



Emma BRYCKAERT

Master 1

Majeure Stratégie, Intelligence économique et

Gestion des Risques

**Mémoire de recherche universitaire,**

**Sciences Po Lille**

**LA QUESTION ENERGETIQUE DANS LA  
POLITIQUE ETRANGERE BRITANNIQUE :  
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Sous la direction de Monsieur Sami MAKKI,

Maître de Conférences et Responsable de la Majeure Stratégie, Intelligence

économique et Gestion des Risques à Sciences Po Lille

Année universitaire 2021-2022

Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passage ayant déjà été utilisé intégralement dans un travail similaire.

## Résumé

Depuis la fin des années 1990, le Royaume-Uni a constamment affirmé une volonté de se démarquer dans le jeu international des puissances, en utilisant le levier stratégique de l'énergie comme moyen d'action vers plus d'influence ou d'indépendance. Cependant, les enjeux énergétiques jouent à l'inverse un rôle décisif dans la définition de la politique étrangère britannique, en illustrant le décalage entre intentions environnementales affichées, et politique énergétique réelle. En réalité, il arrive que la politique étrangère britannique se déploie également en dépit des enjeux énergétiques auxquels fait face le Royaume-Uni, les deux phénomènes se dotant d'une dynamique propre, faisant fi de leurs ambitions mutuelles, et amenant à reconsidérer d'autres niveaux d'action en vue d'une transition énergétique renouvelée.

**Mots clés : Royaume-Uni ; politique étrangère ; politique énergétique ; transition énergétique ; influence ; indépendance**

Since the end of the 1990s, the United Kingdom has constantly asserted its desire to stand out in the international power struggle by using the strategic lever of energy as a means of moving towards greater influence or independence. However, energy issues play a decisive role in the definition of British foreign policy, illustrating the gap between stated environmental intentions and actual energy policy. In fact, British foreign policy may also unfold despite the energy challenges facing the United Kingdom, with both phenomena having their own dynamics, ignoring their mutual ambitions, and leading to a reconsideration of other levels of action for a renewed energy transition.

**Key words : United Kingdom ; foreign policy ; energy policy ; energy transition ; influence; independence**

## Remerciements

Je remercie mon directeur de mémoire, Monsieur Sami Makki, pour son suivi régulier et ses précieux conseils quant à la rédaction de ce mémoire de recherche. Son expérience m'a permis de saisir tous les enjeux relatifs à la rédaction de ce travail universitaire.

Merci également aux professeurs m'ayant accompagnée du début à la fin de l'année, et plus particulièrement à Monsieur David Delfolie, qui a su me guider dans ma réflexion et me rassurer dans la gestion de mon calendrier de travail.

Je remercie également les proches et les camarades avec qui j'ai pu discuter cette année, et m'ayant permis de trouver le sujet de mémoire que je souhaitais traiter.

Enfin, merci à ma famille et mes colocataires, pour la bienveillance et le soutien infailible dont ils ont fait preuve envers moi tout au long de l'année.

## Liste des acronymes

**BEI** : Banque européenne d'investissement

**BEIS** : *Department for Business, Energy and Industrial Strategy* – ministère des Entreprises, de l'Énergie et de la Stratégie Industrielle

**CCC** : *Climate Change Committee* - Comité sur le Changement Climatique

**CfD** : *Contracts for Difference* – Contrats de différence

**CME** : Conseil Mondial de l'Énergie

**CO2** : Dioxyde de carbone (gaz à effet de serre)

**COP** : Conférence des parties

**CPF** : *Carbon Price Floor* – Prix plancher du carbone

**CPS** : *Center for Policy Studies* - Centre d'Études Politiques

**DECC** : *Department of Energy and Climate Change* - ministère de l'Énergie et du Changement Climatique

**EPR** : Réacteurs pressurisés européens

**EU ETS** : *European Union Emission Trading Scheme* - Système communautaire d'échange de quotas d'émission

**GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**GW** : Gigawatt

**MIE** : Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

**MW** : Mégawatt

**Ofgem** : *Office of Gas and Electricity Market* – Bureau des Marchés du gaz et de l'électricité

**ONG** : Organisation non-gouvernementale

**PIB** : Produit intérieur brut

**PIC** : Projet d'intérêt commun

**PNEC** : Plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat

**SDAC** : *Single Day-Ahead Coupling* (pas d'équivalent en France)

**SEM** : *Single Electricity Market* – Marché unique de l'électricité

**SNP** : *Scottish National Party* – Parti national écossais

**UE** : Union européenne

**UK** : *United Kingdom* – Royaume-Uni

## Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 – L’INFLUENCE DE LA POLITIQUE ETRANGERE BRITANNIQUE SUR LES ORIENTATIONS ENERGETIQUES DU ROYAUME-UNI : UNE VOLONTE CONTINUE DE SE DEMARQUER.....</b>	<b>24</b>
A) L’affirmation d’un leadership « vert » du Royaume-Uni : une capacité à impulser certaines orientations stratégiques de l’Union européenne en matière énergétique depuis la fin des années 1990.....	24
B) Du gouvernement Cameron au gouvernement Johnson : de l’indépendance énergétique à l’indépendance politique .....	35
C) D’un « État-membre à un État démembré » : des revendications d’indépendance nationale préexistantes et accentuées par le Brexit.....	45
<b>CHAPITRE 2 – LA QUESTION ENERGETIQUE AU ROYAUME-UNI : LES EFFETS D’UN DECALAGE ENTRE INTENTIONS ET REALISATIONS SUR LA POLITIQUE ETRANGERE BRITANNIQUE.....</b>	<b>54</b>
A) Les espoirs déçus des années 2010 : des contradictions et des objectifs aux contours flous comme signe d’un manque de stratégie claire en matière énergétique.....	54
B) Le <i>net zero</i> du gouvernement May : une illusion ?.....	63
C) Le Royaume-Uni post-Brexit : une capacité relativement limitée à s’imposer sur la scène internationale et à faire valoir ses intérêts.....	71
<b>CHAPITRE 3 – POLITIQUE ETRANGERE ET ENJEUX ENERGETIQUES : DES DYNAMIQUES INDEPENDANTES AMENANT A REVALORISER D’AUTRES ACTEURS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....</b>	<b>83</b>
A) Des objectifs parfois contradictoires : une politique étrangère britannique dont les ambitions de décarbonation ne constituent pas une priorité absolue .....	83
B) D’autres niveaux d’action existent : le potentiel des régions et des collectivités locales dans la transition énergétique britannique.....	91
C) Les villes dans la transition énergétique du Royaume-Uni : de nouvelles formes de solidarités et d’action coordonnées à l’échelle internationale par les municipalités .....	98
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>106</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>132</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>136</b>

## INTRODUCTION

« *Nous avons vécu jusqu'à maintenant la phase ascendante de ce mariage faustien [avec le charbon, le gaz et le pétrole] : de plus en plus d'énergie pour tous. Comme pour le vrai mariage, qui est comme chacun sait un repas qui commence par le dessert, les amants terribles que sont l'Homme et l'énergie vont devoir sauver leur idylle en phase descendante de l'approvisionnement énergétique fossile, qu'elle soit voulue, pour des raisons de préservation du climat, ou subie, pour des raisons d'approvisionnement insuffisant* ». C'est en ces mots que s'exprime en 2011 Jean-Marc Jancovici<sup>1</sup>, ingénieur, enseignant à l'École nationale supérieure des Mines de Paris et Président du think-tank Shift Project, pour désigner d'une part l'urgence climatique à laquelle l'humanité est confrontée, et d'autre part l'appauvrissement des ressources énergétiques fossiles sur laquelle elle a basé les conditions de son développement. Aujourd'hui, et depuis déjà quelques décennies, cette relation entre « l'Homme et l'énergie » se doit d'être redéfinie, puisqu'elle conditionne la pérennité de l'existence humaine tout entière.

En effet, les ressources énergétiques, comme toutes les ressources naturelles, sont garantes de la survie de l'espèce humaine, selon Bastien Alex et Sylvie Matelly<sup>2</sup>. Elles sont le fondement de toute production, et donc de toute création de richesse dans nos sociétés dites développées. A ce titre, elles forment un instrument de contrôle et de domination incontestable. Par conséquent, « *le développement global d'un pays, mais aussi sa puissance sur la scène internationale, sont étroitement liés à la gestion de ses ressources ou sa dépendance vis-à-vis des matières premières* »<sup>3</sup>. L'énergie représente donc un élément incontournable de la pratique politique des États. C'est un élément relevant à la fois de la géopolitique, étant donné qu'elle constitue un marqueur de l'influence des facteurs géographiques sur la politique, mais également de la géoéconomie, que Marina Glamotchak définit comme suit : « *A la différence de la géopolitique, qui se réfère à la conquête de territoires, la raison d'être des politiques géoéconomiques n'est pas le contrôle de*

---

<sup>1</sup> Jean-Marc Jancovici, *Transition énergétique pour tous, ce que les politiques n'osent pas vous dire*, Éditions Odile Jacob, 2011, 240.

<sup>2</sup> Bastien Alex, Sylvie Matelly, « Pourquoi les matières premières sont-elles stratégiques ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 84, no. 4, 2011, 53-60.

<sup>3</sup> Bastien, Matelly, *Ibid*, 53-60.



*territoires mais le fait de s'assurer de la suprématie technologique et/ou commerciale* »<sup>4</sup>. Ainsi, l'énergie est un atout qu'un État peut mettre en avant dans le but d'instituer un rapport de force dans ses relations avec d'autres États. Il est donc important de noter que les atouts énergétiques d'un pays ne résident pas dans la seule possession sur son territoire, de réserves en énergies fossiles. Ils peuvent aussi relever d'une position géographique stratégique, entre des pays fournisseurs et leurs consommateurs<sup>5</sup>, ou encore d'une supériorité technologique, lui permettant de développer des technologies servant la lutte contre le réchauffement climatique, et donc le déploiement de sources d'énergie alternatives aux ressources fossiles (comme les renouvelables par exemple).

### **Les nouveaux enjeux en matière de politique énergétique du Royaume-Uni**

Le 4 avril 2022, un nouveau rapport des experts climat de l'ONU, plus communément appelé le GIEC, annonce que l'humanité ne dispose plus que de trois ans pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, et assurer à chacun un avenir « viable ». Cette alerte n'a rien de nouveau, puisqu'en 1972, le rapport Meadows<sup>6</sup> s'alarmait déjà de la durabilité d'un mode de développement particulièrement énergivore et polluant. Ainsi, face à l'accélération du changement climatique, un stress énergétique s'est intensifié à l'échelle de la planète entière, prenant davantage conscience de l'appauvrissement des ressources d'énergies fossiles dont elle dépend. L'Agence nationale de l'énergie indique notamment que les besoins énergétiques mondiaux devraient encore croître d'environ un tiers d'ici à 2040, augmentant d'autant la consommation mondiale<sup>7</sup>. La transition énergétique semble donc être devenue une urgence absolue, afin de réussir à concilier la hausse de la consommation mondiale d'énergie, avec la diminution des émissions de carbone. Le concept fait notamment son apparition dans le langage politique dès 1980, avec la publication en

---

<sup>4</sup> Marina Glamotchak, *L'enjeu énergétique dans les Balkans*, Editions Technip, 2013.

<sup>5</sup> Le cas de la Russie constitue notamment un exemple d'actualité représentatif d'une situation géographique particulièrement avantageuse. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, met ainsi en lumière la forte dépendance de nombreux pays d'Europe centrale et orientale (Finlande, Estonie, Lettonie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Autriche, Pologne, Allemagne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie) aux hydrocarbures russes (gaz et pétrole). Cette force géostratégique de la Russie est notamment rendue possible grâce à l'existence du gazoduc Nord Stream 1 et du projet Nord Stream 2, renforçant la dépendance énergétique de l'UE.

<sup>6</sup> Donella Meadows, Dennis Meadows, Jorgen Randers, "The Limits to Growth", 1972.

<sup>7</sup> Cédric Tellenne, « I / L'énergie, vecteur de développement et de puissance des États », Cédric Tellenne éd., Géopolitique des énergies. La Découverte, 2021, 9-31.

Allemagne et en Autriche d'un *Livre blanc* intitulé « Energiewende »<sup>8</sup>. Le terme employé souligne l'impératif pour les États de s'engager dans un tournant énergétique. Une telle transition passe alors selon Fabienne Collard, « par une révision du mix énergétique dont dispose un pays afin de diminuer la part des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables »<sup>9</sup>. La transition énergétique est donc directement liée à la protection du climat et de l'environnement, puisqu'elle implique le passage d'un monde carboné, recourant à des énergies polluantes, à un monde décarboné au système énergétique durable. Par conséquent, lorsque ce mémoire fera mention du terme de transition énergétique, il se référera implicitement à l'objectif de mutation du système énergétique qu'il renferme, en vue de tendre vers un modèle plus écologique, cherchant à réduire son impact environnemental. Cette nécessité fait notamment de la gestion de l'énergie un enjeu stratégique majeur aujourd'hui, se plaçant au cœur des politiques publiques, notamment de celles en vigueur au Royaume-Uni.

L'intérêt ayant suscité le choix du sujet de ce mémoire de recherche résulte d'une expérience de mobilité internationale ayant notamment attiré notre attention sur un pays que nous considérons comme étant particulier, puisqu'il représente le tout premier État-membre se retirant de l'Union européenne depuis sa création. En effet, un pays tel que le Royaume-Uni, dont la sortie de l'UE offre un cadre propice aux reconfigurations et aux négociations, nous a semblé intéressant à étudier ici. Cependant, cette étude avait besoin d'être davantage affinée, au vu de l'étendue des domaines actuels à renégocier dans le cadre du retrait britannique de l'Union européenne. C'est pourquoi notre intérêt s'est porté sur le domaine énergétique, et tous les changements que ce dernier implique dans les futurs engagements du pays en matière environnementale, mais aussi économique, politique et stratégique.

En effet, les scientifiques britanniques ont joué très tôt un rôle décisif dans les travaux sur le changement climatique. A cet égard, le rapport de l'économiste et membre de la chambre des Lords, Nicholas Stern, publié en 2007<sup>10</sup>, constitue un exemple marquant. La Première ministre Margaret Thatcher s'inquiétait déjà de ce phénomène en 1989, lorsque

---

<sup>8</sup> Stefan C. Aykut, De la reconstruction à l'Energiewende. Continuité et changement dans les politiques énergétiques allemandes, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, édité par Solène Hazouard et René Lasserre, CIRAC, 2017, 27-41.

<sup>9</sup> Fabienne Collard, « La transition énergétique », Courrier hebdomadaire du CRISP, vol. 2321, no. 36, 2016, 5-44.

<sup>10</sup> HM Treasury, « Stern Review final report », Archived content, Avril 2010.

cette dernière déclarait à l'Assemblée générale des Nations Unies : « *les hommes émettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un rythme sans précédent [...] l'espèce humaine et ses activités modifient l'environnement de notre planète* »<sup>11</sup>. Or, malgré la publication en 1990 d'un *Livre Blanc* reconnaissant l'impératif de lutter contre le changement climatique au niveau énergétique, celle-ci ne s'accompagne d'aucune mesure concrète permettant d'agir en vue de cet objectif<sup>12</sup>. Les gouvernements suivants en revanche, font preuve d'une plus grande efficacité dans leur politique énergétique, notamment grâce à la multiplication d'engagements internationaux plus contraignants, et l'apparition de nouveaux enjeux liés à la sécurité énergétique britannique. La réflexion menée dans le cadre de notre sujet débutera donc dès la fin des années 1990, et plus particulièrement avec le gouvernement de Tony Blair, élu Premier ministre en 1997. Son accession au pouvoir au Royaume-Uni est ainsi concomitante avec l'intensification des préoccupations environnementales au niveau mondial, et le déploiement de moyens d'action concrets. Ces nouveaux défis viennent notamment bouleverser la politique des nations, comme en témoigne l'expression d'« éco-politique » internationale, développée par Philippe Le Prestre<sup>13</sup>. La plupart des gouvernements occidentaux s'engagent alors dans la voie d'une transition énergétique, se structurant autour de la nécessité de limiter le réchauffement climatique, et donc les émissions de carbone. C'est dans ce contexte qu'est créé le Protocole de Kyoto, signé en 1997 et entré en vigueur en 2005, destiné à stabiliser à 2 degrés Celsius le réchauffement planétaire au XXIe siècle.

Par ailleurs, le début des années 2000 signe le déclin progressif de la production d'hydrocarbures en mer du Nord, exposant de plus en plus le Royaume-Uni à la dépendance aux importations d'énergie. Pour Bruno Lecoer, cette évolution est déterminante dans la réorientation énergétique du pays. Le système énergétique britannique s'engage en effet à partir de cette période dans une profonde restructuration. Celle-ci se caractérise par l'arrêt de la production de charbon, l'économie de ses ressources nationales en gaz et en pétrole, la transformation de son système électrique, le recours de plus en plus important au nucléaire, et enfin la décarbonation massive de son économie via le développement des énergies

---

<sup>11</sup> Margaret Thatcher Foundation, "Speech to United Nations General Assembly (Global Environment)", 1989.

<sup>12</sup> Bruno Lecoer, « La politique énergétique du Royaume-Uni. Un point de vue », *Études de l'Ifri*, février 2017, 52.

<sup>13</sup> Philippe Le Prestre, *Écopolitique internationale*, Québec, Guérin, 1997, 586.

renouvelables<sup>14</sup>. Les politiques énergétiques menées par tous les gouvernements britanniques par la suite s'inscrivent ainsi dans la continuité de celle impulsée par le gouvernement Blair, et gardent une certaine cohérence dans l'objectif visé : une énergie sûre, respectueuse de l'environnement et à un coût raisonnable pour la collectivité. Cependant, force est d'admettre que les résultats varient au gré du contexte national et international dans lequel est plongé le Royaume-Uni. Cette situation fait de l'impératif de sécurité nationale, la préoccupation première des gouvernements britanniques depuis la fin des années 1990, orientant de fait l'ensemble des décisions prises en matière énergétique jusqu'à aujourd'hui. Amber Rudd, ministre de l'Énergie et du Changement climatique en 2016, déclare ainsi au lendemain du référendum sur la sortie de l'Union européenne : « *Assurer la sécurité de nos approvisionnements, maintenir des prix bas de l'énergie et construire des infrastructures énergétiques bas-carbone : les défis restent les mêmes.* »<sup>15</sup>. La sécurité d'approvisionnement renvoie notamment au souci d'indépendance nationale, qui s'est constamment renforcé au Royaume-Uni au fil des années, notamment à partir du gouvernement Cameron. La sortie définitive de l'UE en 2021 vient ainsi parachever ce processus.

Helen Thompson met notamment en lumière la complexité des enjeux sous-tendant la concrétisation d'une transition énergétique à l'échelle des États<sup>16</sup>. Elle souligne notamment le problème d'intermittence auxquels ces énergies peuvent être confrontées, empêchant le mix énergétique d'un pays de garantir une production constante d'électricité. C'est pourquoi selon elle, les énergies fossiles restent importantes afin d'assurer la sécurité énergétique d'un pays, en complément des énergies renouvelables, lorsque ces dernières produisent une capacité énergétique insuffisante (en cas de manque de soleil ou de vent par exemple). D'autre part, le développement des énergies vertes s'inscrit dans un processus de transition énergétique n'étant pas immédiat, notamment parce que les engagements en faveur de la réduction des émissions reposent sur des technologies qui n'existent pas encore, et nécessitent des infrastructures adaptées et souvent coûteuses. La question énergétique au Royaume-Uni se doit donc de prendre en compte ces paramètres, si le pays entend à la fois s'inscrire dans une dynamique efficace de transition énergétique, tout en assurant la sécurité et la viabilité de ses approvisionnements en énergie. Nous noterons cependant que ce

---

<sup>14</sup> Bruno Lescoeur, « La politique énergétique du Royaume-Uni. Un point de vue », doc.cit, 52.

<sup>15</sup> HM Government, "Amber Rudd speech to the Business & Climate Summit", Department of Energy & Climate Change and The Rt Hon Amber Rudd, juin 2016.

<sup>16</sup> Helen Thompson, *Disorder: Hard Times in the 21st Century*, Oxford University Press, 2022, 384.

mémoire n'explorera pas l'intégralité des ressources énergétiques existantes au Royaume-Uni, mais seulement les sources d'énergie les plus développées sur le territoire, qui constituent un impact décisif dans la lutte contre le changement climatique, et donc la transition énergétique à laquelle prend part le pays, telle que l'énergie éolienne (terrestre et marine), et l'énergie solaire<sup>17</sup>. Par ailleurs, les sources d'énergie plus conventionnelles, ou controversées<sup>18</sup>, que sont le nucléaire, le gaz, le pétrole et le charbon seront également abordées ici, du fait de l'importance que celles-ci représentent dans la pratique de la politique extérieure britannique.

## **Méthodologie de recherche**

Compte tenu de l'organisation politique et administrative du Royaume-Uni, la politique énergétique relève d'une compétence partagée entre le gouvernement britannique, et les institutions autonomes écossaises, galloises et nord-irlandaises. Le marché de l'énergie est donc régionalisé à l'intérieur même du Royaume-Uni. Il serait alors incohérent d'aborder l'enjeu que constitue la question énergétique britannique dans sa politique étrangère, en négligeant l'organisation dévolue de son territoire. Même si la majeure partie de ce mémoire se concentrera en particulier sur les grandes orientations énergétiques du pays, décidées à Westminster, il tentera d'étudier les enjeux de certaines composantes nationales, dotées d'un rôle parfois décisif dans la politique étrangère menée par le Royaume-Uni. C'est pourquoi la situation de l'Ecosse ou de l'Irlande du Nord pourra être parfois explicitée dans le cadre de ce sujet, quoi que dans une moindre mesure par rapport à celle de l'Angleterre. La situation du Pays de Galles ne sera cependant que très peu évoquée, en raison du rôle plus faible qu'il occupe dans le potentiel énergétique du Royaume, et plus globalement, dans la politique extérieure britannique. Nous serons parfois amenés à changer d'échelle d'analyse,

---

<sup>17</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, no Volume 14 Numéro 3, décembre 2014.

<sup>18</sup> L'énergie nucléaire est une énergie qui n'émet que très peu de CO<sub>2</sub>. Il semble donc que la contribution du nucléaire au réchauffement climatique soit très limitée. Cependant, de nombreuses ONG environnementales (comme Greenpeace par exemple) refusent d'admettre que le nucléaire fournisse une énergie entièrement propre, à l'image de celle produite par les renouvelables. Elles dénoncent notamment la quantité de déchets radioactifs générés par la production d'énergie nucléaire, et décrient leur caractère hautement dangereux pour l'être-humain. Par ailleurs, les accidents pouvant survenir suite au dysfonctionnement d'une centrale nucléaire (comme ceux de Tchernobyl ou Fukushima), constituent une autre préoccupation vis-à-vis du recours à cette source d'énergie, et du danger potentiel qu'elle représente pour la sûreté des riverains vivant à proximité des sites.

en étudiant la situation énergétique du Royaume-Uni aussi bien au niveau local qu'international, sans négliger pour autant les enjeux de ce sujet à l'échelle européenne.

La réflexion menée dans le cadre de ce mémoire s'est donc principalement appuyée sur des documents juridiques et institutionnels officiels, émanant notamment du gouvernement britannique : le cabinet du Premier ministre, le ministère de la Défense, le Département des Affaires, de l'Énergie et des Stratégies industrielles (regroupant l'ancien Département de l'Énergie et du Changement Climatique), le Département du Commerce international, l'Agence de Crédit Export Britannique, ou encore, le Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Par ailleurs, l'étude de la législation britannique, mais aussi des discours politiques prononcés dans le cadre de telles instances, semble essentielle afin d'appréhender l'étendue des différentes orientations en matière de politique énergétique du Royaume-Uni, mais aussi les récentes modifications et tournants stratégiques mis en place. Une attention particulière a donc été portée au vocabulaire mobilisé dans les discours politiques faisant mention de la stratégie extérieure du Royaume-Uni, et de ses implications pour les orientations énergétiques et environnementales du pays. Ce mémoire explore donc les prises de position de Premiers ministres, ministres, porte-paroles du gouvernement, membres du Parlement, et personnalités politiques éminentes dans le cadre de ce sujet (tel que le Président de la COP 26). La législation nationale ne sera également pas écartée, puisqu'un corpus de textes découlant directement d'une loi structurante de la politique climatique britannique, le *Climate Change Act 2008*<sup>19</sup>, fera l'objet d'une analyse approfondie dans le premier chapitre de ce mémoire de recherche<sup>20</sup>.

En plus des textes de loi, les rapports officiels ont fourni des données chiffrées, des cartes et des représentations graphiques, apportant davantage de détails techniques et quantitatifs à ce mémoire. A ce titre, les rapports du *Climate Change Committee* (CCC) se sont notamment avérés utiles afin de revenir sur les efforts climatiques du gouvernement, et de détecter les éventuels décalages entre ses intentions et ses réalisations dans le cadre de la politique énergétique menée. En effet, le CCC est chargé de conseiller le gouvernement sur

---

<sup>19</sup> *Climate Change Act 2008*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>20</sup> Nous aborderons le *Climate Change Act 2008* dans la première sous-partie du chapitre 1 (A-2), intitulé : « Le Climate Change Act 2008 : une législation britannique novatrice dans la lutte durable menée contre le réchauffement climatique ».

ses décisions quant à la gestion du changement climatique. L'organisation apporte ainsi une expertise reconnue permettant d'aiguiller Westminster sur les budgets carbone et les objectifs de réduction des émissions à atteindre. Le CCC produit également des rapports d'avancement annuels destinés au Parlement britannique, afin d'informer ce dernier des progrès du gouvernement dans la réalisation de ces objectifs. L'étude de cette littérature grise a alors permis de jauger les efforts climatiques du gouvernement depuis la création du CCC en 2008, et d'apporter un regard plus objectif sur les succès et les échecs britanniques en matière énergétique. En a découlé une étude des rapports du Parlement britannique vis-à-vis de la stratégie gouvernementale énergétique, et plus particulièrement de la Chambre des Communes, le gouvernement étant responsable devant cette dernière. Les principales lois sur l'énergie, émanant du Parlement britannique, et considérées comme déterminantes dans la réflexion menée ici, ont également été attentivement étudiées. Par ailleurs, la littérature académique et experte (think-tanks), a fait l'objet d'une attention particulière compte tenu de l'actualité du sujet. Celle-ci a notamment permis d'apporter une dimension critique vis-à-vis de la politique énergétique et de la politique extérieure menée par le Royaume-Uni. Ces documents ont notamment aidé à mettre en lumière les derniers enjeux énergétiques auxquels fait face la Grande-Bretagne, et la façon dont le gouvernement britannique les a appréhendés, notamment dans le cadre du Brexit.

Enfin, l'étude de la législation européenne, telles que les directives du Parlement européen, et des récentes communications de la Commission européenne, s'est aussi avérée nécessaire dans le traitement de ce sujet. Le retrait du Royaume-Uni de l'UE implique une série de reconfigurations imposant aux deux protagonistes la nécessité de se préparer à une telle sortie. Ainsi, la sortie effective de l'UE a été fixée au 1<sup>er</sup> février 2020, ouvrant une « période de transition » jusqu'au 31 décembre, durant laquelle le Royaume-Uni a continué de participer au marché intégré de l'énergie de l'Union<sup>21</sup>. Or, presque un an et demi plus tard, nous nous étonnons du manque de précisions concernant le maintien des liens énergétiques unissant ces deux derniers, et des modalités d'un nouveau partenariat concernant leurs échanges énergétiques. En effet, dans une communication visant à préparer la fin de la période de transition, la Commission européenne ne mentionne le domaine de l'énergie que très brièvement : « À compter du 1er janvier 2021, même si les interconnexions

---

<sup>21</sup> Voir Annexe 1 : « Chronologie du Brexit et implications pour l'appartenance du Royaume-Uni au marché intégré de l'énergie de l'UE ». Source : Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». *Annales des Mines - Realites industrielles* 2021, n° 1, 2021, 45-52.

*électriques et gazières pourront bien sûr toujours être utilisées, le Royaume-Uni ne participera plus aux plateformes spécialisées de l'Union. D'autres solutions de repli seront utilisées pour échanger de l'électricité sur des interconnexions avec la Grande-Bretagne. Ces solutions devraient permettre la poursuite des échanges d'électricité, quoiqu'avec un niveau d'efficacité qui ne sera pas le même que dans le cadre actuel du marché unique.* »<sup>22</sup>. Bien qu'elle annonce clairement le retrait du Royaume-Uni de l'Union de l'énergie, elle ne précise que vaguement les contours des nouveaux échanges énergétiques entre les deux entités, en se gardant d'explicitier les « autres solutions de repli » mentionnées. Nous reviendrons cependant sur le fonctionnement des interconnexions mentionnées dans la communication.

Ce mémoire adoptera donc une démarche thématique, permettant de révéler plus clairement les enjeux qui sous-tendent ce sujet, c'est-à-dire l'influence mutuelle – ou l'absence d'influence – de la politique étrangère sur la question énergétique au Royaume-Uni. Ce travail s'inscrira cependant dans une approche chronologique à l'intérieur de chaque chapitre, afin de pouvoir passer en revue les évolutions principales, les prises de décision, et les résultats réels de la politique menée du gouvernement Blair à nos jours. Une mise en perspective des décisions passées devrait notamment permettre de mieux comprendre les tendances structurelles et conjoncturelles inhérentes à notre sujet. Par ailleurs, nous tenterons également d'inscrire notre démonstration dans une démarche prospective vers les années 2030-2050, afin d'identifier les éventuelles évolutions faisant suite au retrait britannique de l'Union européenne.

## **État de la recherche**

La question énergétique au Royaume-Uni et sa gestion dans le cadre du Brexit renvoient à l'histoire plus large de l'intégration difficile du pays à l'Union européenne. Celle-ci a notamment été largement abordée par la littérature britannique et étrangère, comme en attestent notamment les travaux de Stuart Wilks, Stephen George, Vernon Bogdanor, ou encore Andrew Geddes<sup>23</sup>. La totalité d'entre eux a mis l'accent sur la

---

<sup>22</sup> Commission européenne, « Se préparer aux changements : Communication sur la préparation à la fin de la période de transition entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », juillet 2020.

<sup>23</sup> Voir par exemple: Stuart Wilks, « Britain and Europe: An Awkward Partner or an Awkward State? », *Politics*, 16 (3), 1996, p. 159-165; Stephen George, *An Awkward Partner. Britain in the European*



spécificité britannique au sein de l'Union, désignant parfois le Royaume d'*awkward partner* (partenaire maladroit, étrange) ou de *semi-detached* (seulement jumelé à l'Union). L'expertise de Patrick Le Galès sur la politique étrangère britannique vient ainsi expliciter les rapports qu'entretenait le Royaume-Uni avec l'UE, avant et après sa sortie<sup>24</sup>. Il insiste sur une hésitation permanente à s'engager pleinement dans le projet européen depuis la fin des années 1950. Ces hésitations se retrouvent notamment dans le recours quasi systématique des élites britanniques au discours de Winston Churchill sur les trois cercles entrecroisés<sup>25</sup> : avec un Royaume-Uni tiraillé entre ses ambitions impériales et le Commonwealth, puis le monde de la langue anglaise avec l'anglosphère, et enfin l'Europe. Il vient donc montrer que l'adhésion du pays à l'Union s'est presque faite par défaut. Face au recul de la puissance coloniale de l'Empire, le Commonwealth ne semblait plus s'apparenter à un projet suffisamment viable. Puis face à un allié américain décidant de faire cavalier seul lors de la crise de Suez, le Premier ministre de l'époque, Harold Macmillan n'a d'autre choix que se tourner vers l'Europe, en adhérant à la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. Le Galès souligne également une volonté continue de se démarquer, semblant s'inscrire dans l'ADN même du pays, ne l'empêchant cependant pas de chercher à renforcer sa dimension transnationale. Ceci passe notamment selon lui par : « l'acceptation du Marché unique mais l'opposition radicale de Margaret Thatcher au projet de Jacques Delors et à l'Europe sociale ; la stratégie de *l'opting out* ou du retrait de certaines dispositions par John Major à la suite du traité de Maastricht ; l'entrée puis la sortie du Système monétaire européen (SME) lors de la crise de 1992 ; le refus de l'euro confirmé par les néotravailleurs ; le refus de Schengen et la renégociation des accords, notamment au sujet du contrôle des migrations, par le gouvernement Cameron qui mènera au référendum sur le Brexit de juin 2016 »<sup>26</sup>.

---

*Community*, Oxford, Oxford University Press, 1998; Stephen George, « Britain: Anatomy of a Eurosceptic State », *Journal of European Integration*, 22 (1), 2000, p. 15-33; Jeremy Black, *Britain and Europe. A Short History*, Londres, Hurst, 2019; Vernon Bogdanor, *Britain and Europe in a Troubled World*, New Haven, Yale University Press, 2020; Andrew Geddes, *Britain and the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

<sup>24</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », *Revue française de science politique*, vol. 71, no. 4, 2021, 575-598.

<sup>25</sup> Winston S. Churchill, "Conservative Mass Meeting: a speech at Llandudno – 9 October 1948", London: Cassell, 1950, 416-418.

<sup>26</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », art.cit, 575-598.

Dans ce contexte, il est également important de se procurer une vision d'ensemble du secteur de l'énergie au Royaume-Uni depuis 1990, avec toutes les éventuelles spécificités qui accompagnent ce dernier. Mark Bailoni revient ainsi sur les objectifs structurant les orientations gouvernementales successives en matière énergétique depuis le gouvernement Blair<sup>27</sup>. Il met notamment en lumière une ambition affichée et souvent généralisée des gouvernements de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et ce, peu importe leur couleur politique (à l'exception de certains conservateurs radicaux et de quelques climatosceptiques). Il insiste alors sur la prise de conscience des dirigeants, du caractère dépassé de ce qu'il appelle le « *modèle énergétique britannique* », nécessitant d'en finir avec le charbon, et de s'engager vers une transition énergétique plus durable. Par conséquent, Bailoni montre la volonté du Royaume-Uni de réformer son modèle afin de faire face au déclin de ses réserves naturelles, apparu dès la fin des années 1990. Cette nouvelle configuration nécessite selon lui le recours à des énergies alternatives, afin de garantir l'approvisionnement du pays et éviter une dépendance énergétique trop élevée envers le reste du monde. Il nous révèle alors, derrière l'annonce en 2019 d'un engagement britannique vers le *net zero*<sup>28</sup> (c'est-à-dire la neutralité carbone d'ici à 2050), une stratégie de décarbonation basée autour des énergies renouvelables, mais aussi d'énergies plus controversées telles que le nucléaire ou le gaz. Il insiste cependant sur les enjeux économiques ou électoraux orientant parfois les décisions gouvernementales en matière énergétique, nous poussant à approfondir la pluralité des enjeux (géo)politiques de ce secteur au Royaume-Uni.

Par ailleurs, une étude plus informative vis-à-vis des conséquences de la politique étrangère menée par le Royaume-Uni a également été largement abordée par la littérature, notamment depuis 2016 et l'annonce du Brexit. Ces lectures permettent de comprendre plus en détails les mécanismes régissant les négociations autour des futures relations avec l'UE, et notamment la réalité de la situation actuelle dans le secteur de l'énergie. A ce titre, Kelly Gavin et Nick Pearce apportent de nombreuses précisions quant au devenir de l'approvisionnement énergétique, de la décarbonation, et les tendances à plus long terme du système énergétique britannique dans un monde post-Brexit<sup>29</sup>. Ils mettent ainsi en lumière

---

<sup>27</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », art.cit.

<sup>28</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », Bulletin de l'association de géographes français, décembre 2021, 511-528.

<sup>29</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*. Chichester: Wiley in association with The Political Quarterly, 2019, 117-128.

les effets directs résultant de la sortie du Royaume-Uni du marché intérieur de l'énergie. En effet, cet aspect rejoint le cœur de notre argumentation, puisque que les implications pour la sécurité d'approvisionnement du pays, et la stabilité des prix du gaz et de l'électricité, sont sans précédent. Les deux auteurs montrent que c'est bien la sécurité énergétique même du pays qui est en jeu. Ils soulignent cependant la poursuite des efforts du pays en matière de réduction des émissions de carbone, comme en atteste l'importance du *Climate Change Act* de 2008 au Royaume-Uni. De plus, l'annonce récente du « Plan en dix points » du gouvernement Johnson pour une révolution industrielle verte soulève certaines réticences dans le monde académique. Dominique Auverlot, qui s'interroge notamment sur « le sens du *take back control* dans le secteur de l'énergie »<sup>30</sup>, se veut optimiste, mais reste sceptique. Il mettait ainsi en garde contre le frein que constituerait un Brexit *hard*, c'est-à-dire l'absence d'accord, pour les avancées environnementales britanniques, et plus largement, pour la qualité de ses relations diplomatiques avec l'UE.

A ce stade, il semble alors important de questionner les rapports qu'entretient le Royaume-Uni avec l'Union européenne, mais aussi avec le reste du monde. La notion de politique étrangère est indissociable de l'étude des relations internationales. Elle est notamment définie par Dario Battistella comme étant « *l'instrument par lequel un État tente de façonner son environnement politique international* »<sup>31</sup>. Diane Ethier vient notamment affiner cette définition, faisant de la politique étrangère « *l'ensemble des principes, orientations, programmes, ententes, institutions et actions qui caractérisent les relations d'un État avec les autres États* »<sup>32</sup>. Pour le courant réaliste, la politique étrangère est uniquement circonscrite aux relations diplomatiques et stratégiques d'un État, et vise essentiellement à préserver ou maximiser la puissance militaire et politique de celui-ci. En revanche, le courant néoréaliste élargit davantage le champ d'action de la politique étrangère, en indiquant qu'elle concerne également la puissance économique et technologique des États. A ce titre, l'énergie semble clairement s'imposer comme un enjeu incontournable de la politique étrangère d'un pays, représentant un levier de puissance indéniable. Peu après la Seconde Guerre mondiale, le ministre britannique des Affaires étrangères, Ernest Bevin, déclare : « *Donnez-moi un million de tonnes de charbon, je vous*

---

<sup>30</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». *Annales des Mines - Realites industrielles* 2021, n° 1, 2021, 45-52.

<sup>31</sup> Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, Sciences Po Les presses, 2015.

<sup>32</sup> Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*. Nouvelle édition, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

*donnerai une politique étrangère* »<sup>33</sup>. Ces quelques mots suffisent à décrire l'importance de la relation entre ressources énergétiques et pratique de la politique extérieure, ainsi que la capacité des dirigeants politiques britanniques à comprendre cet enjeu.

L'énergie semble notamment constituer un outil servant les ambitions de la politique étrangère du Royaume-Uni depuis la fin des années 1990 jusqu'à encore aujourd'hui. Dans un premier temps, celle-ci semble tournée vers l'Europe. Monique Saliou explique ainsi que dès la fin des années 1990, la stratégie britannique conçoit l'UE comme un enjeu d'influence<sup>34</sup>. Tony Blair et sa doctrine dite du « pont » (*the bridge*), fait du Royaume-Uni un partenaire privilégié des États-Unis grâce à sa position influente en Europe. Le Premier ministre s'attache alors à partir de ce moment, à faire du pays une grande puissance européenne. Nous nous apercevons donc que cette stratégie extérieure se reflète également dans le choix des orientations prises en matière énergétique au niveau européen durant toute la décennie suivante. Le Royaume-Uni s'érige au rang de précurseur de législations énergétiques novatrices, précédant celles de l'UE, et allant même jusqu'à lui servir d'exemple pour la création de son marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre, l'*European Trading Scheme (ETS)* en 2005. L'instauration du *Climate Change Act* en 2008 vient par ailleurs confirmer cette avance britannique en matière environnementale, en précédant une fois encore la réglementation européenne, rappelle Joseph Dutton<sup>35</sup>. Se distingue alors de plus en plus la volonté du Royaume-Uni de s'imposer en tant que « leader vert » de l'Europe.

Cependant, à partir des années 2010, avec le gouvernement plus libéral et conservateur de David Cameron et le chancelier de l'Échiquier Georges Osborne, se met en place une décennie d'austérité et de coupes budgétaires. Cette période est alors révélatrice des débuts d'un décalage entre intentions affichées du gouvernement en matière de décarbonation, et réalisations effectives. Pendant ce temps, le courant anti-européen du parti

---

<sup>33</sup> Stephen Wall, Inès Boulaigue, « La politique étrangère britannique après le Brexit : la géographie, c'est le destin », *Ifri, Politique étrangère*, vol 4, 2020, 27-40.

<sup>34</sup> Monique Saliou, « Aux fondements de la politique étrangère britannique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 61, no. 1, 2006, 169-174.

<sup>35</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, édité par Solène Hazouard et René Lasserre, CIRAC, 2017, 229-244.

conservateur se voit renforcé après la crise économique de 2008<sup>36</sup>. Face à une hostilité croissante envers l'UE, le Royaume-Uni semble projeter sa puissance sur d'autres terrains, comme en atteste la doctrine de la *Global Britain* lancée par le gouvernement Johnson. Cette dernière illustre notamment une volonté sous-jacente du pays de faire valoir une indépendance énergétique plus poussée, en cohérence avec l'indépendance politique nouvellement acquise grâce au Brexit. Stephen Wall revient notamment sur le concept de *Global Britain*, en rappelant sa définition tirée d'une note gouvernementale de 2018 aux Communes : « *[Le Royaume-Uni] restera ouvert, inclusif et tourné vers l'extérieur ; confiant dans sa défense des intérêts et des valeurs britanniques ; et déterminé à renforcer sa position et son influence internationales. Notre "Grande-Bretagne mondiale" sera présente sur la scène internationale, active partout dans le monde, avec des intérêts dépassant ses frontières, travaillant avec ses alliés et partenaires pour assurer la sécurité et la prospérité internationales dont dépendent les siennes, et poursuivra ses objectifs internationaux en coopérant avec les autres États dans chaque secteur, assurant son influence et acceptant l'influence des autres.* ».<sup>37</sup> En effet, l'expression de « Grande Bretagne mondiale » ramène la dimension juridique au centre des préoccupations britanniques. Le « taking back control » s'apparente clairement selon Le Galès, à un retour à la souveraineté juridique et au rejet des juridictions européennes. Hors de l'UE, le Royaume-Uni est dorénavant en mesure d'adopter certaines postures de politique étrangère sans se trouver contraint par le moindre consensus. Le pays pourrait par conséquent, faire preuve d'une plus grande indépendance énergétique, en se détournant des positions européennes. A cet égard, la dépendance de l'Allemagne aux ressources énergétiques russes constitue un exemple d'actualité éloquent. Le gouvernement Johnson s'est ainsi engagé à mettre fin aux importations de pétrole russe d'ici la fin 2022, tout en rappelant son souhait de renforcer la sécurité énergétique du Royaume-Uni<sup>38</sup>.

Le travail de Gavin et Pearce aborde enfin une dimension incontournable du sujet, en mentionnant la décentralisation de l'élaboration des politiques au Royaume-Uni, et le rôle accordé aux pouvoirs régionaux dans la conception des politiques énergétiques<sup>39</sup>. En effet,

---

<sup>36</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », art.cit, 575-598.

<sup>37</sup> Stephen Wall, Inès Boulaigue, « La politique étrangère britannique après le Brexit : la géographie, c'est le destin », art.cit, 27-40.

<sup>38</sup> Cécile Ducourtieux, « Avec la guerre en Ukraine, le gouvernement britannique reconsidère sa politique énergétique », *Le Monde*. 25 mars 2022.

<sup>39</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*, op.cit, 117-128.

cette dimension territoriale est aussi très étudiée par la littérature : Michael Keating, Oran Doyle, Aileen McHarg, Jo Murkens, James Mitchell, Stephen Maxwell... Tous s'interrogent notamment sur le risque, déjà présent avant le Brexit, de passer d'un État membre à un État démembré<sup>40</sup>, menacé par les velléités indépendantistes écossaises, ou la déstabilisation de l'Irlande du Nord.<sup>41</sup> Même si cet aspect peut sembler aux premiers abords, se détourner de la conception « classique » de la politique étrangère, il constitue pourtant un élément non-négligeable dans l'étude des orientations énergétiques du Royaume-Uni. Ainsi, les effets d'une sortie de l'UE se répercutent aussi sur les gouvernements dévolus du Royaume. Le 23 juin 2016, 52 % des votants choisissent le Brexit ; pourtant, l'Écosse se prononce à 62 % pour le maintien, et l'Irlande du Nord à presque 56 %<sup>42</sup>. Face à ce constat, la nation écossaise revendique aujourd'hui son riche potentiel énergétique, et notamment son rôle décisif dans les capacités renouvelables du Royaume, comme argument d'indépendance. Par ailleurs, même si l'organisation des échanges d'électricité (sur laquelle nous reviendrons) se trouve inchangée pour l'Irlande du Nord, le Professeur Michael Grubb<sup>43</sup> souligne la prise de conscience de la dépendance énergétique de la nation envers les Britanniques, et par extension, des conséquences d'une politique étrangère co-dirigée par quatre nations différentes aux spécificités énergétiques propres.

## **Problématique**

Face à ces éléments semble émerger une série de questionnements, interrogeant la relation qu'entretiennent la politique étrangère britannique et la question énergétique en Grande-Bretagne. Cette relation est-elle unilatérale ? Implique-t-elle nécessairement l'absence d'influence des enjeux énergétiques sur le déploiement de la stratégie extérieure du pays ? Par ailleurs, la politique extérieure menée par le gouvernement central guide-t-elle à elle seule les orientations énergétiques du Royaume-Uni ? Fait-elle de la politique

---

<sup>40</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », art.cit, 575-598.

<sup>41</sup> Voir par exemple: Michael Keating, *State and Nation in the United Kingdom. The Fractured Union*, Oxford, Oxford University Press, 2021; Oran Doyle, Aileen McHarg, Jo Murkens, *The Brexit Challenge for Ireland and the United Kingdom. Constitutions under Pressure*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021; Aileen McHarg, James Mitchell, « Brexit and Scotland », *The British Journal of Politics and International Relations*, 19 (3), 2017, p. 512-526; Stephen Maxwell, *Arguing for Independence: Evidence, Risk and the Wicked Issues*, Luath Press, Viewpoints, 2012, p.185.

<sup>42</sup> Jules Grandin, « Brexit : la carte des résultats par circonscription », *Le Monde*, Juin 2016.

<sup>43</sup> Michael Grubb, "Brexit and energy: cost, security and climate policy implications", UCL European Institute, 2016.

énergétique et climatique un de ses leviers d'action privilégié ? Comment utilise-t-elle l'outil que constitue la politique énergétique pour imposer sa vision du monde et défendre ses intérêts sur la scène internationale ? La situation actuelle d'un monde post-Brexit vient-elle redéfinir la relation entre politique extérieure et gestion des enjeux énergétiques ? Cette nouvelle configuration sert-elle les ambitions du Royaume-Uni ou vient-elle au contraire les compromettre ?

Par conséquent, il convient de se demander quel rôle joue la politique extérieure du Royaume-Uni sur la définition de sa stratégie énergétique, et s'il est légitime de considérer que la politique étrangère du pays conditionne entièrement les orientations britanniques en matière énergétique ?

L'objectif de ce mémoire sera de chercher à expliquer le lien unissant les deux phénomènes que sont la politique énergétique et la politique étrangère, et ainsi, déterminer l'influence que peut avoir la politique étrangère britannique sur les orientations en matière énergétique du pays. Inversement, nous explorerons dans quelle mesure les enjeux énergétiques auxquels fait face le Royaume-Uni se répercutent parfois sur le déploiement de sa politique extérieure. Enfin, nous tenterons de dissocier les deux dynamiques que constituent la politique étrangère britannique et la question énergétique, permettant de revaloriser le potentiel d'action d'autres acteurs de la transition énergétique.

## **Chapitre 1 – L’influence de la politique étrangère britannique sur les orientations énergétiques du Royaume-Uni : une volonté continue de se démarquer**

Le Royaume-Uni du gouvernement Blair poursuit des ambitions de puissance inédites à l’échelle européenne. Pour la première fois, un gouvernement britannique entend se démarquer au sein de l’UE, autrement qu’en s’effaçant de la table des négociations, ou qu’en s’opposant aux décisions européennes. La capacité qu’a le pays à promouvoir les orientations énergétiques majeures de l’Union, témoigne alors d’un leadership du Royaume-Uni en matière climatique. Bien que cette stratégie semble se poursuivre sous le gouvernement Brown, les gouvernements suivants engagent cependant le pays dans une autre voie, en faisant toujours de la gestion énergétique un outil privilégié de la puissance britannique, mais en la mettant cette fois-ci au service d’ambitions d’indépendance nationale. La projection de la puissance du Royaume-Uni sur un terrain plus global, dépassant les seules frontières européennes, se heurte cependant aujourd’hui à des volontés d’autonomie internes au pays. Celles-ci se voient considérablement accentuées par le Brexit, poussant les nations dévolues à se tourner vers les alliés européens afin de préserver leurs propres intérêts énergétiques.

### **A) L’affirmation d’un leadership « vert » du Royaume-Uni : une capacité à impulser certaines orientations stratégiques de l’Union européenne en matière énergétique depuis la fin des années 1990**

Dès la fin des années 1990 et sous l’impulsion du gouvernement Blair, le Royaume-Uni entend affirmer et légitimer sa place au premier rang des négociations européennes. Pour ce faire, le gouvernement britannique s’appuie notamment sur la mise à l’agenda politique des enjeux climatiques. Se met alors en place une véritable transformation du système énergétique national, au travers de la libéralisation et de la privatisation du secteur. Celle-ci s’accompagne de législations nationales et de mécanismes incitatifs tout aussi novateurs, sur la base desquels l’Union européenne décide de faire reposer son propre marché intégré de l’énergie. L’élan politique apporté par la Grande-Bretagne semble confirmer l’existence d’un leadership « vert » du pays à l’échelle européenne. Face à ce constat, il semble donc probable que le retrait du Royaume-Uni de l’UE ralentisse considérablement les ambitions



énergétiques de cette dernière, dont les progrès en matière climatique étaient jusqu'alors largement conditionnés par les succès du modèle britannique.

### ***1) Le gouvernement Thatcher : précurseur en Europe de la libéralisation des marchés et la privatisation des grands fournisseurs d'énergie***

Le secteur de l'énergie au Royaume-Uni se caractérise par un dynamique de libéralisation massive, entamée depuis les années 1980, sous le gouvernement de Margaret Thatcher. Elle est ensuite poursuivie dans les années 1990 par tous les gouvernements du pays, aussi bien conservateurs que travaillistes<sup>44</sup>. Se met donc progressivement en place un large processus de privatisation des principaux fournisseurs d'énergie, et d'ouverture du marché à la concurrence sur tout le territoire. L'objectif est simple : tenter de casser les monopoles nationaux du secteur afin de réduire les prix de l'électricité pour les consommateurs<sup>45</sup>. La politique de déréglementation débute ainsi avec la privatisation du gaz en 1986. Les grandes entreprises nationales du secteur se voient donc vendues à des sociétés privées, à l'image de *British Gas*. La privatisation du secteur ouvre alors le marché du gaz à la concurrence : dès 1992, les consommateurs industriels disposent de la possibilité de choisir librement leur fournisseur d'énergie. A partir de 1997, l'ensemble des ménages britanniques peut faire de même. Le processus s'étend par la suite au secteur de l'électricité, grâce à la révision de l'*Electricity Act* en 1997<sup>46</sup>. C'est en 1999 que l'intégralité des consommateurs privés obtiennent le droit de choisir librement leur fournisseur d'électricité. Cette libéralisation s'accompagne également d'une séparation des activités de production d'électricité au Royaume-Uni. En effet, l'*Utilities Act*<sup>47</sup> promulgué en 2000 interdit qu'une même entité dispose d'une entreprise de distribution et de fourniture d'énergie. L'idée sous-jacente reste notamment de consolider l'accès à un marché concurrentiel. A cet égard, la compagnie publique *Central Electricity Generating Board* se voit divisée en quatre sociétés, dont trois assurent la gestion des actifs de production, et la quatrième assure la distribution<sup>48</sup>. La division du secteur en trois fonctions distinctes se poursuit durant deux décennies, en obligeant les entreprises à distinguer leurs activités de production, d'acheminement et de

---

<sup>44</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, Sciences Po, Les Presses, 2014, 59-86.

<sup>45</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie », art. cit, 45-52.

<sup>46</sup> *Electricity Act 1989*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>47</sup> *Utilities Act 2000*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>48</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, op.cit, 229-244.

fourniture d'énergie. La libéralisation permet alors à toute compagnie détentrice d'une licence de fourniture, de vendre de l'électricité transitant par les réseaux, permettant par conséquent de lutter contre les monopoles nationaux<sup>49</sup>.

En un peu moins de vingt ans, le secteur électrique britannique se transforme profondément, en se privatisant et en s'ouvrant à la concurrence. Toutefois, cette libéralisation n'entraîne pas pour autant une dérégulation totale du secteur, avec la disparition du gouvernement central<sup>50</sup>. En effet, l'*Utilities Act* permet également la création d'une agence de régulation essentielle, l'*Office of Gas and Electricity Market (Ofgem)*<sup>51</sup>, fruit de la fusion des régulateurs du gaz et de l'électricité. Sa mise en place s'inscrit dans une volonté du gouvernement de protéger les clients les plus vulnérables en définissant un cadre réglementaire aux fournisseurs d'énergie, destiné à les informer sur leurs droits. Il vient préciser les principes et les pratiques à suivre en vue de la maximisation de l'intérêt des consommateurs. Le régulateur vient donc compléter les politiques publiques menées par le gouvernement britannique en matière énergétique, en veillant à leur mise en œuvre. Le gouvernement se fixe ainsi dès l'année 2000, l'objectif l'éradication de la précarité énergétique à l'horizon 2016<sup>52</sup>. La *Warm Homes and Energy Conservation Act 2000*<sup>53</sup>, ainsi que l'*Energy Act 2008*<sup>54</sup>, marquent par conséquent l'implication de l'Ofgem dans la lutte contre la précarité énergétique désirée par le gouvernement. Par ces réglementations, est lancée en 2005 une stratégie d'action sociale visant à informer les consommateurs sur la manière de réduire leur facture d'électricité. Par ailleurs, le déploiement d'un « *filet de sécurité pour les consommateurs vulnérables* »<sup>55</sup> entre 2008 et 2011 s'inscrit dans la même démarche, en engageant les entreprises à ne jamais couper le compteur d'un consommateur vulnérable. L'existence de l'Ofgem témoigne ainsi d'un certain interventionnisme étatique, transcendant la dynamique de déréglementation poursuivie dans les années 1990 au Royaume-Uni.

---

<sup>49</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, collection EDF Socio-économie de l'énergie. Lavoisier, 2019, 71-94.

<sup>50</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

<sup>51</sup> Voir le site officiel de l'Ofgem

<sup>52</sup> Cet objectif est fixé dans la *Warm Homes and Energy Conservation Act 2000*

<sup>53</sup> *Warm Homes and Energy Conservation Act 2000*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>54</sup> *Energy Act 2008*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>55</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

Cette expérience sert notamment de modèle à l'Union européenne, pour la conceptualisation de son marché unique de l'énergie. En effet, l'arrivée au pouvoir de Tony Blair en 1997, marque un véritable tournant dans l'évolution de la politique étrangère du Royaume-Uni<sup>56</sup>. Celle-ci se distingue du gouvernement précédent de John Major, accusé par Blair de marginaliser le pays au sein de l'UE. Dans un discours à la Commission européenne le 28 novembre 2002, le Premier ministre déclare alors : « *Sommes-nous des partenaires à part entière de l'Europe, au centre de son processus décisionnel, qui influencent sa politique et l'orientent, ou formons-nous le peloton de queue, qui suit frileusement la voie ouverte par d'autres ?* »<sup>57</sup>. Par ces mots, il marque son refus explicite de se voir imposer les décisions européennes sans réellement participer à leur élaboration. Tony Blair entend donc placer le Royaume-Uni au centre de l'Europe, en en faisant une puissance de premier ordre. Il affirme tout au long de ses mandats, soit jusqu'en 2007, une position quasi volontariste vis-à-vis de la construction européenne, et notamment des politiques à mener en matière énergétique.

En effet, malgré l'émergence d'une politique européenne des marchés dans les années 1990, c'est sous la présidence britannique de l'UE en 2005, qu'une réelle transformation du système s'impose. Durant cette période, les Britanniques font notamment de la promotion de marchés de l'énergie compétitifs et ouverts, une priorité absolue au sein de l'Union. La Commission européenne s'inspire notamment de leur modèle pour mettre en place les règles relatives au troisième paquet énergie de 2009<sup>58</sup>, entré en vigueur en 2011. Cette initiative fait suite à l'identification d'un certain nombre de lacunes du marché européen de l'énergie, caractérisé par la trop forte concentration des fournisseurs sur les marchés nationaux, et la trop faible intégration des marchés de l'électricité des États-membres. Selon le chercheur et professeur britannique Joseph Dutton, l'influence du Royaume-Uni sur la nature des règles de libéralisation du marché de l'énergie dans l'UE, a plus d'impact que toutes les politiques européenne menées précédemment en la matière<sup>59</sup>. Se dessine peu à peu les contours d'un certain leadership « vert » du Royaume-Uni en

---

<sup>56</sup> Pascale Joannin, « La Grande-Bretagne de Tony Blair et les enjeux européens : bilan et perspectives », Fondation Robert Schuman, Janvier 2005.

<sup>57</sup> CVCE, Discours de Tony Blair sur les travaux de la Convention européenne, Novembre 2002.

<sup>58</sup> Parlement européen, « Marché intérieur de l'énergie – Fiches thématiques sur l'Union européenne ».

<sup>59</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, op.cit, 229-244.

Europe, signe d'une politique étrangère ouverte sur le monde, projetant la puissance britannique au cœur des négociations européennes.

## 2) *Le Climate Change Act 2008<sup>60</sup> : une législation britannique novatrice dans la lutte durable menée contre le réchauffement climatique*

Malgré les progrès réalisés au niveau européen sous le gouvernement Blair, le mix énergétique<sup>61</sup> sur lequel repose le Royaume-Uni en 2008, reste largement dépendant aux énergies fossiles très polluantes. Durant cette période, l'électricité générée par le pays provient à 80% de combustibles fossiles<sup>62</sup>. En 2010, 40% du mix énergétique britannique est notamment encore généré par du charbon<sup>63</sup>. Cependant, l'adoption au niveau européen du troisième paquet énergie engage le Royaume-Uni à faire passer à 15% le part des énergies renouvelables dans la consommation totale du pays à l'horizon 2020<sup>64</sup>. Parallèlement, face au déclin de la production d'hydrocarbures en mer du Nord, sur laquelle repose en grande partie l'approvisionnement en énergie du Royaume-Uni, le gouvernement se voit contraint de changer de stratégie.

Pour éviter une trop forte dépendance aux importations d'énergies fossiles, il décide alors de se tourner vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. C'est dans ce contexte que se développe une vaste législation nationale, particulièrement novatrice, en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement de Gordon Brown lance ainsi en 2008 une *low carbon transition*<sup>65</sup> (une transition bas-carbone), basée sur une loi pilier de la politique environnementale britannique<sup>66</sup> : le *Climate Change Act*<sup>67</sup>. Celle-ci se distingue par son caractère juridiquement contraignant, via l'adoption de budgets

---

<sup>60</sup> *Climate Change Act 2008*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>61</sup> Le mix énergétique, aussi appelé « bouquet énergétique », désigne la répartition des différentes sources d'énergies utilisées pour les besoins énergétiques dans une zone géographique donnée. Il inclut les énergies fossiles, le nucléaire et les renouvelables.

<sup>62</sup> Thomas Eck, Business France Londres, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », 18 juin 2020.

<sup>63</sup> Eck, Ibid.

<sup>64</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », art.cit.

<sup>65</sup> HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », Department of Energy and Climate Change, Juillet 2009.

<sup>66</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>67</sup> Voir Annexe 2 : « Le contenu du Climate Change Act 2008 ». Source: UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament, 2008.

carbone réguliers. Est donc fixé un budget à long-terme pour 2050, dont l'objectif est de réduire de 80% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux d'émissions de 1990. S'ajoutent à cela des budgets à court terme fixés douze ans à l'avance, tous les cinq ans.

BUDGET	PÉRIODE	CIBLE D'ÉMISSIONS	RÉDUCTION DEPUIS 1990
1ST CARBON BUDGET	2008 - 2012	3 018 MTCO <sub>2</sub> EQ	-25 %
2ND CARBON BUDGET	2013 - 2017	2 782 MTCO <sub>2</sub> EQ	-31 %
3RD CARBON BUDGET	2018 - 2022	2 544 MTCO <sub>2</sub> EQ	-37 % EN 2020
4TH CARBON BUDGET	2023 - 2027	1 950 MTCO <sub>2</sub> EQ	-51 % EN 2025
5TH CARBON BUDGET	2028 - 2032	1 725 MTCO <sub>2</sub> EQ	-57 % EN 2030
2050 TARGET	2050	805 MTCO <sub>2</sub> EQ	-80 %

Objectifs d'émissions du Royaume-Uni. Source : CCC (2018).

Cette législation structure donc la stratégie gouvernementale autour du développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement de l'énergie éolienne. Le Royaume-Uni souhaite notamment que 30% de son énergie d'ici 2030 soit produite par l'éolien en mer (*offshore*). A cet égard, le Premier ministre travailliste Gordon Brown, annonce vouloir faire de la mer du Nord « l'équivalent pour l'énergie éolienne de ce qu'est le Golfe pour le pétrole »<sup>68</sup>. Plus globalement, le *Climate Change Act* accorde aux énergies renouvelables une place de choix dans le futur mix énergétique britannique. L'objectif est de construire une « économie bas-carbone »<sup>69</sup>, permettant de concilier lutte contre le changement climatique et viabilité économique. Pour y parvenir, le gouvernement propose au Parlement en 2009, un *Livre blanc* intitulé *Low-Carbon Transition Plan* (Plan de transition bas carbone)<sup>70</sup>. Celui-ci permet notamment de réaliser des investissements considérables dans les énergies renouvelables, avec plus de 126 milliards de livres sterling dédiés à l'installation de 7000 nouvelles éoliennes, dont 3000 *offshores*<sup>71</sup>. Ce plan carbone trouve ensuite sa traduction légale dans la nouvelle loi sur l'énergie, élaborée en 2013 avec

<sup>68</sup> Jenny Percival, "Brown unveils £100bn renewable energy plan", The Guardian, juin 2008.

<sup>69</sup> Climate Change Committee, « Building a low-carbon economy – the UK's contribution to tackling climate change », 2008.

<sup>70</sup> HM Government, « Carbon Plan: Delivering our Low Carbon Future », Department of Energy and Climate Change, décembre 2011.

<sup>71</sup> Confrontations Europe, « Les conséquences du Brexit sur le secteur énergétique [Euradio] », janvier 2020.

l'*Energy Act*<sup>72</sup>. Celle-ci introduit une panoplie de mécanismes incitatifs en vue de favoriser la décarbonation de la production d'électricité au Royaume-Uni, et de rendre l'investissement dans les renouvelables attractif. Elle met alors en place les *Contracts for Difference* (CfD), représentant le principal mécanisme gouvernemental permettant de garantir le prix d'une l'électricité générée par des procédés à faible intensité carbone<sup>73</sup>. La publication en 2011 d'un autre *Livre blanc* portant sur la réforme du marché de l'électricité, introduit également le *Carbon Price Floor* (CPF), s'inscrivant dans la même démarche. Ce prix plancher du carbone introduit ainsi une taxe sur l'utilisation de combustibles fossiles dans la production d'électricité. Il est mis en œuvre en vue de soutenir le système communautaire d'échange de quotas d'émission de l'UE. Le CPF est en grande partie responsable de la baisse de la rentabilité du charbon depuis la fin des années 1990<sup>74</sup>.

Au-delà des investissements et de ces incitations financières, le *Climate Change Act* fonde un organe indépendant chargé de conseiller le gouvernement britannique en matière de réduction des émissions : Le Comité sur le Changement Climatique (*Committee on Climate Change*). Il doit notamment proposer les budgets carbone du pays, et doit être consulté en cas de réforme du marché carbone. La stratégie britannique se distingue, selon le spécialiste français des questions énergiques et climatiques, Thibault Laconde, par « un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes »<sup>75</sup>. Le CCC constitue ainsi un véritable point de contact entre l'action publique et les experts privés du changement climatique, en comptant parmi ses membres des universitaires, économistes, activistes, représentants industriels, aux domaines d'expertises variés, allant de l'économie à la climatologie ou l'agriculture. Bien qu'il ne présente aucun caractère contraignant, l'impartialité reconnue du CCC en fait un acteur privilégié de la politique climatique britannique. Ses avis sont régulièrement cités au Parlement, même lors de débats ne touchant pas spécifiquement à la question environnementale. A titre d'exemple, le CCC est cité lors de 16% des séances parlementaires consacrées à la loi sur la sortie de l'Union européenne

---

<sup>72</sup> *Energy Act 2013*, UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

<sup>73</sup> Thomas Eck, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », art.cit.

<sup>74</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>75</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », *Climate Chance*, Cas d'étude Royaume-Uni 2019, 19.

entre 2016 et 2018<sup>76</sup>, témoignant de l'importance que la politique extérieure britannique accorde à la question climatique et énergétique.

Le *Climate Change Act* tire ainsi son caractère novateur sur le fait qu'elle constitue la toute première législation au monde à légiférer sur la réduction des émissions de carbone, et mandate régulièrement le gouvernement pour rendre compte des progrès accomplis. Ses caractéristiques se sont vues reprises par une multitude de gouvernements dans le monde entier, afin de lutter contre le changement climatique : en Finlande avec la loi sur le changement climatique de 2015, en France avec la loi sur l'énergie et le climat de 2019, en Allemagne avec la loi sur la protection du climat de 2019, en Suède avec la loi sur le climat de 2017, et même au Mexique avec la loi générale sur le changement climatique de 2012<sup>77</sup>. Le consensus qu'a entraîné le *Climate Change Act* au niveau national est également unanime. Bien qu'adoptée par le parti travailliste, la loi est saluée par l'ensemble du monde politique et reçoit un soutien de presque tous les partis au Parlement<sup>78</sup>. Cette législation présente une particularité inédite, en introduisant une cohérence à long terme de l'élaboration des politiques environnementales au Royaume-Uni. En effet, la lutte contre le changement climatique représente un combat s'inscrivant dans le temps long, et nécessite donc un soutien politique constant. Cependant, il peut arriver que les décideurs soient motivés par des velléités politiques et électorales de court terme, leur laissant la possibilité de revenir sur des engagements ultérieurs de long-terme. Le *Climate Change Act* vient pallier cette tentation, en contraignant les gouvernements suivants à respecter systématiquement son cadre réglementaire<sup>79</sup>.

Par ailleurs, la loi vient transformer profondément le contexte institutionnel et les processus par lesquels le changement climatique est abordé au Royaume-Uni<sup>80</sup>. Elle s'accompagne de la création d'un ministère dédié à la question énergétique, avec le ministère

---

<sup>76</sup> Alina Averchenkova, Sam Fankhauser, Jared Finnegan, « The role of independent bodies in climate governance: the UK's Committee on Climate Change ». London: Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment and Centre for Climate Change Economics and Policy, London School of Economics and Political Science. 2018.

<sup>77</sup> Alina Averchenkova, Sam Fankhauser, Jared Finnegan, « The impact of strategic climate legislation: evidence from expert interviews on the UK Climate Change Act ». *Climate Policy*, Volume 21, 2021, 251-263.

<sup>78</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, op.cit, 229-244.

<sup>79</sup> Dutton, Ibid, 229-244.

<sup>80</sup> Alina Averchenkova, Sam Fankhauser, Jared Finnegan, « The impact of strategic climate legislation: evidence from expert interviews on the UK Climate Change Act », art.cit, 251-263.

de l'Énergie et du Changement Climatique (DECC). Sa naissance vient alors renforcer la présence du réchauffement climatique dans les débats législatifs, en contribuant à préserver le consensus politique autour de sa gestion. La loi permet ainsi de limiter les désaccords aux questions de mise en œuvre des politiques, plutôt qu'aux objectifs environnementaux en eux-mêmes, désormais communément admis. En restant maintenue à l'ordre du jour, la politique climatique se voit davantage tournée vers l'avenir<sup>81</sup>. Au moins au cours de la première décennie après sa mise en place, le *Climate Change Act* réussit à maintenir un large engagement politique en faveur de l'action climatique et de la nécessité d'une transition vers des énergies bas-carbone. Cette stratégie n'est jamais remise en cause par la suite, malgré l'alternance politique en vigueur au Royaume-Uni<sup>82</sup>.

### 3) *Le départ du Royaume-Uni : un frein pour les ambitions énergétiques de l'Union ?*

A travers ces objectifs, le Royaume-Uni offre un cadre national précurseur face aux défis de la transition énergétique européenne, en précédant la réglementation de l'UE. Dès les années 1990, l'Union s'inspire ainsi en grande partie de l'expérience britannique afin de concevoir son marché intérieur de l'électricité<sup>83</sup>. Celui-ci est donc basé sur une libéralisation massive du secteur énergétique en vue de faire bénéficier les consommateurs d'une baisse des prix. Par la suite, en se dotant dès 2002 d'un marché de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, le Royaume-Uni s'érige en véritable modèle pour le reste de l'Europe<sup>84</sup>. Dès 1960, l'économiste et théoricien britannique Ronald Coase relève notamment déjà l'intérêt des marchés environnementaux, dans son article « The problem of social cost »<sup>85</sup>. Son théorème se base sur l'idée que lorsque les coûts de transaction sont nuls, une attribution initiale de droits de propriété, aboutit toujours à une allocation optimale des ressources. Autrement dit, Coase affirme que l'attribution des droits de propriété par l'État (via le marché), devrait permettre de corriger les externalités négatives relatives aux biens publics (ici la pollution générée par les émissions de carbone), en évitant alors la taxation ou la réglementation. C'est précisément sur ce principe que se base le marché d'échange de quotas d'émissions, également appelé « marché de droits à polluer ». Sa création fait suite à la signature du

---

<sup>81</sup> Averchenkova, Fankhauser, Finnegan, Ibid, 251-263.

<sup>82</sup> Bruno Lescoeur, « La politique énergétique du Royaume-Uni. Un point de vue », doc.cit, 52.

<sup>83</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie », art.cit, 45-52.

<sup>84</sup> Auverlot, Ibid, 45-52.

<sup>85</sup> Ronald. H Coase, "The Problem of Social Cost." The Journal of Law & Economics 3, 1960, 1-44.



Protocole de Kyoto en 1997<sup>86</sup>. Il est notamment voué à faciliter et encourager les investissements dans les technologies propres. Il fixe donc un quota de droits d'émission de CO<sub>2</sub>, que les grandes entreprises nationales se doivent de respecter. Si elles y parviennent, elles peuvent alors garder ces droits, ou bien les revendre via une Bourse, à d'autres entreprises plus polluantes.

Par à cette initiative, les Britanniques entendent se placer à l'avant-garde de l'Europe vis-à-vis de la réglementation des émissions de carbone, et ainsi influencer les prochaines négociations portant sur la création d'un marché européen de quotas d'émissions. En effet, trois ans plus tard, soit en 2005, l'UE décide finalement de concevoir et mettre en place un marché similaire : l'*European Union Emission Trading Scheme* (EU ETS)<sup>87</sup>, largement inspiré de l'expérience britannique. Le *Climate Change Act* constitue par ailleurs un exemple supplémentaire de l'avance britannique sur l'Union européenne en matière climatique et énergétique<sup>88</sup>. Avec l'introduction du CPF en 2013, la législation lance un mécanisme incitatif inédit<sup>89</sup>, n'existant pas au sein de l'Union européenne. En effet, malgré les appels répétés de certains experts<sup>90</sup>, l'UE n'a toujours pas mis en place de prix plancher du carbone aujourd'hui. Son marché d'échange d'émissions n'est pourtant pas exempt de défaillances, puisque le prix trop faible de ses quotas, vient considérablement freiner ses objectifs de décarbonation. Ainsi, le rapport Stern-Stiglitz publié en 2017, appelle notamment l'Union à définir un « corridor de valeurs du carbone », afin de s'aligner avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015, prévoyant un plafonnement du réchauffement climatique à 1,5 degré par rapport à l'ère pré-industrielle. Le *Climate Change Act* s'impose alors comme un outil au service de la politique extérieure britannique, servant ses ambitions de puissance en Europe. En produisant des législations et des mécanismes environnementaux ambitieux, novateurs et plus engageants, la Grande-Bretagne entend ainsi affirmer sa position de « leader vert » au sein de l'UE, et peser davantage dans les négociations européennes ayant attrait à la gestion énergétique.

---

<sup>86</sup> «Protocole de Kyoto 1997», Convention-cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, 24.

<sup>87</sup> Directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil - établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil.

<sup>88</sup> Alina Averchenkova, Sam Fankhauser, Jared Finnegan, « The impact of strategic climate legislation: evidence from expert interviews on the UK Climate Change Act », art.cit, 251-263.

<sup>89</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie », art.cit, 45-52.

<sup>90</sup> Nicholas Stern, Joseph Stiglitz, « Rapport de la Commission de haut niveau sur les prix du Carbone », mai 2017.

Au regard de ces éléments, il semblerait que le retrait britannique de l'Union européenne soit susceptible d'accroître le risque de déstabilisation de la gouvernance européenne en matière climatique. En effet, la sortie du Royaume-Uni va libérer le pays des normes environnementales européennes auquel chaque État-membre est soumis. Cependant, la plupart des objectifs énergétiques et environnementaux du pays dépendent principalement de législations internationales, contractés hors du cadre européen, comme avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ou l'Accord de Paris ; ou bien de la législation nationale, comme avec le *Climate Change Act*<sup>91</sup>. Il est donc fort probable que la plupart des changements interviennent au sein de l'UE. Le départ des Britanniques est ainsi susceptible de fortement fragiliser la coopération européenne en matière climatique<sup>92</sup>. Leur contribution active à l'élaboration de politique climat-énergie, et aux principaux mécanismes régissant le marché européen de l'énergie exposés précédemment, peut fortement affaiblir les ambitions environnementales européennes. Cette nouvelle configuration n'avantage pas les États-membres partisans d'une politique climatique engagée, à l'image de la France ou de la Suède, perdant notamment un soutien de taille lors des futures négociations. Il est ainsi probable que d'autres pays bénéficient à terme de ce départ, comme la Pologne ou la Hongrie, délaissant bien plus les enjeux environnementaux que leurs voisins européens.

Par ailleurs, le départ britannique est susceptible d'entraîner une modification des équilibres politiques de l'Union<sup>93</sup>. En effet, certains États-membres, dont les intérêts en matière énergétiques convergent avec ceux du Royaume-Uni, se verront surement déstabilisés, voire affaiblis par le Brexit. A cet égard, des pays en faveur du développement de l'énergie nucléaire, telle que la France, perdront un allié significatif dans les négociations, face à des pays y étant formellement opposés, comme l'Allemagne. En conséquence, le Royaume-Uni est aujourd'hui reconnu comme un leader et un pionnier de politiques climatiques engagées, plaçant l'objectif de réduction des émissions de carbone au centre de sa stratégie. En Europe, la question est de savoir si son départ n'entraînerait pas un essoufflement de l'élan politique apporté en matière énergétique et environnementale<sup>94</sup>.

---

<sup>91</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*, op.cit, 117-128.

<sup>92</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », 2020.

<sup>93</sup> Thibault Laconde, « Brexit : quelles conséquences pour le secteur de l'énergie ? », *Le Monde de l'Energie*. 2017.

<sup>94</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, Ifri, "The Energy Sector Implications of Brexit", *Insight\_e Hot Energy Topic*, Janvier 2017, 1-9.

L'Union européenne atteindra-t-elle ses objectifs de réduction des émissions de carbone sans la participation des Britanniques ? Il est probable que celle-ci doive redoubler d'efforts pour y parvenir, étant donné que les progrès de la Grande-Bretagne en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sont supérieurs à la moyenne de l'UE<sup>95</sup>. Cela implique cependant que les États-membres acceptent de coopérer, en fixant des objectifs nationaux tout aussi élevés. Le Royaume-Uni s'impose par conséquent comme un véritable précurseur de la lutte contre le réchauffement climatique au sein de l'Union européenne, dès la fin des années 1990. Il consolide son hégémonie dans ce domaine durant la première décennie des années 2000, en faisant du modèle énergétique britannique un exemple de décarbonation et d'innovation au niveau européen.

## **B) Du gouvernement Cameron au gouvernement Johnson : de l'indépendance énergétique à l'indépendance politique**

La stratégie de différenciation du Royaume-Uni vis-à-vis des autres États-membres, est donc largement servie par le modèle énergétique que le pays souhaite construire et valoriser auprès de l'UE. Les motivations sous-tendant cette volonté constante de se démarquer au sein de l'Union, évoluent cependant à partir du gouvernement Cameron. Ce dernier semble alors délaisser les ambitions de puissance climatique de l'Union, affichées par les gouvernements précédents, pour orienter la politique étrangère britannique vers la recherche d'une meilleure indépendance énergétique. Il entend ainsi atteindre cette nouvelle autonomie en recourant à l'énergie nucléaire et au gaz de schiste. Le gouvernement Johnson s'engage encore plus loin dans cette démarche, en faisant de l'impératif d'indépendance énergétique une conséquence inévitable de l'indépendance politique procurée par le Brexit. Son concept de *Global Britain* vient renforcer l'idée qu'une Grande-Bretagne ouverte sur le monde, transcendant les frontières européennes, constitue une opportunité énergétique unique. Il fait de l'indépendance nationale une condition *sine qua non* à la résilience du mix énergétique britannique, et au succès des objectifs de décarbonation du pays.

### ***1) La stratégie du gouvernement Cameron : le nucléaire et le gaz de schiste comme leviers d'indépendance énergétique***

---

<sup>95</sup> Pye, Mathieu, Deane, Ibid. 1-9.

En 2010, le Premier ministre conservateur David Cameron affirme que son gouvernement sera « *le plus vert que la Grande-Bretagne n'ait jamais connu* »<sup>96</sup>. Il semble affirmer par là sa volonté de faire du pays un acteur dévoué à la transition énergétique, recourant massivement aux énergies propres. En effet, le début des années 2000 consacre l'épuisement progressif des réserves d'hydrocarbures dans la mer du Nord. Le pays doit alors faire face au défi d'approvisionnement, et devient donc importateur de gaz et de pétrole<sup>97</sup>. Cependant, les importations pèsent sur sa balance commerciale, rendant le Royaume-Uni plus vulnérable et dépendant de l'extérieur. La dépendance nette aux importations de gaz et de pétrole augmente ainsi de 9,6% pour atteindre 51,4% en 2012<sup>98</sup>. Pourtant, les accords internationaux avec le Protocole de Kyoto, et la législation nationale avec le *Climate Change Act 2008*, contraignent les gouvernements successifs à respecter les engagements environnementaux, et réduire les émissions de carbone du pays sur le long-terme. L'enjeu réside alors dans la capacité du gouvernement à concilier ces objectifs avec les besoins d'approvisionnements énergétiques de l'industrie et des ménages britanniques. La dépendance aux ressources gazières de la mer du Nord exige donc de se tourner vers des sources d'énergie alternatives, permettant au Royaume-Uni de recouvrer une certaine indépendance énergétique.

C'est dans cette optique que s'inscrit la stratégie du gouvernement Cameron en matière énergétique. Pour garantir l'approvisionnement électrique du Royaume-Uni tout en répondant aux exigences environnementales, celui-ci décide de s'appuyer sur l'énergie nucléaire<sup>99</sup>. Le recours au nucléaire n'est cependant pas nouveau, et s'assimile davantage à une relance du secteur. En effet, une filière nucléaire avait déjà été développée dans les années 1960, en vue de prévenir le déclin du charbon<sup>100</sup>. L'énergie nucléaire représentait alors à cette époque, 20% de la production d'électricité du pays<sup>101</sup>. Or, le développement du secteur s'est vu considérablement limité suite à la découverte dans les années 1970 de

---

<sup>96</sup> James Randerson, « Cameron: I want coalition to be the 'greenest government ever' », *The Guardian*, mai 2010.

<sup>97</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », *Caisse des dépôts et consignations* (Paris), édité par François BAFOIL et Gilles LEPESANT, 2013, 87-107.

<sup>98</sup> Guyet, Waciega, *Ibid.*, 87-107.

<sup>99</sup> Joseph Dutton, *La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures*, Dans : *La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen*, op.cit, 229-244.

<sup>100</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », art.cit.

<sup>101</sup> Bailoni, *Ibid.*

nouveaux gisements gaziers en mer du Nord<sup>102</sup>. Par ailleurs, l'ambition d'augmentation des capacités nucléaires du pays avait déjà été exprimée par le gouvernement Brown, détaillant sa stratégie énergétique dans le *Livre Blanc* en 2009<sup>103</sup>. Celui-ci entendait relancer le secteur conjointement au développement des énergies renouvelables sur le territoire, afin de parvenir à une économie neutre en carbone. Par conséquent, le gouvernement Cameron décide d'articuler cette relance autour de la construction de nouvelles centrales nucléaires, notamment pour faire face au vieillissement des anciennes centrales. En effet, une majorité d'entre elles doivent être fermées à l'horizon 2023, date à partir de laquelle elles deviendront entièrement obsolètes. Dans un rapport de 2013, intitulé *The UK's Nuclear Future*<sup>104</sup>, le gouvernement détaille donc sa stratégie, et annonce la création d'une douzaine de nouveaux réacteurs nucléaires. Ces derniers doivent selon le rapport, produire une capacité de 16 GW d'ici 2030. Plusieurs projets de constructions de nouveaux réacteurs sont donc lancés : avec la centrale Hinkley Point en Angleterre en 2013, la centrale Wyfla au Pays de Galles la même année, ou encore la centrale Sellafield en Angleterre en 2014<sup>105</sup>. C'est dans ce contexte que le gouvernement suscite la controverse, en revenant sur ses positions concernant l'accord de subvention aux installations nucléaires<sup>106</sup>. En effet, David Cameron décide de faire du nucléaire, un outil de la décarbonation du pays aux côtés des énergies renouvelables, car la production d'énergie nucléaire n'émet de CO<sub>2</sub> qu'en quantité très limitée. Il accorde ainsi à la production nucléaire de nouveaux CfD, qui étaient jusqu'alors exclusivement réservés aux installations productrices d'énergies renouvelables. Le Premier ministre justifie cette politique de soutien au nucléaire par la nécessaire diversification des sources d'approvisionnement en énergie, indispensable à l'indépendance énergétique du pays vis-à-vis du reste du monde.

Cependant, le membre permanent de la Chambre des Lords, Peter Truscott, met en avant l'existence de certains doutes quant à la viabilité du nucléaire en tant que moyen efficace permettant de combler le futur déficit énergétique du Royaume-Uni<sup>107</sup>. En effet, il

---

<sup>102</sup> Bailoni, Ibid.

<sup>103</sup> HM Government, « Carbon Plan: Delivering our Low Carbon Future », Department of Energy and Climate Change, 2011.

<sup>104</sup> HM Government, « The UK's Nuclear Future », Nuclear Industrial Strategy, 2013.

<sup>105</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », art.cit.

<sup>106</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>107</sup> Peter Truscott, « Bridging the UK renewables gap », *Whitehall Papers*, Volume 73, 2009, 62-75.

affirme que malgré la construction de dix nouveaux réacteurs, les émissions de gaz à effet de serre du pays ne réduiraient que de 4% après 2025. En 2005, John Loughhead, du Centre de recherche sur l'énergie du Royaume-Uni, prédit déjà que « *jusqu'en 2050, les combustibles fossiles resteront la source d'énergie dominante* »<sup>108</sup>. La stratégie du gouvernement Cameron opère alors un nouveau tournant, menaçant d'un côté les objectifs de décarbonation du Royaume-Uni, mais assurant de l'autre sa sécurité d'approvisionnement<sup>109</sup>. Il décide donc de soutenir le développement du gaz de schiste, en le puisant cette fois-ci dans sa roche au nord de l'Angleterre. Cette technique dite de « fracturation hydraulique » est cependant réputée pour sa nature particulièrement polluante. Pourtant, le 12 août 2013, le Premier ministre déclare : « *L'exploitation du gaz de schiste par fracturation pourrait réduire la facture et la dépendance énergétique du pays, créer des emplois et dégager des ressources financières nouvelles pour des villes et des communautés* »<sup>110</sup>. L'objectif d'indépendance énergétique nationale et de compétitivité-prix semble donc primer face aux objectifs environnementaux. Le ministère de l'énergie s'inscrit dans la même vision, en déclarant que le gaz de schiste est une « priorité nationale »<sup>111</sup>.

De fait, le gouvernement met en place une panoplie de mesures favorisant l'extraction de cette ressource : il accorde notamment 27 licences d'exploration de forage aux firmes mondiales du secteur, telles qu'ENGIE ou Total<sup>112</sup>. Des aides fiscales sont également apportées aux exploitants de gaz de schiste, avec une imposition sur les revenus tirés de cette nouvelle ressource de seulement 30 %, contre les 62 % en vigueur pour les hydrocarbures conventionnels en mer du Nord<sup>113</sup>. Selon Nicholas Bourne, le sous-secrétaire d'État à l'énergie durant cette période, cette ressource est indispensable afin de pouvoir « *Garder les lumières allumées et fournir de l'énergie à notre économie* »<sup>114</sup>. Le gouvernement Cameron se distingue donc des gouvernements précédents, en diversifiant le mix énergétique du Royaume-Uni via l'énergie nucléaire et le gaz de schiste. Il semble ainsi faire de l'impératif d'indépendance énergétique une stratégie privilégiée de sa politique étrangère, lui permettant

---

<sup>108</sup> BBC News, « Britain Facing Large Energy Gap », novembre 2005.

<sup>109</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, op.cit, 229-244.

<sup>110</sup> David Cameron, « We cannot afford to miss out on shale gas », The Telegraph, août 2013.

<sup>111</sup> HM Government, "Annual Report and Accounts 2012-13", Department of Energy and Climate Change, mars 2013.

<sup>112</sup> Eric Albert, « Le Royaume-Uni veut débloquer l'exploitation de gaz du schiste », Le Monde, août 2015.

<sup>113</sup> Le Monde avec AFP, « David Cameron réitère son soutien au gaz de schiste », août 2013.

<sup>114</sup> Eric Albert, « Le Royaume-Uni veut débloquer l'exploitation de gaz du schiste », art.cit.

de se distinguer de l'UE, sans pour autant remettre en cause la puissance du pays à l'échelle mondiale.

## **2) *Le plan en 10 points du gouvernement Johnson : la transposition énergétique d'une nouvelle indépendance politique***

« *La protection de notre planète est la chose la plus importante que nous, en tant que dirigeants, puissions faire pour nos concitoyens. Il existe une relation directe entre la réduction des émissions, la restauration de la nature, la création d'emplois et la garantie d'une croissance économique à long terme. [...] Le G7 a une opportunité sans précédent de conduire une révolution industrielle verte mondiale, avec le potentiel de transformer notre mode de vie.* » s'exclame Boris Johnson, lors du sommet du G7 le 11 juin 2021 à Carbis Bay, en Cornouailles<sup>115</sup>. Le Premier ministre britannique scelle ainsi la présence des enjeux environnementaux à l'agenda politique, en s'engageant durant l'évènement à réduire de 68% les émissions de gaz à effet de serre du Royaume-Uni d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990<sup>116</sup>. De cette manière, le pays sera en mesure de respecter l'Accord de Paris, en contribuant à limiter à 1,5 degré le réchauffement climatique mondial. En effet, les sommets mondiaux sont l'occasion pour le Royaume-Uni de montrer que le pays pèse encore dans le concert des nations malgré le Brexit<sup>117</sup>. En défendant une position favorable à la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que des objectifs environnementaux ambitieux, comme cela semble être le cas depuis la fin des années 1990, les Britanniques peuvent davantage projeter leurs ambitions de puissance à l'international. En novembre 2020 est donc publiée la nouvelle stratégie climatique du Premier ministre : un « Plan en dix points pour une révolution industrielle verte »<sup>118</sup>. Évalué à 12 milliards de livres sterling, ce plan se dote d'une multitude de mesures, qui ne seront pas entièrement détaillées ici, car elles ne constituent pas toutes le cœur de notre propos<sup>119</sup>. Ainsi, nous retiendrons principalement le soutien gouvernemental à la production d'énergie éolienne et d'énergie nucléaire.

---

<sup>115</sup> HM Government, « G7 leaders commit to protect planet and turbocharge global green growth », Prime Minister's Office and The Rt Hon Boris Johnson MP, juin 2021.

<sup>116</sup> HM Government, Ibid.

<sup>117</sup> Cécile Ducourtieux, « Le Royaume-Uni relève à nouveau ses ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre », *Le Monde*, avril 2020.

<sup>118</sup> HM Government, « The Ten Point Plan for a Green Industrial Revolution », Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Prime Minister's Office, 10 Downing Street, novembre 2020.

<sup>119</sup> A cet égard, la volonté d'encourager la pratique de la marche et du vélo, ou de planter 30 000 arbres par an, témoigne certes de mesures déployées dans le cadre d'une transition écologique, mais ont peu à voir avec la transition énergétique traitée ici.

Johnson annonce vouloir faire du Royaume-Uni « l'Arabie saoudite de l'éolien »<sup>120</sup>. Il entend donc quadrupler la production d'électricité provenant de l'éolien *offshore*, le Royaume-Uni représentant aujourd'hui le leader mondial du secteur, avec 36% de la capacité installée mondiale<sup>121</sup>. En effet, le pays compte de nombreux parcs éoliens en mer, le plus grand d'entre eux étant *Hornsea One*, mis en service en 2019. Ce dernier se compose de 2000 éoliennes, soit près de 10 000 MW de puissance installée<sup>122</sup>. La position géographique du pays, entouré de part et d'autre d'eau, en fait un acteur privilégié du développement de l'éolien *offshore*. De plus, le marché d'un tel secteur est devenu largement rentable aujourd'hui grâce aux aides étatiques déployées depuis le début des années 2000 (CfD, CPF, subventions...). L'éolien en mer dispose donc d'une chaîne d'approvisionnement mature, permettant au Royaume-Uni de prétendre à une indépendance énergétique durable<sup>123</sup>. Le plan en dix points annonce donc la volonté du gouvernement de développer de nouvelles installations, de telle sorte à ce que tous les foyers britanniques soient alimentés par l'énergie éolienne d'ici 2030<sup>124</sup>.

Par ailleurs, la stratégie pour une « *révolution industrielle verte* » s'accompagne d'investissements attribués à un autre secteur : le nucléaire. Avec un soutien de 525 millions de livres sterling au développement de centrales et de réacteurs nucléaires<sup>125</sup>, le Premier ministre souhaite prouver que le secteur a sa place dans l'indépendance énergétique du pays, et qu'il est également créateur d'emplois. Cette stratégie s'inscrit donc dans la continuité des politiques énergétiques menées par les gouvernements précédents, et notamment de celles du gouvernement Cameron. Le ministre en charge de l'énergie, Kwasi Kwarteng, rappelle par ailleurs l'importance de cette stratégie en janvier 2022 : « *Afin de renforcer la sécurité énergétique de la Grande-Bretagne [...] nous sommes fermement engagés dans le déploiement du nouveau nucléaire, comme le montre le chantier d'Hinkley Point C* »<sup>126</sup>. D'autres projets de centrales sont également à l'étude, basées sur le même modèle qu'Hinkley Point C, il s'agit de la centrale Sizewell C et Bradwell B. Leur construction n'a

---

<sup>120</sup> Eric Albert, « Le Royaume-Uni veut devenir l'Arabie Saoudite du vent », *Le Monde*, novembre 2020.

<sup>121</sup> Matthieu Jublin, « Comment le Royaume-Uni est sorti du charbon en dix ans ». *Alternatives Economiques*, 2020.

<sup>122</sup> Jublin, *Ibid.*

<sup>123</sup> Thomas Eck, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », *art.cit.*

<sup>124</sup> HM Government, « The Ten Point Plan for a Green Industrial Revolution », *doc.cit.*

<sup>125</sup> HM Government, *Ibid.*

<sup>126</sup> EDF, « Prime Minister visits Hinkley Point C to announce new energy strategy », avril 2022.



cependant pas encore débuté pour le moment<sup>127</sup>. Par ce plan en dix points, dont Boris Johnson s'est attaché à en définir les contours dès le sommet du G7, s'exerce ainsi une véritable « diplomatie climatique », destinée à définir la place de la Grande-Bretagne post-Brexit dans le monde<sup>128</sup>.

### 3) *Les opportunités énergétiques de la Global Britain*

Le Royaume-Uni constitue un leader dans l'utilisation de la « diplomatie de l'économie réelle » selon l'expression de Joseph Dutton<sup>129</sup>. Pour les États, ce type de diplomatie consiste ainsi à partager collectivement leurs idées et se soutenir mutuellement dans la refonte de leur secteur énergétique, en vue de se détacher des combustibles fossiles. Historiquement, les Britanniques ont donc été capables de manier cet outil diplomatique, afin d'encourager l'ambition climatique mondiale et la faire tendre vers un bilan carbone réduit. Cependant, un certain consensus académique existe autour de l'idée que le Brexit représente une menace à l'influence politique du Royaume-Uni, susceptible d'empêcher le pays d'infléchir la définition de l'agenda européen en matière de transition énergétique<sup>130</sup>. Les partisans du Brexit souhaitent toutefois voir le pays jouer un rôle de puissance internationale, au-delà de l'horizon européen, permettant de s'affranchir des règles de l'Union encadrant le fonctionnement du marché de l'énergie. C'est dans cette vision que s'inscrit notamment le projet de *Global Britain*, porté par Boris Johnson.

L'expression de « Grande-Bretagne mondiale », est ainsi formalisée dans la revue intégrée du gouvernement, publié en mars 2021<sup>131</sup>. Celle-ci s'apparente à un plan d'action de la politique étrangère et de sécurité britannique, destiné à redéfinir la place du Royaume-Uni dans un monde post-Brexit. La revue retranscrit largement la volonté du gouvernement Johnson de s'affranchir de la juridiction européenne en réinstaurant une souveraineté juridique et politique nationale. Elle fait notamment du Royaume-Uni un « *ténor mondial pour le climat* », ayant établi « *le premier réseau diplomatique vert au monde* »<sup>132</sup>. Il est à

---

<sup>127</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>128</sup> *The Economist*, « How Britain decarbonised faster than any other rich country », 2021.

<sup>129</sup> Joseph Dutton, E3G, « UK-EU Electricity Interconnection: the UK's Low Carbon Future and Regional Cooperation after Brexit », Janvier 2019, 12.

<sup>130</sup> Dutton, Ibid, 12.

<sup>131</sup> HM Government, « Global Britain in a competitive age: The Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy », Ministry of Defence, Corporate report, mars 2021.

<sup>132</sup> HM Government, Ibid, 9.

noter que les modalités du déploiement de ce réseau restent assez imprécises, et sont peu explicitées dans le rapport. Bien que les détails de cet examen intégré restent relativement abstraits quant à la question énergétique, une réorientation de la stratégie énergétique britannique peut déjà être présagée. Il paraît probable que celle-ci soit davantage tournée vers les pays non-européens, en cohérence avec la nouvelle politique étrangère du pays.

C'est pour cette raison que l'intégration des marchés de l'électricité à l'aide d'interconnecteurs électriques, peut constituer un vecteur clé du maintien de l'ambition énergétique britannique, au-delà même des frontières de l'UE. En effet, il est possible d'identifier les opportunités que peut représenter le Brexit pour le Royaume-Uni en explorant ses actuels et futurs projets d'interconnexions mondiales<sup>133</sup>. Ainsi, les interconnexions électriques reliant la Grande-Bretagne à des pays extérieurs à l'UE, ne sont pas confrontées aux incertitudes réglementaires entourant la négociation du Brexit et notamment des échanges d'énergie. Leur développement permettrait non seulement de réduire la dépendance actuelle du Royaume-Uni aux interconnexions européennes, améliorant de fait sa sécurité énergétique, mais également de poursuivre les objectifs de décarbonation de son secteur électrique en recourant à des énergies renouvelables.

C'est notamment sur ce modèle qu'est conçu le projet d'interconnexion Xlinks, entre le Royaume-Uni et le Maroc<sup>134</sup>. Xlinks représente un projet de partenariat énergétique d'autant plus novateur, que l'UE a longtemps été réticente à mettre en place un projet similaire de son côté. En effet, celle-ci a tardé à ouvrir son marché aux énergies renouvelables importées du Maroc. Seul un accord de principe a été signé en 2016 durant la COP 22 à Marrakech<sup>135</sup>, mais sans réel progrès empirique. Par conséquent, un Royaume-Uni post-Brexit tourné vers le monde pourrait profiter de l'opportunité que représentent les échanges d'électricité décarbonée avec le Maroc. Par ailleurs, d'autres projets d'interconnexions sont aussi à l'étude, notamment Icelink avec l'Islande<sup>136</sup>. D'autres sont même déjà en service, à l'image de l'interconnexion North Sea Link entre le Royaume-Uni

---

<sup>133</sup> Kevin Sara, « Brexit et Elecxit : sécurité énergétique au Royaume-Uni, opportunités dans un monde sous contrainte carbone », *Le Monde de l'Énergie*. 5 juillet 2021.

<sup>134</sup> Sara, Ibid.

<sup>135</sup> Proposition conjointe de décision du conseil relative à l'adoption d'une recommandation portant sur la mise en œuvre du plan d'action UE-Maroc mettant en œuvre le statut avancé (2013-2017) JOIN (2013) 06 final - 2013/0107 (NLE).

<sup>136</sup> Kevin Sara, « Brexit et Elecxit : sécurité énergétique au Royaume-Uni, opportunités dans un monde sous contrainte carbone », art.cit.

et la Norvège. D'une longueur de 720 kilomètres, celle-ci consacre la pose du plus long câble électrique sous-marin au monde, avec une capacité de 1400 MW, passant sous la mer du Nord<sup>137</sup>. Elle assure aux deux partenaires l'échange d'une électricité entièrement décarbonée, tirée des éoliennes britanniques *offshores* et de l'hydroélectricité norvégienne. Ces projets d'interconnexions accordent ainsi à la *Global Britain* l'opportunité de jouer un rôle décisif dans la création d'un réseau mondial pour le commerce de l'électricité verte<sup>138</sup>. De plus, grâce à son expertise dans le domaine des câbles sous-marins et sa position émergente de hub énergétique régional, le pays semble en bonne voie d'atteindre ses ambitions de puissance au rayonnement mondial.

La stratégie déployée par la *Global Britain* de Boris Johnson, ne se réduit cependant pas aux seules interconnexions électriques. Ses ambitions s'illustrent également au travers d'une stratégie de coopération tournée vers les pays émergents, et plus particulièrement vers un pays avec qui le Royaume-Uni entretient un lien singulier, hérité du Commonwealth : l'Inde. En effet, l'Inde est le deuxième pays le plus cité par la revue intégrée de politique étrangère du gouvernement britannique, y faisant référence près de dix-sept fois<sup>139</sup>. Cette récurrence semble témoigner d'une stratégie assumée du Royaume-Uni, souhaitant notamment orienter sa politique extérieure vers la région indopacifique. Dotée d'un potentiel économique significatif, le gouvernement britannique considère cette région du monde comme un élément clé de sa stratégie post-Brexit, comme en atteste la publication en mai 2021, soit seulement deux mois après la sortie de la revue intégrée, d'une feuille de route pour les relations futures entre l'Inde et le Royaume-Uni à l'horizon 2030<sup>140</sup>. Celle-ci entend renforcer la collaboration entre les deux pays afin de « *promouvoir des approvisionnements énergétiques sûrs, abordables et durables en tant que priorités communes* ». Cette volonté se matérialise notamment au travers d'investissements pour le déploiement de projets d'énergie propre, permettant à l'Inde de poursuivre ses efforts de décarbonation<sup>141</sup>. C'est dans cette optique que s'inscrit l'annonce durant la COP 26 à Glasgow, d'une coopération

---

<sup>137</sup> Mathilde Bonnassieux, « Royaume-Uni : des câbles sous-marins pour une énergie plus verte », Arte, 2022.

<sup>138</sup> Kevin Sara, « Brexit et Elecxit : sécurité énergétique au Royaume-Uni, opportunités dans un monde sous contrainte carbone », art.cit.

<sup>139</sup> HM Government, "Global Britain in a competitive age: The Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy", doc.cit.

<sup>140</sup> HM Government, « 2030 Roadmap for India-Uk future relations », Policy paper, Foreign, Commonwealth and Development Office, PM's Office, mai 2021.

<sup>141</sup> L'Inde a fixé un objectif de neutralité carbone d'ici 2070.

énergétique entre le gouvernement indien et britannique. Les deux pays souhaitent ainsi créer le premier réseau transnational d'échanges d'électricités renouvelables. Ce projet, appelé « One Sun One World One Grid », ou « Green Grids Initiative »<sup>142</sup>, devrait permettre de pallier les problèmes d'intermittence des énergies renouvelables, en favorisant la transmission d'énergie d'une région excédentaire en énergie solaire ou éolienne, à une région déficitaire. Cette initiative est soutenue par plus de quatre-vingts pays, en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris<sup>143</sup>. La *Green Grids Initiative* s'inscrit donc dans une stratégie de pivot vers l'indopacifique adoptée par la nouvelle politique étrangère britannique.

Par ailleurs, celle-ci semble identifier un autre partenaire clé de la région, cité près de vingt-sept fois dans la revue intégrée<sup>144</sup>, plus que tout autre pays : la Chine. Le gouvernement adopte cependant une position plus défensive vis-à-vis du pays, le qualifiant de « *défi systémique* »<sup>145</sup>. Le défi que représente la Chine pour la politique étrangère britannique est lié au souci de sécurité intérieure du Royaume-Uni. En effet, la revue intégrée souhaite attirer l'attention sur la protection des technologies et réseaux du Royaume-Uni, contre les tentatives de sabotage et d'espionnage de la Chine<sup>146</sup>. Cette idée se retrouve notamment dans les enjeux liés aux investissements chinois dans le secteur énergétique britannique. La construction de la centrale nucléaire Hinkley Point C constitue l'exemple même d'une coopération sino-britannique en la matière, la Chine fournissant les deux réacteurs pressurisés européens (EPR) de la centrale. Cependant, le gouvernement Johnson a récemment fait part de sa volonté d'empêcher la société nucléaire chinoise CGN de participer à de futurs projets de centrales au Royaume-Uni<sup>147</sup>. Cette mesure toucherait alors directement le projet d'EDF consistant à construire une réplique des réacteurs EPR d'Hinkley Point à Sizewell et Bradwell<sup>148</sup>. Ce durcissement des positions britanniques est notamment lié à la crainte croissante du gouvernement face à la dépendance de ses chaînes

---

<sup>142</sup> UN Climate Change Conference UK 2021, « Green Grids Initiative – One Sun One World One Grid: One Sun Declaration », novembre 2021.

<sup>143</sup> Leila Marchand, « COP 26 : l'Inde et le Royaume-Uni présentent un projet de réseau électrique « vert » mondial », *Les Echos*. Novembre 2021.

<sup>144</sup> HM Government, « Global Britain in a competitive age: The Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy », doc.cit.

<sup>145</sup> Mathieu Duchatel, Georgina Wright, Institut Montaigne, « La stratégie du Royaume-Uni envers la Chine : plus européenne qu'on ne le pense ? », mars 2021.

<sup>146</sup> Duchatel, Wright, Ibid.

<sup>147</sup> Marine Godelier, « Nucléaire : Johnson prêt à écarter la Chine des appels d'offres britanniques », *La Tribune*. Juillet 2021.

<sup>148</sup> Sharon Wajsbrodt, « Les tensions entre Londres et Pékin rebattent les cartes d'EDF », *Les Echos*. Juillet 2021.

d'approvisionnement et de ses infrastructures vis-à-vis de la technologie chinoise. Cependant, il est probable que cette décision soit le fait d'une motivation plus officieuse, liée à la menace que représenterait la Chine pour les technologies sensibles du pays<sup>149</sup>. En 2019 déjà, les États-Unis accusent CGN d'avoir volé la technologie américaine à des fins militaires, le Royaume-Uni semble aujourd'hui faire preuve d'une réticence similaire face au groupe chinois, dénonçant le manque de transparence de ses pratiques industrielles<sup>150</sup>. Le gouvernement semble ainsi utiliser la question climatique et les enjeux énergétiques comme instruments d'expression de la puissance d'un Royaume-Uni post-Brexit dans la région indopacifique. Il nomme de façon distincte et assumée les partenaires privilégiés de la zone, partageant leur vision en matière énergétique, ainsi que les potentiels adversaires susceptibles de menacer l'indépendance énergétique et la sécurité nationale britannique.

### **C) D'un « État-membre à un État démembré<sup>151</sup> » : des revendications d'indépendance nationale préexistantes et accentuées par le Brexit**

Malgré ses ambitions de puissance mondiales, la situation politique interne au Royaume-Uni et à l'organisation dévolue de son territoire fait ressortir certains enjeux énergétiques dans le cadre du Brexit. Ainsi, la dépendance énergétique de l'Irlande au reste du Royaume et les velléités d'indépendance écossaises sont autant d'éléments déstabilisateurs pour la cohésion nationale qu'ils s'avèrent pourtant déterminants dans la mise à bien de la stratégie extérieure du pays tout entier. En effet, un ébranlement de l'unité nationale britannique desservirait probablement fortement l'ambition d'indépendance énergétique de la Grande-Bretagne, et délégitimerait le projet du Brexit dans son ensemble. Comment projeter sa puissance à l'international, à l'image de ce que promeut la *Global Britain*, si l'autorité du gouvernement central se voit remise en question à l'intérieur même du pays et que les revendications d'autonomie s'intensifient à mesure que les négociations autour du Brexit se concrétisent ? Un rapprochement de l'Irlande et de l'Écosse avec les pays européens n'est peut-être pas à exclure, en vue de la pérennité des systèmes énergétiques qu'elles abritent.

---

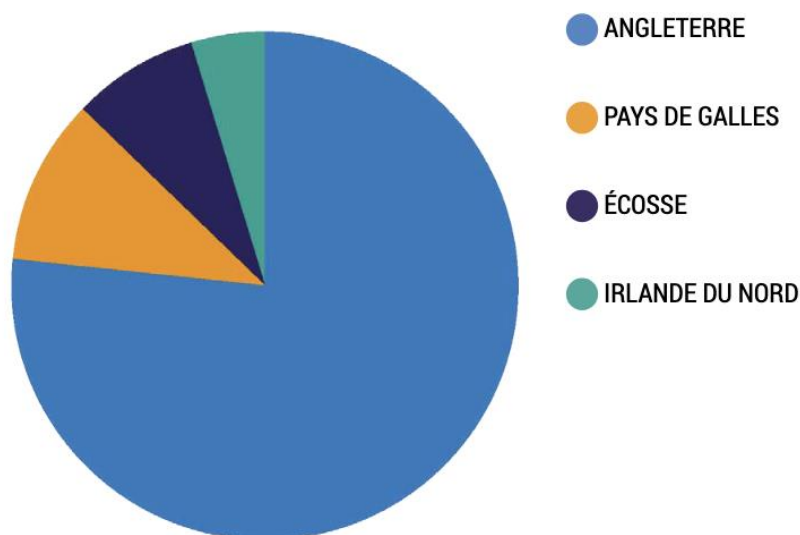
<sup>149</sup> Mathieu Duchatel, Georgina Wright, « La stratégie du Royaume-Uni envers la Chine : plus européenne qu'on ne le pense ? », art.cit.

<sup>150</sup> Marine Godelier, « Nucléaire : Johnson prêt à écarter la Chine des appels d'offres britanniques », art.cit.

<sup>151</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England?* », art.cit, 575-598.

### 1) Une dépendance énergétique de l'Irlande préoccupante

Les émissions des territoires sous administration dévolue représentent environ un quart des émissions de gaz à effet de serre en Grande-Bretagne<sup>152</sup>. En conséquence, les gouvernements nord-irlandais, écossais, et gallois, se doivent de mettre en œuvre la politique énergétique décidée par le gouvernement central à Westminster, mais peuvent également se doter d'objectifs climatiques propres<sup>153</sup>. Cette marge de manœuvre constitue une dimension non-négligeable de la question énergétique au Royaume-Uni, amenant à étudier le fonctionnement et les spécificités des systèmes énergétiques régionaux.



Émissions de CO<sub>2</sub> par nation au Royaume-Uni en 2016. Source : BEIS (2018).

A cet égard, l'Irlande du Sud et l'Irlande du Nord sont reliées par un marché unique de l'électricité, appelé *Single Electricity Market* (SEM). Celui-ci est établi en 2007 par le Conseil ministériel Nord/Sud<sup>154</sup>, puis réactualisé en 2018 afin d'intégrer les dernières évolutions du marché intérieur européen de l'électricité. Le SEM fonctionne grâce aux interconnexions énergétiques reliant l'Irlande au reste de la Grande-Bretagne. En Irlande, la sécurité des approvisionnements en énergie fait donc l'objet d'une attention politique croissante depuis l'annonce des résultats du référendum sur le Brexit en 2015. Selon le

<sup>152</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19.

<sup>153</sup> Nicola McEwen, Alexandra Remond, "The Repatriation of Competencies in Climate and Energy Policy after Brexit, Implications for devolution and multi-level government", *The UK in a Changing Europe*, Janvier 2019, 28.

<sup>154</sup> Irish Statute Book, "Electricity Regulation (Amendment) (Single Electricity Market) Act 2007".

gouvernement irlandais, « *la situation de l'Irlande en tant qu'île à la périphérie de l'Europe la rend particulièrement vulnérable aux perturbations de l'approvisionnement en pétrole, gaz ou électricité* »<sup>155</sup>. En effet, l'Irlande est l'un des pays les plus dépendants de l'UE en matière énergétique : en 2014, elle importait ainsi 85% de son énergie totale<sup>156</sup>. La situation énergétique du pays en fait un importateur quasi-naturel, car malgré l'exploitation de ses réserves en gaz naturel, celles-ci restent assez limitées. C'est pourquoi l'approvisionnement énergétique de l'Irlande repose aujourd'hui en grande partie sur le reste du Royaume-Uni. Le pays est relié au marché de l'électricité britannique par deux interconnecteurs d'une capacité de 500 MW chacun : Moyle, le reliant à l'Ecosse, et EWIC, le reliant au Pays de Galles<sup>157</sup>. De plus, l'Irlande est fortement dépendante de l'Angleterre pour ses approvisionnements en gaz. Elle est reliée au territoire britannique par deux gazoducs sous-marins transportant jusqu'à 93 % de la demande de gaz naturel de l'Irlande<sup>158</sup>. Depuis le milieu des années 1990, sa dépendance à l'égard des importations britanniques s'est donc considérablement accrue, en raison de l'augmentation de la consommation d'énergie et du déclin de la production de gaz naturel sur le territoire irlandais<sup>159</sup>.

L'annonce du Brexit suscite cependant certaines craintes vis-à-vis de la dépendance énergétique de l'Irlande au reste du Royaume. En mars 2018, la Première ministre Theresa May exprime la volonté du gouvernement de poursuivre « *une large coopération énergétique sécurisée avec l'UE, incluant la protection du marché unique de l'électricité à travers l'Irlande et l'Irlande du Nord, et l'exploration des options pour la participation continue du Royaume-Uni au marché intérieur de l'énergie de l'UE* »<sup>160</sup>. Pourtant, cette déclaration d'intention ne s'accompagne d'aucune certitude tangible vis-à-vis du maintien du *SEM* au marché intégré de l'Union. En effet, un Brexit sans accord reviendrait à couper le marché irlandais en deux, en rétablissant une frontière « symbolique » entre l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud<sup>161</sup>.

---

<sup>155</sup> Taoiseach, "National Risk Assessment 2016 – Overview of Strategic Risks", 2016.

<sup>156</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, « Brexit, Electricity and the No-Deal Scenario: Perspectives from Continental Europe, Ireland and the UK », Ifri, Etudes de l'Ifri, octobre 2018, 30-32.

<sup>157</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", doc.cit, 1-9.

<sup>158</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, « Brexit, Electricity and the No-Deal Scenario: Perspectives from Continental Europe, Ireland and the UK », doc.cit. 30-32.

<sup>159</sup> Pye, Mathieu, Deane, Ibid. 30-32.

<sup>160</sup> BBC News, "In full: Theresa May's speech on future UK-EU relations", mars 2018.

<sup>161</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». art. cit, 45-52.

Ce n'est donc qu'en juillet 2020, lors de la publication d'une communication de la Commission européenne concernant la préparation à la fin de la période de transition entre l'UE et le Royaume-Uni, que sont précisées les modalités de fonctionnement du marché irlandais de l'électricité. La Commission annonce alors que la sortie du Royaume-Uni au marché intégré de l'Union « *ne concernera pas les interconnexions électriques entre l'Irlande du Nord et l'Irlande, étant donné qu'en vertu de l'article 9 de l'accord de retrait, l'Irlande du Nord continuera de participer au marché unique intégré de l'électricité dans toute l'île d'Irlande.* »<sup>162</sup>. Par conséquent, puisque les dispositions de l'Union continuent de s'appliquer à l'Irlande du Nord, l'intégrité du marché d'échange d'électricité entre l'Irlande et le reste de l'UE reste intacte. Or, l'Irlande reste considérablement dépendante du reste du Royaume-Uni pour ses approvisionnements énergétiques. Les acteurs du secteur de l'énergie redoutent ainsi une exposition accrue du pays aux vulnérabilités du système électrique britannique post-Brexit<sup>163</sup>. Comme détaillé dans la communication de la Commission, celui-ci ne participera dorénavant plus aux plateformes spécialisées de l'Union. Il est donc probable qu'il se trouve considérablement bouleversé, tout comme les interconnexions reliant l'Irlande au reste du Royaume.

## ***2) L'enjeu écossais : un riche potentiel énergétique ravivant les vellétés d'indépendance dans un Royaume-Uni post-Brexit***

En 2020, 97% de l'électricité en Ecosse est fournie par des énergies renouvelables<sup>164</sup>. L'héritage énergétique du pays en fait un acteur naturellement privilégié de la politique énergétique du Royaume-Uni. En effet, la nation dévolue a pu bénéficier dans un premier temps de ses avantages naturels comparatifs, grâce à sa situation côtière en mer du Nord. L'Ecosse représentait ainsi au XXe siècle le principal producteur de pétrole et de gaz du Royaume-Uni, lui permettant de développer une expertise dans la fabrication, l'approvisionnement et l'ingénierie autour de ses ressources naturelles<sup>165</sup>. Face au déclin progressif de ces dernières, le pays décide alors de se tourner vers des sources d'énergies alternatives. Le gouvernement écossais, et plus particulièrement le *Scottish National Party*

---

<sup>162</sup> Commission européenne, « Se préparer aux changements : Communication sur la préparation à la fin de la période de transition entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », doc.cit.

<sup>163</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", doc.cit. 1-9.

<sup>164</sup> Cécile Ducourtieux, « Le Royaume-Uni relève à nouveau ses ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre », Le Monde, avril 2020.

<sup>165</sup> Stephen Maxwell, *Arguing for Independence: Evidence, Risk and the Wicked Issues*, op.cit, 155-166.



(SNP), s'est donc attaché à garantir à l'Ecosse un rôle de premier plan dans la course mondiale aux énergies renouvelables durant le XXI<sup>e</sup> siècle<sup>166</sup>.

Les compétences dévolues de l'Ecosse lui permettent de mettre en place sa propre politique énergétique, indépendamment de celle déployée par Westminster, et donc de prétendre notamment à des objectifs climatiques plus ambitieux que ceux du gouvernement central<sup>167</sup>. C'est dans ce contexte qu'est créée la loi écossaise sur le Changement Climatique de 2009<sup>168</sup>, prévoyant un objectif obligatoire de réduction des émissions nettes de carbone d'au moins 42% d'ici 2020 et 80% à l'horizon 2050. Le potentiel écossais en matière d'énergies renouvelables s'est donc considérablement développé, pour atteindre un quart de la capacité européenne de production d'énergie propre, tirée de l'énergie éolienne et marémotrice *offshore*<sup>169</sup>. Les opportunités économiques procurées par le développement du secteur sont tout aussi attractives : en 2016, les énergies renouvelables et les activités bas-carbone emploient environ 49 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 11 milliards de livres<sup>170</sup>. Le gouvernement écossais poursuit par ailleurs la transition énergétique du pays, via la création en 2017 d'un marché pour les services et les technologies d'efficacité énergétique, avec le *Scotland's Energy Efficiency Programme*<sup>171</sup>. La création en 2020 d'une banque dédiée au financement de la transition énergétique, avec la *Scottish National Investment Bank*, constitue une avancée majeure dans les efforts de décarbonation du pays. Le membre du Parlement Derek Mackay, ancien membre du SNP, assure ainsi au Parlement écossais que « *la mission première de la banque sera de faire face à l'urgence climatique mondiale en accélérant la juste transition vers des émissions zéro-carbone* »<sup>172</sup>.

Le référendum de juin 2016 sur la sortie de l'Union européenne replace cependant le sujet écossais au centre du débat politique et académique. Nombre de rapports ont été publiés par des universitaires et instituts de recherche, mais aussi par le gouvernement et le

---

<sup>166</sup> Maxwell, *Ibid*, 155-166.

<sup>167</sup> Nicola McEwen, Alexandra Remond, "The Repatriation of Competencies in Climate and Energy Policy after Brexit, Implications for devolution and multi-level government", *art.cit*, 28.

<sup>168</sup> Acts of the Scottish Parliament, "Climate Change (Scotland) Act 2009".

<sup>169</sup> Stephen Maxwell, *Arguing for Independence: Evidence, Risk and the Wicked Issues*, *op.cit.* 155-166.

<sup>170</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », *doc.cit*, 19.

<sup>171</sup> Scottish Government, "Scottish energy strategy: Scotland's Energy Efficiency Programme (SEEP)", Janvier 2017.

<sup>172</sup> BBC News, "MSPs pass Scottish National Investment Bank legislation", janvier 2020.

Parlement écossais, s'inquiétant des effets néfastes du Brexit pour l'économie écossaise<sup>173</sup>. Ces derniers mettent notamment en avant l'idée d'une baisse alarmante de la croissance et de l'activité, ainsi que du PIB et du pouvoir d'achat des ménages. La campagne du référendum sur l'indépendance de l'Ecosse en 2014<sup>174</sup> rappelle l'attachement de la nation à l'UE. Le Royaume-Uni dans lequel les Écossais ont choisi de rester était un membre de l'Union. Le Brexit vient cependant raviver les tensions et questionnements autour de l'indépendance de l'Ecosse. Celle-ci s'est majoritairement exprimée en faveur du maintien au sein de l'Union, avec un vote à 62% pour le « *Remain* »<sup>175</sup>. Cependant, l'accord final de retrait est décrit par le gouvernement de la Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon comme « *le pire du monde entier* »<sup>176</sup>, puisqu'il accorde à l'Irlande du nord le droit de rester au sein du marché unique européen, mais contraint l'Ecosse à en sortir. A cet égard, des secteurs clés pour la croissance ont été identifiés par les institutions écossaises, comme étant susceptibles d'être directement impactés par le Brexit<sup>177</sup>. Le secteur des énergies renouvelables est notamment concerné. Celui-ci redoute les effets négatifs liés à la fin des subventions européennes, et à la diminution de l'investissement extérieur du fait des incertitudes du Brexit. En effet, le Royaume-Uni recevait chaque année de l'UE, environ 2,5 milliards de livres sterling de subventions dans le domaine de l'énergie, notamment pour le financement des infrastructures et du développement régional<sup>178</sup>. Le Brexit annonce donc la perte du financement de la Banque européenne d'investissement, dont 30% des prêts étaient alloués au Royaume-Uni, en vue de soutenir les infrastructures énergétiques du pays, et notamment de l'Ecosse<sup>179</sup>.

---

<sup>173</sup> Voir par exemple: *Scotland's place in Europe*, Scottish Government, 2016 ; University of Glasgow, *Brexit and the future of the Scottish and UK economy*, 2017 ; Scottish Parliament, *The impact of Brexit on the Scottish budget*, 2017; Fraser of Allander Institute, *Brexit and the sectors of the Scottish economy*, 2017 ; Fraser of Allander Institute, *Brexit and the latest Brexit modelling scenarios: a negative outcome all round*, 2018 ; Scottish Government, *No-deal Brexit: economic implications for Scotland*, 2019 ; Fraser of Allander Institute, *Brexit uncertainty and the Scottish economy: Is winter coming?* 2019.

<sup>174</sup> Lors de laquelle 55,4 % des Écossais ont voté « non » à l'indépendance de l'Écosse.

<sup>175</sup> Jules Grandin, « Brexit : la carte des résultats par circonscription », art.cit.

<sup>176</sup> Kathleen Nutt, "Scotland faces 'the worst of all worlds' from UK Government's Brexit plans", The National, décembre 2020.

<sup>177</sup> Gilles Leydier, « 'Don't panic but do worry!!' L'Écosse et les enjeux économiques du Brexit », Observatoire de la société britannique, 2019, 87-104.

<sup>178</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*, op.cit, 117-128.

<sup>179</sup> Gavin, Pearce, *Ibid*, 117-128.

### 3) Un « Royaume Désuni<sup>180</sup> » ? : la tentation de se tourner vers les alliés européens

Dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, il est donc nécessaire d'étudier la situation des nations dévolues que représentent l'Irlande du Nord et l'Ecosse, afin d'évaluer l'impact de la politique extérieure britannique sur le reste du pays, et notamment sur les questions énergétiques qui les concernent. Depuis l'entrée en vigueur du Brexit le 31 janvier 2019, les deux entités se voient contraintes de se plier aux exigences du référendum. Comme abordé à l'instant, l'Ecosse en particulier, quitte notamment l'union douanière et le marché commun européen contre son gré. L'Irlande du Nord quant à elle, bénéficie d'un statut singulier, avec une appartenance politique au Royaume-Uni, mais une affiliation économique à l'Irlande du Sud, et donc au reste de l'UE. Il est ainsi probable que ces situations mettent en péril l'unité du Royaume. En effet, l'Irlande du Nord pourrait décider de se servir du levier énergétique qui est à sa disposition pour se tourner vers ses alliés européens. Une enquête de la Commission européenne de la Chambre des Lords souligne à cet égard qu'« aucun pays n'est une île énergétique. Il y a des avantages évidents à travailler au sein de l'UE pour relever le défi énergétique »<sup>181</sup>. La Commission européenne a ainsi identifié en 2011, neuf « corridors prioritaires » transeuropéens pour la construction de nouvelles infrastructures énergétiques<sup>182</sup>. Ces corridors englobent notamment des projets de réseaux en mer du Nord et en mer d'Irlande.

Par conséquent, le maintien de l'Irlande au marché intégré de l'énergie de l'UE pourrait lui permettre de continuer de bénéficier des projets d'intérêt commun (PIC) mis en place par l'Union<sup>183</sup>, et ainsi pallier sa dépendance énergétique vis-à-vis du reste de la Grande Bretagne. Les PIC sont des projets considérés par la Commission européenne, comme étant essentiels à la concrétisation du marché unique de l'énergie<sup>184</sup>. Ils bénéficient alors d'une large subvention, au travers du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). S'ajoutent à cela les incertitudes créées par le Brexit, quant à la construction de

---

<sup>180</sup> Moya Jones, *Le Royaume Désuni : Angleterre, Irlande, Ecosse, Pays de Galles : Introduction à la Dévolution*, Ellipses, 2003, 128.

<sup>181</sup> House of Lords, "No Country is an Energy Island: Securing Investment for the EU's Future", European Union Committee, 14<sup>th</sup> Report of Session 2012-2013, mai 2013.

<sup>182</sup> Michael Grubb, « Brexit and energy: cost, security and climate policy implications », doc.cit.

<sup>183</sup> Commission européenne, « Questions et réponses: projets d'intérêt commun dans le domaine de l'énergie », MEMO, 2013.

<sup>184</sup> Alice Paul, Wavestone, « Brexit : Quels impacts sur le marché de l'électricité européen ? », EnergyStream, 2019.

nouveaux projets d'interconnexions avec le Royaume-Uni, jugées alors plus risquées par les investisseurs. En effet, le professeur Michael Grubb affirme lors d'un comité parlementaire restreint, que « *nous [les Britanniques] sommes confrontés à un défi fondamental : l'énergie est une activité à très long terme et ce que l'industrie souhaite plus que tout, c'est une certitude dans laquelle investir* »<sup>185</sup>. Par conséquent, en vue de mettre fin à l'isolement électrique de l'Irlande, encore dépendante du transit britannique pour ses approvisionnements en énergie, le pays envisage la création d'un interconnecteur inédit, relié à la France. Le *Celtic Interconnector* est une ligne à courant continu d'une capacité de 700 MW et d'une longueur de 560 kilomètres, reliant l'Irlande au Finistère<sup>186</sup>. La Commission européenne a déjà accordé au projet une subvention de 530 millions d'euros, dans le cadre du déploiement de ses PIC, pour une mise en service prévue en 2026<sup>187</sup>. Ce nouveau projet d'interconnexion devrait permettre à l'Irlande d'accroître son indépendance énergétique, tout en assurant la sécurité de ses approvisionnements grâce à un lien permanent avec l'UE.

De son côté, L'Ecosse pourrait utiliser l'abondance des ressources en énergies renouvelables présentes sur son territoire, pour réclamer davantage d'autonomie, voire une indépendance totale vis-à-vis du reste du Royaume-Uni. Le gouvernement écossais n'a en effet pas attendu pour défendre sa stratégie face à Westminster. Dès 2016, il publie ainsi un rapport portant sur la place de l'Ecosse en Europe<sup>188</sup>. Celui-ci mentionne notamment la volonté de Nicola Sturgeon d'organiser un nouveau référendum d'indépendance en cas de Brexit *hard*, impliquant l'absence d'accord. Cependant, le gouvernement britannique s'est gardé de consulter ses nations dévolues, pour entamer la procédure de divorce avec l'UE. En effet, le Parlement britannique, rassemblant les députés de l'ensemble du Royaume-Uni, doit obligatoirement être consulté sur le déclenchement de l'article 50 du traité de Lisbonne, définissant les modalités de retrait de l'Union<sup>189</sup>. Ce n'est en revanche pas le cas pour les parlements régionaux. Face à cette décision, la Première ministre écossaise décide d'organiser un vote symbolique sur l'article 50 au Parlement écossais, permettant d'exprimer le ressentiment de la nation contre le vote du Brexit<sup>190</sup>. Ceci conjugué à la défiance assumée des députés écossais du SNP lors du vote sur le Brexit à la Chambre des Communes le 8

---

<sup>185</sup> House of Lords, "Brexit: Environment and Climate Change", European Union Committee, Février 2017.

<sup>186</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». art. cit, 45-52.

<sup>187</sup> Auverlot, Ibid, 45-52.

<sup>188</sup> Scottish Government, "Scotland's place in Europe", Corporate report, décembre 2016.

<sup>189</sup> « Traité sur l'Union européenne (version consolidée) », JO de l'Union européenne, 2012, 43-44.

<sup>190</sup> Romain Houeix, « Avec le hard Brexit, l'Ecosse rêve à nouveau d'indépendance », France 24, mars 2017.

février 2017, lors duquel ces derniers décident de chanter dans l'hémicycle l'hymne européen<sup>191</sup>, les passions indépendantistes se voient considérablement ravivées dans une Ecosse post-Brexit.

La possibilité d'une indépendance écossaise et d'une intégration à l'UE s'accompagne cependant d'un certain nombre de conditions. En effet, les États-membres doivent accepter à l'unanimité l'intégration d'un nouveau membre à l'Union. Or, l'Espagne et la Belgique se montrent réticents en 2014, puisque que les deux pays redoutent qu'une indépendance écossaise légitime les revendications régionalistes catalanes, mais aussi wallonnes et flamandes. Par ailleurs, il revient à Londres d'autoriser une nouvelle consultation sur l'indépendance d'une de ses régions, et d'en reconnaître le résultat. Bien que David Cameron s'y soit engagé en 2014, il reste pour le moment peu probable que l'actuel Premier ministre Boris Johnson prenne ce risque. Ce dernier réaffirme son opposition à la tenue d'un nouveau référendum d'indépendance, en estimant qu'ils ne doivent être autorisés « qu'une fois par génération »<sup>192</sup>. Face à ces éléments, un futur rapprochement de l'Irlande du Nord et de l'Ecosse avec l'UE ne semble pas exclu. Chaque nation a intérêt à protéger son propre système énergétique pour s'émanciper du gouvernement central et des conséquences d'un Brexit qu'elles n'ont notamment pas souhaité.

---

<sup>191</sup> Le Monde (vidéo), « Brexit : des députés écossais proeuropéens chantent l' « Hymne à la joie » lors d'un vote au Parlement britannique », février 2017.

<sup>192</sup> Le Point avec AFP, « Boris Johnson réaffirme son opposition à un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse », Le Point - International, janvier 2021.

## **Chapitre 2 – La question énergétique au Royaume-Uni : les effets d’un décalage entre intentions et réalisations sur la politique étrangère britannique**

La politique étrangère menée par le Royaume-Uni depuis la fin des années 1990, s’attache ainsi à faire de la question énergétique, un des fers de lance de sa stratégie. Le pays a donc pu parfois instrumentaliser le sujet énergétique, pour mener à bien certains projets d’ordre géopolitique. Cependant, il peut également arriver que les enjeux énergétiques auxquels fait face la Grande-Bretagne, influencent à leur tour la définition de sa politique extérieure. Leur rôle décisif vient considérablement bouleverser la stratégie gouvernementale, alors contrainte de composer avec des engagements environnementaux ambitieux, et les modalités pratiques de leur déploiement. Celles-ci s’avèrent en réalité souvent complexes, révélant l’écart manifeste entre les intentions affichées du gouvernement en matière de décarbonation, et la politique énergétique qu’il mène réellement. Ce décalage s’illustre notamment au travers de l’incapacité du gouvernement à fixer un cap stable en matière de stratégie énergétique durant les années 2010, et d’un objectif actuel de neutralité carbone quasi irréaliste. En résulte alors une capacité limitée à faire valoir les intérêts stratégiques d’un Royaume-Uni post-Brexit.

### **A) Les espoirs déçus des années 2010 : des contradictions et des objectifs aux contours flous comme signe d’un manque de stratégie claire en matière énergétique**

Le mandat politique du Premier ministre David Cameron n’est pas exempt de certaines incohérences en matière de gestion énergétique. Celles-ci sont notamment le fait d’une forte polarisation politique et d’enjeux électoraux significatifs, l’obligeant à composer avec les membres de son gouvernement, alors partisans d’une austérité budgétaire impliquant la limitation des dépenses dans les énergies propres ; et les revendications environnementales à l’échelle de la société civile. En cherchant cependant à arbitrer entre objectifs de décarbonation, sécurité des approvisionnements, et lutte contre la précarité énergétique des ménages, la stratégie énergétique déployée à cette période en ressort incertaine. Celle-ci semble souffrir d’une gouvernance maladroite, brandissant l’étendard du pragmatisme économique et de l’indépendance énergétique, pour justifier une politique nationale somme toute peu écologique.

### *1) La permanence de la polarisation politique et des vellétés électorales sous le gouvernement Cameron*

Si les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre restent contraignants, car inscrits dans le droit, grâce au *Climate Change Act 2008*, les moyens pour les atteindre évoluent considérablement à partir des années 2010. Apparaît notamment une forte polarisation politique sous le gouvernement de David Cameron, vis-à-vis de la politique climatique et énergétique à mener au Royaume-Uni<sup>193</sup>. Se divisent les libéraux-démocrates et les travaillistes d'un côté, puis les conservateurs et leur branche radicale de l'autre. Les premiers plaident pour une politique énergétique permettant d'atteindre les objectifs environnementaux fixés en 2008, tout en cherchant à sécuriser les approvisionnements énergétiques du pays, et des prix abordables pour les consommateurs. Ils sont notamment soutenus par le Comité sur le Changement Climatique, qui au travers de ses rapports, retrace les efforts de décarbonation du gouvernement et en évalue l'impact<sup>194</sup>. Les seconds en revanche, et en particulier certains climatosceptiques, voient la politique verte du gouvernement comme un obstacle à la croissance économique, et à la compétitivité des entreprises nationales. Leur chef de file, George Osborne, Chancelier de l'Échiquier responsable des finances, estime qu'« *en temps de crise et de restrictions budgétaires, le développement des énergies renouvelables est un luxe que le pays ne peut pas se permettre* »<sup>195</sup>. Il considère que cette source d'énergie est chère, et menace la sécurité d'approvisionnement du pays en cas de météo peu arrangeante<sup>196</sup>. Osborne souhaite notamment la suppression des aides publiques dédiées au développement des renouvelables, et la fin des taxes vertes imposées aux entreprises. En 2011, l'aile radicale des conservateurs décide par conséquent d'organiser une fronde contre le développement de l'éolien terrestre, représentant selon eux un gaspillage lors d'une période d'austérité budgétaire<sup>197</sup>. De fait, 101

---

<sup>193</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>194</sup> Voir par exemple : Climate Change Committee, « The Climate Change Act: A Retrospective », 2014 ; Climate Change Committee, « The Fourth Carbon Budget Review – part 2: the cost effective path to the 2050 target », 2013 ; Climate Change Committee, « Building a low-carbon economy – the UK's contribution to tackling climate change », 2008.

<sup>195</sup> Damian Carrington, "George Osborne demands massive cuts to windfarm subsidies", The Guardian, juin 2012.

<sup>196</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>197</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

membres du Parlement s'expriment dans une lettre ouverte adressée au gouvernement, pour demander que les subventions accordées au secteur de l'éolien terrestre soient abaissées<sup>198</sup>. Cette polarisation se retrouve également au sein des acteurs économiques, dont les intérêts sont défendus d'une aile politique à l'autre. En effet, la politique climatique divise tout aussi bien le monde politique que le monde des affaires, avec d'une part, un groupe d'acteurs adhérant à la vision environnementale et réclamant des objectifs ambitieux, et d'autre part, des entreprises craignant que ces politiques ne pèsent sur leurs coûts et leur compétitivité<sup>199</sup>. Ces entreprises se dotent souvent d'activités particulièrement énergivores, et s'exposent à une concurrence internationale intense<sup>200</sup>.

La stratégie politique déployée sous le gouvernement Cameron vis-à-vis de la politique énergétique à mener, est aussi largement motivée par des enjeux électoraux, notamment pour répondre à certains mécontentements en provenance de mouvements nationaux et internationaux. En effet, la politique énergétique du gouvernement se structure autour d'une idée clé : l'abandon du charbon. Cette stratégie est notamment prônée dès 2010, par le slogan qui est au cœur de sa campagne : « Vote blue, go green ! » (« Votez bleu, passez au vert »)<sup>201</sup>. David Cameron fait ainsi de l'environnement un thème phare de sa campagne, permettant de moderniser le parti conservateur britannique. Le choix de cette stratégie s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la nécessaire protection de l'environnement constitue un consensus entre les partis politiques, fédérant la quasi-totalité de l'électorat<sup>202</sup>. Une fois élu, la stratégie gouvernementale est ainsi déployée afin de répondre aux contestations des mouvements écologistes et altermondialistes. En effet, de nombreux mouvements de protestation face à l'utilisation du charbon se multiplient au Royaume-Uni durant les années 2010, portés par des groupes écologistes ou altermondialistes britanniques et internationaux<sup>203</sup>. Ces derniers dénoncent notamment les conséquences dangereuses pour la santé que représentent les microparticules polluantes émises par les centrales thermiques. L'hostilité est particulièrement intense dans les bassins miniers, et les terrains à proximité

---

<sup>198</sup> Patrick Wintour, "Coalition energy policy row as Ed Davey slaps down new Tory minister", *The Guardian*, octobre 2012.

<sup>199</sup> Matthew Lockwood, « The Political Sustainability of Climate Policy: The Case of the UK Climate Change Act ». *Global Environmental Change* 23, n° 5, 2013, 1339-48.

<sup>200</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », *doc.cit*, 19

<sup>201</sup> Neil Thomas Carter, Ben Clements, "From 'greenest government ever' to 'get rid of all the green crap': David Cameron, the Conservatives and the environment", *White Rose Research, University of York*, 2015, 204-225.

<sup>202</sup> Carter, Clements, *Ibid*, 204-225.

<sup>203</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », *art.cit*, 511-528.



des centrales, comme en témoigne l'opposition face au projet d'extension de la mine à ciel ouvert de Ffos-y-fran, avec la centrale thermique d'Aberthaw au Pays de Galles par exemple<sup>204</sup>.

C'est dans ce contexte que le gouvernement décide de lancer à partir de 2008 une *Low carbon transition*<sup>205</sup>, c'est-à-dire une transition vers moins d'émissions de carbone. Celle-ci se base notamment sur des sources d'énergies peu émettrices (sans être pour autant renouvelables) que sont l'énergie nucléaire et le gaz de schiste, permettant de pallier la fin de l'utilisation du charbon<sup>206</sup>. S'installe donc un certain consensus politique autour de la fin du charbon dans le mix énergétique britannique<sup>207</sup>. Le gouvernement Cameron prend alors un véritable tournant décisif, consacrant le recul définitif du recours à ce combustible : il s'engage à sortir du charbon au plus tard d'ici 2025. Ainsi, les mesures politiques prises au niveau européen avec la mise en place de normes sur la pollution, combinées aux mesures nationales, se révèlent d'une grande efficacité. Le gouvernement britannique met notamment en place en 2013 un prix plancher pour le charbon, grâce au mécanisme du CPF, ayant de lourdes conséquences sur sa rentabilité<sup>208</sup>. La production de charbon se divise par sept entre 2012 et 2018, pour ne représenter plus que 2% de l'électricité totale du pays en 2019<sup>209</sup>. La fin du charbon est donc utilisée par le gouvernement afin d'apaiser les nombreux conflits locaux liés à l'utilisation de la ressource, probablement en vue des prochaines élections en 2015, mais surtout pour justifier sa politique énergétique. Celle-ci se base en grande partie sur le recours au gaz de schiste et à l'énergie nucléaire, des sources d'énergies réputées pour leur caractère respectivement polluant, ou controversé au sein de l'opinion publique.

## ***2) 2010-2015 : Le difficile arbitrage entre objectifs environnementaux et sécurité d'approvisionnement***

Il existe un certain paradoxe dans l'évolution de la politique climatique et énergétique de David Cameron. Malgré une volonté affichée au début de son premier mandat, de faire

---

<sup>204</sup> Bailoni, Ibid, 511-528.

<sup>205</sup> HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », Department of Energy and Climate Change, juillet 2009.

<sup>206</sup> Voir Annexe 3 : « Approvisionnement total en énergie par source au Royaume-Uni 1990-2020 ». Source : International Energy Agency (IEA), 2022.

<sup>207</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19

<sup>208</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>209</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19

de son gouvernement « *le plus vert que la Grande-Bretagne n'ait jamais connu* »<sup>210</sup>, celui-ci s'engage en réalité dans une tout autre voie. Même si les efforts du gouvernement en matière de réduction du charbon sont largement reconnus, Cameron décide rapidement de soutenir l'exploitation d'une ressource fossile particulièrement décriée pour son impact environnemental : le gaz de schiste<sup>211</sup>. Cette ressource est ainsi présentée par le Plan pour une transition bas carbone<sup>212</sup> du gouvernement, comme une solution alternative et temporaire, permettant d'assurer la transition vers une économie décarbonée<sup>213</sup> tout en assurant la sécurité d'approvisionnement du Royaume-Uni. A cet égard, un rapport publié par *Overseas Development Institute* informe que le pays accorde 280 millions de livres sterling d'allègements fiscaux aux combustibles fossiles en 2011<sup>214</sup>. Ce revirement stratégique fait notamment l'objet d'une forte contestation nationale, protestant contre le recours à la fracturation hydraulique. L'opposition met en avant la gravité des dommages causés à l'environnement, combiné au frein que la pratique de la fracturation représente pour le développement d'autres énergies, bien plus propres. En effet, en attirant la majorité des investissements disponibles dans le domaine de l'énergie, la fracturation hydraulique risque d'enfermer le Royaume-Uni dans une trajectoire de combustibles fossiles hautement dommageable au déploiement d'énergies propres<sup>215</sup>. Les investissements dans les énergies renouvelables se voient alors réduits, au moment même où ce secteur naissant commence à s'établir au Royaume-Uni.

Par conséquent, l'écart entre les objectifs annoncés et les moyens pour y parvenir continue de se creuser avec David Cameron. Sa politique énergétique s'inscrit en début de mandat dans la continuité de celle menée par les gouvernements travaillistes précédents, l'obligeant de fait à respecter les objectifs de décarbonation. Elle fait cependant l'objet d'un certain nombre de rétropédalages concernant l'aide apportée aux énergies renouvelables, notamment à l'éolien et au solaire. Le gouvernement déclare ainsi la fin des subventions

---

<sup>210</sup> James Randerson, « Cameron: I want coalition to be the 'greenest government ever' », *The Guardian*, mai 2010.

<sup>211</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>212</sup> HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », doc.cit.

<sup>213</sup> Le gouvernement met notamment en avant le fait que le gaz de schiste émet moins de gaz à effet de serre que le charbon, ce qui pourrait aider le Royaume-Uni à atteindre ses objectifs de décarbonation.

<sup>214</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>215</sup> Neil Thomas Carter, Ben Clements, "From 'greenest government ever' to 'get rid of all the green crap': David Cameron, the Conservatives and the environment", art.cit, 204-225.

accordées au secteur de l'énergie éolienne, empêchant ce dernier de développer de nouveaux projets, au profit de l'exploitation du gaz de schiste<sup>216</sup>. L'entreprise Shell annonce notamment qu'elle ne souhaite pas investir dans l'éolien au Royaume-Uni, considérant que l'énergie n'est pas suffisamment viable sur le plan économique<sup>217</sup>. D'autres entreprises, à l'image de BP, décident de se retirer des projets de développement éoliens en Grande-Bretagne, préférant se tourner vers les États-Unis, dont le marché est soutenu par des subventions de dix milliards de livres par an en faveur de l'énergie verte<sup>218</sup>. Ces pertes de marché pour l'économie britannique réduisent donc la légitimité du pays, cherchant pourtant depuis la fin des années 1990 à s'affirmer comme un leader de la transition énergétique à l'échelle internationale. La croissance des capacités éoliennes du pays se voit ainsi fortement ralentie entre 2011 et 2018<sup>219</sup>.

De plus, le secteur de l'énergie solaire est également touché. Malgré l'introduction de tarifs d'achats pour le soutien au solaire photovoltaïque en 2010, le gouvernement décide par la suite de revenir sur ses positions. En effet, ce dernier sous-estime considérablement l'impact de cette incitation sur la prise de décision des ménages britanniques. En conséquence, trois fois plus de panneaux solaires sont installés chez les particuliers que ce qui est initialement prévu<sup>220</sup>. Le gouvernement décide alors de réduire de moitié le soutien financier apporté au solaire (avec effet rétroactif), l'initiative étant dorénavant jugée comme trop coûteuse. Or, lors de l'actualisation de sa feuille de route en faveur des renouvelables en 2012<sup>221</sup>, le gouvernement introduit pour la première fois le solaire photovoltaïque parmi les technologies clés de sa stratégie. Ces hésitations gouvernementales régulières quant à la stratégie énergétique à adopter interrogent la capacité du gouvernement Cameron à fixer un cap stable, et remettent en question sa capacité à s'établir en modèle international de décarbonation. L'approche « stop and go »<sup>222</sup> dans lequel il semble s'inscrire, décourage ainsi les investisseurs de la filière, et ralentit la mise en place des projets d'énergies

---

<sup>216</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », art.cit.

<sup>217</sup> Peter Truscott, « Bridging the UK renewables gap », doc.cit, 62-75.

<sup>218</sup> Truscott, Ibid, 62-75.

<sup>219</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>220</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>221</sup> HM Government, "UK Renewable Energy Roadmap Update 2012", Department of Energy and Climate Change, décembre 2012.

<sup>222</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », op.cit, 87-107.

renouvelables. A cet égard, Nick Rau, responsable de la campagne des énergies renouvelables au sein de l'ONG Les Amis de la Terre s'exclame : « *Le Royaume-Uni a un potentiel d'énergie renouvelable de premier ordre, mais une attitude de troisième ordre pour le développer* »<sup>223</sup>. La stratégie énergétique déployée en Grande-Bretagne lors des années 2010 semble donc incertaine, traduisant les espoirs déçus d'un gouvernement soumis aux contraintes budgétaires de son programme d'austérité<sup>224</sup>. Le décalage est d'une telle ampleur que Cameron annonce en 2013 vouloir en finir avec « *les foutaises vertes* », pesant selon lui sur les factures d'électricité des Britanniques<sup>225</sup>. Le sujet du prix de l'énergie est particulièrement sensible au Royaume-Uni, étant donné que la facture des ménages en gaz et en électricité augmente d'un tiers entre 2010 et 2013<sup>226</sup>.

### **3) La lutte contre la précarité énergétique comme nouveau défi depuis les années 2000**

C'est au Royaume-Uni qu'apparaît la notion même de précarité énergétique, au travers du terme *fuel poverty*. La chercheuse britannique Brenda Boardman définit ainsi ce concept pour la première fois en 1991, afin de désigner l'incapacité financière des ménages à se chauffer<sup>227</sup>. Selon elle, un ménage est donc considéré en situation de précarité énergétique, lorsqu'il a besoin de dépenser plus de 10% de son revenu dans le chauffage de son logement. La notion renvoie notamment à la capacité financière des ménages à régler leur facture d'énergie. Il apparaît alors essentiel pour un État de prendre en compte cet aspect de la sécurité énergétique. Or, très peu de pays européens reconnaissent explicitement le concept de pauvreté/précarité énergétique<sup>228</sup>. Seulement quatre d'entre eux l'ont inscrit dans leur législation nationale<sup>229</sup>, dont le Royaume-Uni à partir du début des années 2000. En effet, la *Warm Homes and Conservation Act*<sup>230</sup> promulguée en 2000, consacre la reconnaissance légale et la mise à l'agenda politique de l'enjeu que constitue la précarité

---

<sup>223</sup> Peter Truscott, « Bridging the UK renewables gap », op.cit, 62-75.

<sup>224</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », art.cit, 575-598.

<sup>225</sup> Eric Albert, « David Cameron veut en finir avec « les foutaises vertes » », Le Monde, novembre 2013.

<sup>226</sup> Albert, Ibid.

<sup>227</sup> Brenda Boardman, *Fuel poverty: From Cold Homes to Affordable Warmth*, Belhaven Press, 1991, 267.

<sup>228</sup> Rachel Guyet, « Précarité énergétique et justice énergétique : un droit à l'énergie est-il pensable ? », *L'Europe en Formation*, vol. 378, no. 4, 2015, 126-145.

<sup>229</sup> Le Royaume-Uni, l'Irlande, la France et la Chypre ont institutionnalisé une définition de la pauvreté énergétique dans leur loi nationale.

<sup>230</sup> "Warm Homes and Energy Conservation Act 2000". UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.

énergétique en Grande-Bretagne. Cette initiative fait du pays un pionnier de la lutte contre la pauvreté énergétique en Europe<sup>231</sup>. Le gouvernement fait alors reposer sa stratégie sur la régulation, lui octroyant un pouvoir d'intervention croissant en vue de promouvoir des objectifs à la fois sociaux, environnementaux, mais également sécuritaires (pour assurer la sécurité d'approvisionnement en énergie). Il s'engage notamment à éradiquer la précarité énergétique du pays à l'horizon 2016<sup>232</sup>. L'aide apportée ainsi par l'Ofgem, permet de compléter les politiques publiques menées par le gouvernement britannique en matière énergétique, en veillant à leur mise en œuvre. Une telle régulation permet notamment selon Rachel Guyet, « *d'encadrer les pratiques commerciales abusives, de régler la structure tarifaire, de vérifier l'adéquation des prix aux conditions des marchés, ou encore d'inciter les consommateurs à faire jouer la concurrence pour obtenir de meilleurs tarifs* »<sup>233</sup>. L'Ofgem est aussi épaulé par un comité indépendant de surveillance du marché créé en 2000, appelé Energy Watch<sup>234</sup>, chargé de représenter les intérêts des consommateurs. Par conséquent, l'aide apportée par ces organismes, combinée au déploiement de tarifs sociaux avantageux destiné aux personnes les plus vulnérables, se révèle particulièrement efficace au début des années 2000 au Royaume-Uni. Les prix de l'énergie diminuent de 8% à 17% pour les consommateurs privés entre 1998 et 2005<sup>235</sup>. Cependant, ils repartent à la hausse à partir de 2005, le prix du gaz augmentant de 51,3 % et celui de l'électricité de 33 %<sup>236</sup>.

Si ces politiques publiques comportent dans un premier temps un effet redistributif, elles semblent s'accompagner dans un second temps d'effets pervers, creusant de fait les inégalités face aux prix de l'énergie, au lieu de les résorber. En effet, conscients de l'enjeu que représente dorénavant les énergies renouvelables pour atteindre les objectifs ambitieux de décarbonation du Royaume-Uni, les gouvernements cherchent à encourager leur développement au cours des années 2010 en reportant le coût de leur stratégie sur la facture des ménages. Ceci est particulièrement le cas sous le gouvernement de David Cameron. Ce dernier se voit notamment tiraillé entre les besoins en approvisionnement du pays soutenus

---

<sup>231</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

<sup>232</sup> Cet objectif est fixé dans la Warm Homes and Energy Conservation Act 2000

<sup>233</sup> Rachel Guyet, « Précarité énergétique et justice énergétique : un droit à l'énergie est-il pensable ? », op.cit, 126-145.

<sup>234</sup> Voir le site officiel d'Energy Watch UK

<sup>235</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

<sup>236</sup> Guyet, Ibid, 59-86.

par les grands groupes industriels gaziers et nucléaires, les objectifs environnementaux nationaux et internationaux, et la nécessité d'éviter que les électeurs en provenance de la classe moyenne ne tombent dans la précarité énergétique avant les prochaines élections en 2015. La politique énergétique exposée par le *Low carbon Plan* de 2009<sup>237</sup>, lancé sous le gouvernement Brown, combinée à la feuille de route en faveur des renouvelables en 2012<sup>238</sup>, font de ces énergies un aspect incontournable de la stratégie de réduction des émissions de CO2 du gouvernement Cameron. Pour financer cette dernière, il décide donc de mettre en place des « taxes vertes », prélevées directement sur la facture des ménages. Un montant de 7 % à 10 % de la facture combinée gaz-électricité est alors consacré au financement de la transition énergétique bas carbone<sup>239</sup>. Cette pratique comporte cependant un caractère régressif, qui pèse sur les plus modestes et accentue l'iniquité énergétique<sup>240</sup>. Face à la hausse des prix, les ménages les plus pauvres se voient contraints de réduire leur consommation pour limiter la hausse de leurs dépenses énergétiques. Selon Brenda Boardman, en 2008, 30 % des ménages les plus pauvres dépensent plus de 10 % de leur revenu dans l'effort énergétique<sup>241</sup>. Ces chiffres correspondent donc bien aux caractéristiques d'une situation de précarité énergétique identifiées par la chercheuse.

Aujourd'hui encore, le défi de la précarité énergétique et de la hausse des prix de l'énergie reste toujours d'actualité au Royaume-Uni. En 2021, le prix du gaz naturel triple, alors qu'il représente encore 40% de la production d'électricité du pays, et chauffe 85% des foyers britanniques<sup>242</sup>. Cette flambée des prix est notamment due au contexte sanitaire de la crise du COVID-19, menant à l'épuisement des réserves de gaz alimentant les centrales électriques britanniques, ce qui entraîne une hausse de la demande mondiale en gaz naturel, puis *in fine*, une hausse du prix de la ressource<sup>243</sup>. Par conséquent, il est possible que cette situation allonge d'un demi-million de citoyens, le nombre de précaires énergétiques au Royaume-Uni<sup>244</sup>. Au-delà de l'enjeu que constitue la pauvreté énergétique dans le pays, une

---

<sup>237</sup> HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », doc.cit.

<sup>238</sup> HM Government, « UK Renewable Energy Roadmap Update 2012 », doc.cit.

<sup>239</sup> Guyet, *Ibid*, 59-86.

<sup>240</sup> Rachel Guyet, « Précarité énergétique et justice énergétique : un droit à l'énergie est-il pensable ? », *op.cit*, 126-145.

<sup>241</sup> Brenda Boardman, *Fixing Fuel Poverty: Challenges and Solutions*, Earthscan, 2010, 256.

<sup>242</sup> *The Economist*, « Expensive energy is baked into Britain's future », janvier 2022.

<sup>243</sup> Camille Magnard, « La flambée des prix du gaz bouleverse le marché de l'énergie britannique », *France Culture*, 2021.

<sup>244</sup> Jillian Ambrose, « UK Energy Market Crisis: What Caused It and How Does It Affect My Bills? » *The Guardian*, 2021.

telle hausse des prix du gaz est susceptible de lancer une vaste réaction en chaîne. Ceci pourrait notamment entraîner la flambée des prix d'une multitude de produits alimentaires (viande, boissons gazeuses) ou agricoles (engrais), dont la production dépend de cette ressource fossile<sup>245</sup>.

Ainsi, le large mouvement de privatisation et de libéralisation du secteur, initié dans les années 1980 et poursuivi dans les années 1990, vise notamment à assurer un marché concurrentiel, permettant aux consommateurs de changer de fournisseur d'énergie lorsqu'ils le souhaitent. L'objectif consiste alors à faire bénéficier les consommateurs britanniques du prix de l'électricité pesant le moins possible sur leur facture d'énergie. Cependant, intervient un second effet pervers lié à la mise en place de cette stratégie. En effet, malgré l'entrée sur le marché de fournisseurs de plus petite taille, ces derniers restent relativement peu visibles et peu connus du public. De plus, la séparation des activités de production, de transmission et de distribution de l'électricité, contraint un certain nombre de petites entreprises à déposer le bilan et cesser leurs activités, celles-ci n'étant plus suffisamment rentables<sup>246</sup>. La libéralisation du marché de l'énergie profite alors aux six plus grandes entreprises de gaz et d'électricité, surnommées les « Big six », et rassemblant : *British Gas*, *EDF Energy*, *EON*, *Npower*, *Scottish Power* et *SSE*. Par un phénomène de fusion-acquisition, les grandes firmes décident de racheter les petites entreprises d'énergie en difficulté, consolidant alors leur position dominante sur le marché<sup>247</sup>. Ainsi en 2011, les *Big six* représentent plus de trois quarts des parts de marché de l'électricité, et près de 40 % du marché du gaz<sup>248</sup>. Les effets de la concurrence se voient finalement considérablement limités, offrant aux principaux fournisseurs d'énergie davantage de contrôle sur les prix, ce qui se révèle fortement préjudiciable aux consommateurs britanniques.

## **B) Le *net zero* du gouvernement May : une illusion ?**

Bien que le gouvernement Cameron ait pu parfois délaissé l'enjeu climatique au prix d'autres considérations, ses successeurs s'attèlent à le replacer au cœur de la stratégie gouvernementale. En effet, les enjeux énergétiques semblent aujourd'hui transcender la

---

<sup>245</sup> Camille Magnard, « La flambée des prix du gaz bouleverse le marché de l'énergie britannique », doc.cit

<sup>246</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

<sup>247</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

<sup>248</sup> Rachel Guyet, *Accès à l'énergie en Europe*, op.cit, 59-86.

politique étrangère du pays, l'impératif de lutte contre le réchauffement climatique s'imposant de lui-même. La Première ministre Theresa May lance alors un objectif national neuf et ambitieux au travers du *net zero* à l'horizon 2050, repris ensuite par le gouvernement Johnson. Celui-ci semble en réalité surtout traduire les velléités de puissance mondiales du Royaume-Uni, dont le modèle énergétique est destiné à guider le reste des pays étrangers. Or, bien que la Grande-Bretagne promeuve un objectif encourageant avec le *net zero*, celui-ci paraît irréaliste dans la pratique. Une transition bas-carbone initiée dès la fin des années 1990 persiste en réalité aujourd'hui. Celle-ci semble seulement moins assumée par des gouvernements soucieux de l'image d'un Royaume-Uni post-Brexit, qu'ils se doivent désormais de valoriser auprès du reste du monde.

***1) L'objectif du net zero à l'horizon 2050 : la refonte du modèle énergétique britannique aux ambitions mondiales***

« En tant que premier pays à légiférer sur des objectifs climatiques à long terme, nous pouvons être vraiment fiers de notre bilan en matière de lutte contre le changement climatique [...] Ce pays a mené le monde en matière d'innovation pendant la révolution industrielle, et maintenant nous devons mener le monde vers une forme de croissance plus propre et plus verte. L'immobilisme n'est pas une option. Atteindre le net zéro d'ici 2050 est un objectif ambitieux, mais il est crucial que nous l'atteignons pour garantir la protection de notre planète pour les générations futures. »<sup>249</sup>. C'est en ces mots que s'exprime le 12 juin 2019 la Première ministre Theresa May, devant les membres du Parlement de Westminster. Pour la première fois dans l'histoire du Royaume-Uni, un gouvernement légifère pour engager le pays vers la neutralité carbone (*net zero*). Le pays est à cet égard, le seul de ceux du G7 à annoncer un tel engagement. Il amende ainsi le *Climate Change Act* de 2008 pour y inclure un objectif d'émissions nettes zéro à l'horizon 2050<sup>250</sup>. Le Royaume-Uni du gouvernement May fait donc preuve d'une ambition assumée, en vue d'ériger le pays en leader mondial de la décarbonation, projetant son influence au-delà de la sphère européenne. Par cette initiative, la Première ministre souhaite affirmer la souveraineté nationale britannique dans un monde post-Brexit, en appelant ainsi les autres pays à suivre son modèle.

---

<sup>249</sup> HM Government, "PM Theresa May: we will end UK contribution to climate change by 2050", Prime Minister's Office, The Rt Hon Greg Clark MP, and The Rt Hon Theresa May MP, Press release, juin 2019.

<sup>250</sup> Thomas Eck, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », art.cit.



Son successeur Boris Johnson, à l'occasion de la Journée de la terre en avril 2021, incite les pays à se montrer plus ambitieux dans la lutte contre le changement climatique<sup>251</sup>. Il invite notamment les dirigeants présents à se joindre au Royaume-Uni pour fixer de nouveaux objectifs de réduction des émissions d'ici à 2030, afin de s'aligner sur le principe du *net zero*. Il rappelle alors que le Royaume-Uni a dépassé les objectifs fixés par son premier et son deuxième budget carbone, et est en passe de dépasser ceux du troisième budget carbone qui prend fin en 2022. Ce résultat est le fait de réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie et de l'industrie. A ce jour, le pays a réduit ses émissions de 44% entre 1990 et 2019, et de deux tiers dans le secteur de l'électricité<sup>252</sup>. Pour le président de la COP 26, Alok Sharma, « *Ce pas en avant extrêmement positif pour le Royaume-Uni constitue une référence en matière d'objectifs ambitieux alignés sur [L'Accord de] Paris [...] Les objectifs à long terme doivent être soutenus par des plans de mise en œuvre crédibles et l'établissement de ce sixième budget carbone axé sur le zéro carbone s'appuie sur le cadre juridique de premier plan que constitue notre loi sur le changement climatique. [...] Les autres pays doivent suivre l'exemple du Royaume-Uni* »<sup>253</sup>. La lutte contre le changement climatique et l'enjeu énergétique qu'elle implique se placent ainsi au centre de la stratégie du gouvernement, dont l'indépendance politique procurée par le Brexit appelle à redéfinir sa place dans le jeu des puissances mondiales. La question énergétique semble ici encore représenter un élément de distinction important pour le Royaume-Uni, lui permettant de s'affirmer en tant que pionnier de la transition vers un monde décarboné.

L'annonce de l'objectif de neutralité carbone s'inscrit notamment dans le cadre favorable de la fin du recours au charbon. En mai 2016, la Grande-Bretagne connaît ses premières heures sans combustion de charbon, ce qui n'était pas arrivé depuis 1882<sup>254</sup>. En 2019, le pays n'y a pas recours durant 18 jours consécutifs pour s'approvisionner en électricité<sup>255</sup>. En 2020, dans le contexte inédit de la crise sanitaire, le Royaume-Uni bat son

---

<sup>251</sup> HM Government, "UK enshrines new target in law to slash emissions by 78% by 2035", Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Prime Minister's Office, The Rt Hon Kwasi Kwarteng MP, The Rt Hon Alok Sharma MP, and The Rt Hon Boris Johnson MP, avril 2021.

<sup>252</sup> HM Government, "UK enshrines new target in law to slash emissions by 78% by 2035", doc.cit.

<sup>253</sup> HM Government, Ibid.

<sup>254</sup> Thomas Eck, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », art.cit.

<sup>255</sup> Eck, Ibid.

record en laissant ses centrales à charbon à l'arrêt durant près de deux mois<sup>256</sup>. En conséquence, la part du charbon dans le mix énergétique britannique passe de 39,2% en 2012 à 2,1% en 2019<sup>257</sup>. D'autre part, le gouvernement May entend engager le Royaume-Uni vers la neutralité carbone à l'aide d'une *Clean Growth Strategy*<sup>258</sup> (une stratégie de croissance propre). Celle-ci expose notamment la manière donc le pays parviendra à respecter son quatrième et cinquième budget carbone, fixés pour la période 2023-2032. Les annonces de la fin du charbon et du *net zero* s'inscrivent dans un contexte plus global de refonte du modèle énergétique britannique<sup>259</sup>. Outre la fin de l'utilisation du charbon, la stratégie gouvernementale se base alors sur un soutien appuyé au secteur des énergies renouvelables, ainsi qu'au nucléaire<sup>260</sup>. En 2019, les énergies renouvelables fournissent près de 37% de l'électricité du pays, contre seulement 7% en 2010<sup>261</sup>. En 2020, en pleine crise du coronavirus, la part des énergies renouvelables est passée pour la première fois devant celle des énergies fossiles dans la production d'électricité du pays<sup>262</sup>, notamment grâce à l'énergie fournie par les éoliennes *offshore*. Le gouvernement entend ainsi compter sur le déploiement des renouvelables, aux côtés de l'énergie nucléaire, afin d'assurer la décarbonation totale du Royaume-Uni d'ici 2050. Le gouvernement Johnson semble poursuivre la voie tracée par sa prédécesseur, en faisant de l'éolien le pilier de la stratégie de décarbonation du pays. Il accepte ainsi le retour des subventions de l'État aux projets d'éoliennes terrestres, que le gouvernement Cameron avait supprimé. De plus, l'énergie nucléaire est considérablement renforcée par la mise en place du *Nuclear Sector Deal*<sup>263</sup> en 2018, dont le rôle est de maintenir la compétitivité du secteur. L'accord s'inscrit dans la stratégie de croissance propre de May, et prévoit notamment une réduction de 30% du coût des nouveaux projets de construction de centrales nucléaires d'ici 2050. Le gouvernement Johnson publie en 2020 un *Livre blanc* sur l'énergie, indiquant comment le Royaume-Uni entend assainir son système énergétique, et atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050<sup>264</sup>. Il présente

---

<sup>256</sup> Eck, Ibid.

<sup>257</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>258</sup> HM Government, "Clean Growth Strategy: An ambitious blueprint for Britain's low carbon future", Department for Business, Energy and Industrial Strategy, Policy paper, octobre 2017.

<sup>259</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>260</sup> Voir Annexe 3 : « Approvisionnement total en énergie par source au Royaume-Uni 1990-2020 ». Source : International Energy Agency (IEA), 2022.

<sup>261</sup> Thomas Eck, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », art.cit.

<sup>262</sup> Eck, Ibid.

<sup>263</sup> HM Government, "Nuclear Sector Deal", Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Policy paper, 2018.

<sup>264</sup> HM Government, « Energy White Paper, Powering our Net Zero Future », Department for Business, Energy & Industrial Strategy, 2020.

notamment un sixième budget carbone, recommandé par le CCC, définissant une diminution de 78% des émissions à l'horizon 2035 depuis les niveaux de 1990<sup>265</sup>. Le budget intègre pour la première fois la part du Royaume-Uni dans les émissions de l'aviation et du transport maritime international. De cette manière, le pays devrait être en mesure d'atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Bien que le gouvernement britannique souhaite se doter d'un objectif fort avec le *net zero*, les décisions politiques nationales posent cependant la question de la viabilité et du réalisme de la stratégie imaginée pour l'atteindre.

## ***2) Net zero ou low carbon transition ? : D'un glissement sémantique au changement de paradigme***

Même s'il semble que la Grande-Bretagne cherche une nouvelle fois à se démarquer sur la scène internationale, via un objectif inédit et original de neutralité carbone, celui-ci se révèle particulièrement difficile à mettre en place. Cette situation laisse alors à penser que les enjeux énergétiques ont parfois tendance à prendre le dessus dans leur relation avec la politique étrangère britannique, les gouvernements se voyant notamment contraints d'abandonner – de manière plus ou moins assumée – certains engagements. En réalité, une *low carbon transition* semble donc aujourd'hui subsister face à une véritable transition énergétique vers le *net zero* au Royaume-Uni. Cette transition bas-carbone se distingue de celle vers la neutralité carbone, car elle implique la persistance d'émissions de gaz à effet de serre, en quantité toutefois réduite. Cette évolution dans l'approche de la politique énergétique au Royaume-Uni, se distingue par un glissement sémantique dans les communications et rapports gouvernementaux, s'illustrant notamment dans les décisions politiques prises en matière climatique. Alison Anderson remarque ainsi une montée en puissance du discours du « héros vert britannique » entre le début des années 2000 et 2008 au Royaume-Uni<sup>266</sup>. Cette période se caractérise selon elle par une attention médiatique croissante à l'égard du changement climatique. En 2006, la couverture médiatique de ce sujet par les journaux nationaux est alors quatre fois plus importante qu'en 2003<sup>267</sup>. Le *Climate Change Act* de 2008 vient également institutionnaliser la question climatique et les enjeux énergétiques dans la mise à l'agenda politique. Le discours médiatique fait ainsi du

---

<sup>265</sup> HM Government, « Energy White Paper, Powering our Net Zero Future », Ibid.

<sup>266</sup> Alison Anderson, « Climate Change Communication in the United Kingdom ». In *Oxford Research Encyclopedia of Climate Science*. Oxford University Press, 2019.

<sup>267</sup> Anderson, Ibid.

gouvernement un « héros vert », dont les efforts dans la lutte contre le changement climatique sont largement reconnus, et même admirés.

Cependant, Anderson met en lumière un changement de paradigme dans le discours politique à partir de 2008 concernant la question environnementale. En effet, celle-ci semble s'éloigner de l'agenda politique pour s'orienter vers un discours de résolution de problèmes<sup>268</sup>. La couverture du changement climatique par la presse nationale britannique diminue considérablement suite au krash boursier américain de 2008, touchant par capillarité l'ensemble du monde, en entraînant une récession économique à l'échelle globale. De plus, malgré l'adoption du *Climate Change Act*, imposant un objectif ambitieux de réduction des émissions de carbone, le gouvernement britannique semble se détacher de la lutte contre le changement climatique. Est alors privilégié un discours portant sur la durabilité du système économique britannique, destiné à résoudre la crise en s'astreignant à de fortes coupes budgétaires. La stratégie gouvernementale semble alors inclure la gestion de l'énergie dans une stratégie plus large, axée autour de l'industrialisation et de la croissance économique.

Ce changement de discours politique est notamment concomitant avec le retrait du Royaume-Uni de l'UE. Après la réélection du gouvernement conservateur de Cameron en 2015, et le référendum du Brexit un an plus tard, s'opère une redéfinition des fonctions de certains départements gouvernementaux. Ainsi, le ministère de l'Énergie et du Changement Climatique (DECC) se voit démantelé, et remplacé par le ministère des Entreprises, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle (BEIS). Ce changement de nom n'est pas sans fondement. Il témoigne notamment de la volonté du gouvernement d'incorporer la gestion climatique et énergétique au sein d'un ensemble plus large de politiques industrielles<sup>269</sup>. La politique énergétique menée sous le gouvernement Cameron atteste donc de cette réorientation stratégique. La fin des subventions accordées aux énergies renouvelables et la relance de la fracturation hydraulique en parallèle, constituent l'illustration même d'une stratégie gouvernementale centrée sur la croissance économique. Par ailleurs, la *Clean Growth Strategy*<sup>270</sup> lancée ensuite par Theresa May, semble répondre aux mêmes objectifs. Les enjeux énergétiques semblent s'apparenter à une simple composante de la politique

---

<sup>268</sup> Anderson, Ibid.

<sup>269</sup> Joseph Dutton, La politique énergétique du Royaume-Uni : orientations passées et futures, Dans : La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen, op.cit, 229-244.

<sup>270</sup> HM Government, "Clean Growth Strategy: An ambitious blueprint for Britain's low carbon future", doc.cit.

économique et industrielle du gouvernement britannique, servant les intérêts économiques du pays. L'objectif de neutralité carbone au Royaume-Uni, est néanmoins assorti d'une condition majeure : que le *net zero* ne conduise pas à une perte de compétitivité des entreprises britanniques sur la scène internationale, et ce d'autant plus dans le cadre du Brexit<sup>271</sup>.

En capitalisant sur la réduction générale des émissions de gaz à effet de serre, plutôt que sur le développement des énergies renouvelables, le gouvernement semble donc davantage s'inscrire dans une *low carbon transition* plutôt qu'une véritable transition énergétique vers le *net zero*<sup>272</sup>. Par conséquent, l'attention politique semble davantage se porter à partir des années 2010 sur le recours à des énergies plus controversées vis-à-vis de l'opinion publique, tel que le nucléaire ou le gaz de schiste. Ces énergies sont alors présentées comme des passerelles, censées guider le pays vers son objectif de *net zero*, aux côtés des énergies renouvelables. En effet, les renouvelables confrontent chaque pays au problème d'intermittence. Bien que l'énergie éolienne parvienne à fournir près d'un quart de l'électricité au Royaume-Uni, la production d'énergie solaire reste limitée sur une île aussi nuageuse. En 2020, le soleil ne fournit ainsi que 4% de l'électricité du pays<sup>273</sup>. Le gaz et le nucléaire apparaissent donc comme des solutions efficaces au risque de défaut d'approvisionnement. Selon l'économiste et universitaire britannique Dieter Helm, plus la part des énergies renouvelables augmente dans le mix énergétique, plus il est nécessaire de construire des systèmes de recours<sup>274</sup>. A la différence du gaz de schiste, l'énergie nucléaire constitue à la fois une énergie faible en carbone et fiable, fournissant près de 16% de l'électricité du pays en 2021<sup>275</sup>. Elle permet donc d'assurer la sécurité d'approvisionnement du Royaume-Uni, tout en produisant une électricité peu émettrice de CO<sub>2</sub>. Cependant, un engagement vers la neutralité carbone implique davantage d'efforts et d'investissements dans les capacités renouvelables de la Grande-Bretagne. Les ambitions du *net zero* à l'horizon 2050 s'avèrent en réalité irréalistes, car il est physiquement impossible pour l'industrie éolienne d'atteindre cet objectif. En effet, le rapport d'avancement de 2019, délivré par le CCC au Parlement, montre qu'il serait nécessaire de tripler la capacité éolienne

---

<sup>271</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>272</sup> Bailoni, Ibid, 511-528.

<sup>273</sup> *The Economist*, « Expensive energy is baked into Britain's future », art.cit.

<sup>274</sup> Dieter Helm, "Brexit and its implications for the British energy market", Energy Futures Network Paper, 2018.

<sup>275</sup> *The Economist*, « Expensive energy is baked into Britain's future », art.cit.

terrestre au cours des quinze prochaines années pour espérer atteindre le *net zero* d'ici 2050<sup>276</sup>. Cependant, la réglementation encadrant leur mise en place est particulièrement stricte au Royaume-Uni, puisqu'elle est soumise au consentement des riverains vivant à proximité des sites<sup>277</sup>. Par ailleurs, se pose la question de la rentabilité de ces projets, étant donné que le secteur nécessite encore l'aide apportée par les subventions d'État pour assurer sa viabilité.

Le changement de paradigme d'un objectif de transition vers la neutralité carbone, vers une transition bas-carbone, se retrouve donc largement au travers de l'étude des discours et documents officiels du gouvernement. Ainsi, de la fin des années 2000 jusqu'au début des années 2010, le terme de *low carbon transition* apparaît clairement dans les documents<sup>278</sup>, et trouve sa traduction dans les récentes évolutions du modèle énergétique britannique. Cependant, en poursuivant l'étude des derniers rapports officiels, y compris ceux découlant de la stratégie vers le *net zero*, le terme de « transition » semble lui-même avoir presque disparu. Les discours et documents stratégiques officiels semblent donc avoir délaissé le concept de transition, pourtant d'une importance capitale dans les discours politiques, académiques et scientifiques de la société britannique. La question qui se pose est alors de déterminer si la disparition du terme de transition dans les documents officiels du gouvernement, entraîne mécaniquement la disparition d'une transition énergétique que le Royaume-Uni a constamment tenté de mettre en avant depuis la fin des années 1990. En réalité, la faible récurrence du concept de transition a peu à voir avec l'absence de changement du modèle énergétique britannique selon Mark Bailoni<sup>279</sup>. Bien que les intentions du gouvernement soient clairement définies au travers de l'objectif ambitieux du *net zero*, la stratégie pour y parvenir est seulement beaucoup plus abstraite et versatile. Une transition énergétique semble donc selon lui, bien réelle au Royaume-Uni, mais de se déployer de manière relativement peu planifiée du fait d'un contexte géopolitique changeant, et de l'alternance gouvernementale impliquant des stratégies environnementales variées.

---

<sup>276</sup> Climate Change Committee (CCC), "Summary Report - 2019 Progress Report to Parliament", juin 2019.

<sup>277</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

<sup>278</sup> HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », doc.cit.

<sup>279</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

### **C) Le Royaume-Uni post-Brexit : une capacité relativement limitée à s'imposer sur la scène internationale et à faire valoir ses intérêts**

Les enjeux énergétiques auxquels la Grande-Bretagne est confrontée amènent notamment les gouvernements successifs à promouvoir des objectifs environnementaux ambitieux, mais les contraintes – de manière plus ou moins assumée – à revenir parfois sur certains engagements, du fait des modalités complexes de leur concrétisation. Les attermoissements des dernières décennies pèsent indirectement sur la stratégie extérieure du pays, nécessitant une gouvernance nationale équilibrée pour parvenir à imposer sa vision dans un ordre international déséquilibré aujourd'hui par les reconfigurations du Brexit. A cet égard, le pays sait doter sa politique étrangère d'une certaine autonomie, comme en atteste son affranchissement énergétique vis-à-vis de la Russie. Il reste cependant largement dépendant du reste du monde pour une grande partie de ses ressources et infrastructures énergétiques, ce qui interroge sa capacité à contrer les incertitudes générées par le Brexit, et donc à défendre ses intérêts sur la scène internationale.

#### ***1) L'enjeu du gaz russe comme affirmation d'une autonomie de la politique étrangère britannique***

Une étude réalisée par le *Baker Institute for Public Policy* de l'université Rice, indique que la Russie a interrompu l'approvisionnement en pétrole brut et en gaz naturel des pays voisins, ou bien a pratiqué des prix abusifs, au moins quinze fois entre 1990 et 2015, dans un contexte de tensions politiques<sup>280</sup>. Le contexte international en vigueur, particulièrement tendu avec Moscou depuis l'invasion de l'Ukraine, vient ainsi rappeler à l'Europe sa dépendance accrue aux hydrocarbures russes. A cet égard, Helen Thompson considère que les enjeux énergétiques produisent des effets se propageant entre les sphères géopolitiques, économiques et politiques des États<sup>281</sup>. Elle montre alors que l'énergie constitue une variable décisive dans la définition de la politique étrangère d'un État, et donc dans les relations qu'il entretient avec les autres pays. Dès la fin des années 1990 et le début des années 2000, les États-membres de l'UE adoptent une attitude très différente vis-à-vis de leur dépendance gazière à la Russie. L'Allemagne en particulier ne cherche pas à s'en

---

<sup>280</sup> Gabriel Collins, Kenneth Medlock, Anna Mikulska, Steven Miles, "Strategic response options if Russia cuts gas supplies to Europe", Rice University's Baker Institute for Public Policy, février 2022.

<sup>281</sup> Helen Thompson, *Disorder: Hard Times in the 21st Century*, op.cit, 384.

affranchir, tandis que le Royaume-Uni préfère saisir l'opportunité que représente la découverte de gaz naturel liquide aux États-Unis dans les années 2010, pour se reposer sur les exportations américaines. En effet, une Europe dépendante de la Russie pour son approvisionnement énergétique compromet fortement sa souveraineté énergétique, et par extension sa souveraineté nationale<sup>282</sup>. Une fois en service, le gazoduc Nord Stream 2 sera en mesure de transporter 55 milliards de mètres cubes de gaz par an, doublant ainsi la capacité du gazoduc Nord Stream existant<sup>283</sup>. Or, cela rendra probablement l'Allemagne encore plus dépendante de l'énergie russe, affaiblissant d'autant plus la souveraineté énergétique de l'UE.

C'est dans cette optique que s'inscrit la récente décision du gouvernement Johnson. Celui-ci s'engage ainsi à mettre fin aux importations britanniques de pétrole et de gaz russe d'ici la fin 2022, celles-ci ne représentant que 8% de l'approvisionnement national<sup>284</sup>. Le Premier ministre rappelle que « *le monde ne peut pas être soumis à ce chantage continu* » de la part de la Russie<sup>285</sup>. Il compte notamment se reposer sur ses réserves présentes en mer du Nord, ainsi que sur les importations de gaz en provenance des États-Unis, mais principalement de la Norvège et des pays du Golfe. En effet, près de trois-quarts des importations de gaz britanniques en 2018 provenaient de Norvège, suivi par le Qatar, la Belgique et les Pays-Bas<sup>286</sup>. Grâce à la diversification de ses importations en gaz, le Royaume-Uni est par conséquent largement en mesure de s'imposer en cas de crise, comme cela semble être le cas aujourd'hui face à la Russie. Cette situation témoigne notamment d'une certaine autonomie de la politique étrangère britannique. Le pays voit ainsi sa sécurité énergétique bien plus renforcée que celle de l'UE, dont les positions allemandes cristallisent l'immobilisme actuel.

L'objectif de neutralité carbone que s'est fixé le gouvernement exige une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, que la relance de l'exploitation des champs pétroliers et gazières en mer du Nord risque cependant de fortement remettre en cause. Boris

---

<sup>282</sup> Michael Hewitt, "UK Energy Security and Resilience and the Challenges of Delivering Net Zero", Royal United Services Institute (RUSI), 2021, 60-61.

<sup>283</sup> Hewitt, *Ibid*, 60-61.

<sup>284</sup> Cécile Ducourtieux, « Avec la guerre en Ukraine, le gouvernement britannique reconsidère sa politique énergétique », *Le Monde*, mars 2022.

<sup>285</sup> Ben Riley-Smith, "Boris Johnson: West made a terrible mistake by failing to punish Vladimir Putin for Crimea invasion", *The Telegraph*, mars 2022.

<sup>286</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », *art.cit.*



Johnson doit notamment composer avec l'aile droite du parti conservateur, qui considère qu'une telle situation de crise justifie le recours au gaz de schiste, afin de limiter la hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs britanniques. A cet égard, David Frost, ancien ministre en charge du Brexit s'exclame en octobre 2021 : « *J'accepte que le changement climatique soit un problème, je ne pense juste pas que ce soit le principal problème auquel fait face le pays* »<sup>287</sup>. Par cette déclaration, il rappelle notamment l'urgence d'agir face à l'explosion du prix des hydrocarbures liée en partie à la guerre, faisant augmenter la facture du contribuable d'au moins 54% en 2022<sup>288</sup>. En soulignant le danger de la dépendance aux hydrocarbures russes, la guerre en Ukraine semble cependant raviver l'intérêt que constitue le développement d'énergies alternatives, tel que le nucléaire ou les renouvelables.

C'est pourquoi le 7 avril 2022, le Premier ministre britannique expose sa stratégie pour la sécurité énergétique de la Grande-Bretagne en déclarant : « *Les coûts énergétiques mondiaux augmentent depuis un certain temps, en raison de l'explosion de la demande et du redémarrage des usines après le COVID-19 ; l'invasion de l'Ukraine par Poutine les a fait grimper encore davantage et, en fin de compte, c'est le consommateur qui finit par en payer le prix [...] si nous voulons faire baisser les prix et les maintenir à long terme, nous avons besoin d'un flux d'énergie qui soit abordable, propre et surtout sûr. Nous avons besoin d'un approvisionnement en énergie qui est fait en Grande-Bretagne, pour la Grande-Bretagne* »<sup>289</sup>. Le gouvernement n'entend donc pas abandonner les efforts vers la neutralité carbone, en renonçant aux objectifs climatiques définis dans le « Plan en dix points » publié deux ans plus tôt<sup>290</sup>. Boris Johnson souhaite notamment porter à 25 % (contre 16 % aujourd'hui) la proportion d'électricité produite par le nucléaire, en encourageant la construction de nouvelles centrales. Il souhaite également accélérer l'installation d'éoliennes en mer afin de produire 50 GW d'ici à 2030<sup>291</sup>. Cependant, se pose toujours la question de la faisabilité de tels projets, étant donné que cinq des six centrales nucléaires du pays fermeront d'ici la fin de la décennie en raison de leur vieillissement, et qu'un seul projet est pour le moment en

---

<sup>287</sup> HM Government, "Lord Frost Speech: Observations on the present state of the nation – 12 October 2021", Cabinet Office and The Rt Hon Lord Frost CMG, octobre 2021.

<sup>288</sup> Amandine Alexandre, « Gaz russe: Londres mise sur le nucléaire et l'éolien en mer », Le Figaro, avril 2022.

<sup>289</sup> HM Government, "British energy security strategy", Department for Business, Energy and Industrial Strategy, Prime Minister's Office, Policy paper, avril 2022.

<sup>290</sup> HM Government, « The Ten Point Plan for a Green Industrial Revolution », doc.cit.

<sup>291</sup> Amandine Alexandre, « Gaz russe: Londres mise sur le nucléaire et l'éolien en mer », art.cit.

construction avec Hinkley Point C<sup>292</sup>. De plus, le ministre de l'Énergie, Kwasi Kwarteng, reconnaît que les mesures annoncées ne réduiraient pas le coût de l'énergie des Britanniques avant trois ou quatre ans, exposant alors encore le pays à la volatilité des prix du gaz durant cette période<sup>293</sup>.

## 2) *La persistance d'une dépendance accrue au reste de l'UE pour une grande partie des ressources et infrastructures énergétiques du Royaume-Uni*

Dans un rapport publié en 2010, le Conseil Mondial de l'Énergie (CME) affirme que : « la recherche de la durabilité énergétique devrait être au cœur des processus d'élaboration des politiques énergétiques »<sup>294</sup>. Cette durabilité se constitue selon le CME, autour d'un triple impératif appelé « trilemme énergétique » : la sécurité énergétique, l'équité énergétique et la durabilité environnementale.

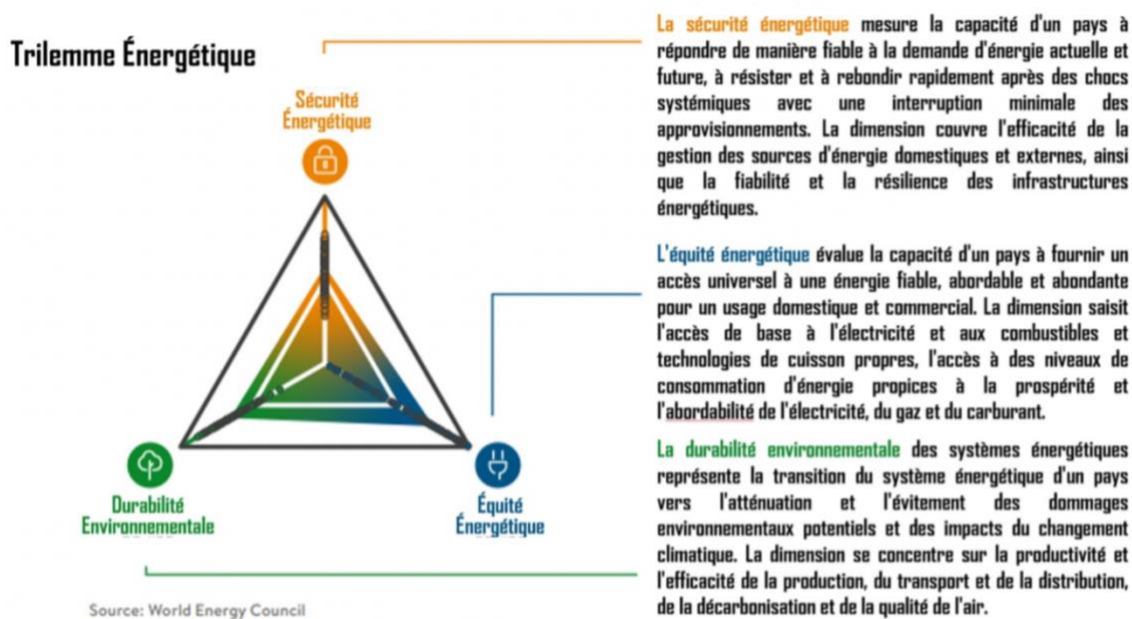


Schéma représentatif du Trilemme Énergétique. Source : World Energy Council (2012).

Appliqués à un État, ces objectifs se révèlent cependant souvent en contradiction les uns avec les autres. Le gouvernement britannique en charge de la politique énergétique se trouve à cet égard, régulièrement tiraillé entre le besoin d'assurer la sécurité

<sup>292</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19.

<sup>293</sup> Amandine Alexandre, « Gaz russe: Londres mise sur le nucléaire et l'éolien en mer », art.cit.

<sup>294</sup> World Energy Council, "Pursuing sustainability: 2010 assessment of country energy and climate policies", 2010, 92.

d'approvisionnement du pays, d'intégrer davantage d'énergies renouvelables au marché, et de veiller à garantir aux consommateurs un prix de l'énergie juste et raisonnable. Les interconnexions électriques, reliant le Royaume-Uni à l'UE, constituent probablement une réponse adaptée à ce trilemme. Elles se voient toutefois fortement remise en cause aujourd'hui dans le cadre du Brexit<sup>295</sup>.

En effet, les interconnexions constituent un fort symbole de la solidarité européenne et de l'équilibre du marché intérieur de l'UE<sup>296</sup>. Elles contribuent à la sécurité énergétique des États en leur permettant de s'entraider immédiatement en cas de pénurie d'électricité. L'électricité générée dans un pays circule alors entre les différents réseaux nationaux, renforçant l'intégration des marchés. Ce mécanisme dit de « couplage des marchés », répond à chacune des préoccupations du trilemme énergétique. Il permet de diminuer le risque de pénurie ou de panne d'électricité, d'assurer une meilleure coordination des sources d'énergies renouvelables en exportant le surplus de production d'un pays à un autre en manque d'énergie, et enfin de réduire significativement les prix pour les consommateurs, en leur faisant bénéficier d'une énergie à un prix parfois inférieur que celui des marchés nationaux. L'objectif du couplage des marchés est ainsi d'exploiter au mieux les complémentarités entre les bouquets électriques nationaux, en offrant un cadre favorable au transfert d'énergie entre les marchés où l'électricité est la moins chère, vers ceux où elle est la plus coûteuse<sup>297</sup>. Aujourd'hui, bien que le Royaume-Uni importe la majorité de son gaz de pays extérieurs à l'Union (Norvège, Qatar), plus de 5% de sa consommation d'électricité provient de pays européens, tel que la France, la Belgique et les Pays-Bas<sup>298</sup>. En ajoutant les importations en provenance d'Irlande, cette part s'élève à 6% de la consommation électrique britannique en 2019, et pourrait s'élever à plus de 20% en 2025 selon les estimations gouvernementales britanniques<sup>299</sup>. En conséquence, le Royaume-Uni se trouve en situation de forte dépendance technique vis-à-vis des interconnexions existantes avec ses voisins européens, mais est également exposé à une certaine dépendance commerciale vis-à-vis des futurs projets d'interconnexions, dont l'avenir est conditionné par les négociations du

---

<sup>295</sup> Axel Gautier, « Pas de Brexit pour les électrons », *Les Echos*, mars 2020

<sup>296</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », art.cit.

<sup>297</sup> Alice Paul, « Brexit : Quels impacts sur le marché de l'électricité européen ? », art.cit.

<sup>298</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », art.cit.

<sup>299</sup> Mark Bailoni, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », art.cit, 511-528.

Brexit<sup>300</sup>. Ainsi, plusieurs interconnecteurs d'une capacité égale de 4 GW, existent déjà entre la Grande-Bretagne et les États membres de l'UE, à l'image de BritNed avec les Pays-Bas, NEMO link avec la Belgique, ou IFA et IFA 2 avec la France<sup>301</sup>. D'autres sont même en cours de construction, comme Viking Link avec le Danemark, d'une longueur record de 740 kilomètres, pour une mise en service prévue pour 2023<sup>302</sup>. Cependant, certains projets encore à l'étude se voient gelés, voire abandonnés en raison des négociations du Brexit. A cet égard, le projet d'interconnexion NorthConnect, censé relier l'Ecosse à la Norvège, est aujourd'hui immobilisé<sup>303</sup>. D'autre part, le projet Aquind, reliant la France à la Grande-Bretagne se voit retirer son statut de projet d'intérêt commun accordé en 2018 par l'UE<sup>304</sup>, remettant fortement en cause la rentabilité financière d'une telle interconnexion.

Par ailleurs, le Brexit met également en lumière la forte dépendance de la filière nucléaire britannique à la filière nucléaire européenne, et plus particulièrement française. En effet, le cas de la centrale d'Hinkley Point C constitue un paradoxe saisissant. Le directeur de la stratégie et des affaires générales d'EDF, Paul Spence, déclare au sujet du projet : « *Pour nous, il est essentiel qu'il y ait une relation très forte entre la France et le Royaume-Uni sur une série de sujets autour de la transition énergétique* », Hinkley Point C représente ainsi selon lui une véritable « *collaboration franco-britannique à tous les niveaux* »<sup>305</sup>. La construction de la centrale est donc lancée en 2016, soit la même année que le référendum affirmant la décision britannique de quitter l'Union européenne. Cette décision peut paraître étonnante, dans la mesure où la construction d'Hinkley Point C vient consolider la filière industrielle nucléaire européenne, constituant elle-même une dimension propre à la politique énergétique commune, à laquelle le Royaume-Uni choisit de renoncer<sup>306</sup>. La filière nucléaire révèle ainsi le décalage manifeste entre les ambitions de souveraineté énergétique du Royaume-Uni, et la dépendance d'une partie de ses infrastructures énergétiques au reste de l'Union. Le projet d'Hinkley Point C se base notamment sur la construction de deux EPR,

---

<sup>300</sup> Voir Annexe 4 : « Les interconnexions électriques entre le Royaume-Uni et les pays d'Europe ». Source : National Grid, FT research, 2021.

<sup>301</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", doc.cit, 1-9.

<sup>302</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », art.cit.

<sup>303</sup> Alice Paul, Clément Le Roy, « Brexit : un accord in extremis, quels impacts sur le marché électrique européen ? », Connaissance des énergies, 2021.

<sup>304</sup> Paul, Le Roy, Ibid.

<sup>305</sup> French Chamber of Great Britain, "EDF Energy: Franco-British collaboration to reach net zero", mars 2022.

<sup>306</sup> Claude Fischer-Herzog, « L'Union de l'énergie : quelle sécurité énergétique en Europe ? » *Revue internationale et stratégique* 104, n° 4, 2016, 101-11.

dont la conception des composants est assurée par EDF. Le projet repose donc en grande partie sur l'expertise française, dont l'expérience dans le développement de l'énergie nucléaire<sup>307</sup> est déterminante afin de garantir la sécurité de la centrale, ainsi que la qualité de ses composants.

Le projet de construction de la centrale Sizewell C dans le Suffolk, dépend également de la participation d'EDF, dont les deux EPR contribueront, à produire 7% de l'électricité au Royaume-Uni<sup>308</sup>. Ce projet reste cependant en suspend pour le moment, en raison des réticences du gouvernement britannique à laisser la société chinoise CGN prendre part à son développement aux côtés d'EDF<sup>309</sup>. Par conséquent, le Royaume-Uni se trouve une fois de plus confronté à un dilemme, l'obligeant à privilégier ses objectifs de décarbonation et la sécurité de ses approvisionnements, en dépit de son indépendance énergétique vis-à-vis de l'UE. La nécessité d'une collaboration avec l'UE en matière énergétique pousse notamment le gouvernement à adapter la politique étrangère britannique à la réalité des enjeux auxquels le pays fait face aujourd'hui.

### ***3) Les incertitudes du Brexit : une menace à la sécurité énergétique et la compétitivité du pays à l'échelle mondiale***

Le Brexit engendre inévitablement des effets sur les futurs investissements dans les interconnecteurs reliant le Royaume-Uni au reste du monde. De plus, la sortie du pays du marché intégré de l'énergie de l'Union risque de fortement compromettre sa capacité à garantir sa sécurité énergétique, en rendant son maintien notamment plus coûteux. A priori, le besoin de nouvelles interconnexions électriques pour le Royaume-Uni est évident, car les interconnexions faisant transiter de l'électricité produite par des énergies renouvelables sont essentielles à la concrétisation des objectifs de décarbonation du pays. A l'horizon 2025, l'électricité importée pourrait ainsi représenter jusqu'à un quart de l'électricité consommée au Royaume-Uni<sup>310</sup>, rendant nécessaires les interconnexions avec l'Europe continentale. Or, leur construction implique de lourds investissements dans l'infrastructure du système

---

<sup>307</sup> Le président français Emmanuel Macron a annoncé début 2022 que la France construirait au moins six - et peut-être jusqu'à 14 - nouveaux réacteurs nucléaires d'ici 2050 pour soutenir la transition du pays vers des émissions nettes nulles.

<sup>308</sup> Gaïc Le Gros, « EDF dépose une demande pour la construction de deux EPR à Sizewell », SFEN, 2020.

<sup>309</sup> Marine Godelier, « Nucléaire : Johnson prêt à écarter la Chine des appels d'offres britanniques », art.cit.

<sup>310</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », art.cit.

électrique (la production et les réseaux). Ces derniers sont notamment estimés à plus de 140 milliards de livres sterling<sup>311</sup>. Cependant, ce coût de financement ne prend pas en compte les risques liés à l'incertitude des effets du Brexit. Les interconnexions nécessitent à cet égard, la mise en place d'accords bilatéraux, traduisant une large coopération entre les pays reliés énergétiquement<sup>312</sup>. Une analyse de *Vivid Economics*<sup>313</sup> suggère ainsi que le coût de financement permettant d'amortir l'incertitude à court terme des investisseurs, requerrait des centaines de millions de livres supplémentaires.

En juillet 2019, la Commission de régulation de l'énergie en France fait ainsi déjà part de ses réticences vis-à-vis des règles d'accès et d'utilisation des interconnexions entre le continent et le Royaume-Uni<sup>314</sup>. La Commission déplore notamment le manque de visibilité sur le cadre réglementaire et économique à venir. Les incertitudes qui en découlent remettent en question la rentabilité de tels projets, gelant alors tout accroissement de la capacité d'interconnexion électrique entre la France et la Grande-Bretagne au-delà des projets déjà en construction. Une étude réalisée en octobre 2017<sup>315</sup> indiquait déjà que la valeur économique d'une telle ligne entre la France et le Royaume-Uni se verrait particulièrement compromise en cas de découplage des marchés avec l'UE. Le pays qui ne bénéficierait plus des fonds d'investissement européens, aurait donc besoin de se doter lui-même de technologies de pointe pour assurer la sécurité de ses approvisionnements. Par conséquent, l'incertitude dans laquelle sont plongés les autorités nationales et les développeurs de projets, rend les investissements dans les interconnexions avec le Royaume-Uni bien plus risqués. Cette situation risque donc de retarder considérablement la construction des projets d'interconnexion, et donc de menacer à terme la sécurité du système électrique britannique. Par ailleurs, elle est également susceptible de favoriser le développement de projets européens concurrents aux interconnexions britanniques, à l'image de l'interconnexion électrique Nordlink, entre la Norvège et l'Allemagne, ou Celtic Interconnector, entre l'Irlande et la France<sup>316</sup>. En 2017, la Banque européenne d'investissement exprime notamment déjà son soutien à la construction de la première ligne,

---

<sup>311</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", art.cit, 1-9.

<sup>312</sup> Michael Grubb, « Brexit and energy: cost, security and climate policy implications », art.cit.

<sup>313</sup> Vivid Economics, "Assessment of the impact of leaving the EU ("Brexit") on the UK's energy Sector", mars 2016.

<sup>314</sup> Dominique Auverlot, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie », art. cit, 45-52.

<sup>315</sup> Alice Chiche, « Étude de la valeur des interconnexions entre la France et la Grande-Bretagne », Artelys, 2017.

<sup>316</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", art.cit, 1-9.

en accordant un prêt de 350 millions d'euros pour concrétiser son financement<sup>317</sup>. La Commission européenne quant à elle, accorde en 2019 une subvention de 530 millions d'euros au deuxième projet<sup>318</sup>. Ces aides financières témoignent ainsi de la baisse de compétitivité du réseau électrique britannique au niveau international, risquant de desservir les ambitions de puissance mondiale auxquelles semble aujourd'hui prétendre un Royaume-Uni hors de l'UE.

En conséquence, la Commission européenne annonce déjà en juillet 2020, avant même la signature de l'accord de commerce et de coopération conclu entre le Royaume-Uni et l'UE en janvier 2021<sup>319</sup>, le découplage des marchés électriques reliant les deux entités. Ceci dissipe alors les incertitudes entourant les négociations du Brexit, mais introduit cependant de nouvelles modalités quant aux échanges d'électricité via les interconnecteurs. Rappelons que la communication de la Commission déclare qu'« *À compter du 1er janvier 2021, même si les interconnexions électriques et gazières pourront bien sûr toujours être utilisées, le Royaume-Uni ne participera plus aux plateformes spécialisées de l'Union. D'autres solutions de repli seront utilisées pour échanger de l'électricité sur des interconnexions avec la Grande-Bretagne. Ces solutions devraient permettre la poursuite des échanges d'électricité, quoiqu'avec un niveau d'efficacité qui ne sera pas le même que dans le cadre actuel du marché unique.* »<sup>320</sup>. Au-delà de la perte des prêts préférentiels de la BEI et des subventions de la Commission, les projets énergétiques britanniques se voient dorénavant considérablement affaiblis par la fin du mécanisme de couplage des marchés, permettant d'exploiter au mieux les complémentarités des bouquets nationaux. Le libre-échange d'électrons entre les pays permet notamment aux fournisseurs d'électricité de tirer profit des différences de prix en temps réel, ce qui bénéficie aux consommateurs<sup>321</sup>.

Or, le départ du Royaume-Uni du marché intérieur de l'énergie introduit un découplage des marchés de l'électricité aux conséquences particulièrement lourdes pour les

---

<sup>317</sup> Banque européenne d'investissement, « La BEI soutient la réalisation de la première interconnexion électrique entre l'Allemagne et la Norvège », avril 2017.

<sup>318</sup> Voir le site officiel : Celtic Interconnector, « Subvention européenne accordée au projet Celtic Interconnector : RTE se félicite du soutien apporté », RTE, Eirgrid, octobre 2019.

<sup>319</sup> Commission européenne, « Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », janvier 2021.

<sup>320</sup> Commission européenne, « Se préparer aux changements : Communication sur la préparation à la fin de la période de transition entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », doc.cit.

<sup>321</sup> Thomas Lestavel, « Les projets d'interconnexions électriques freinés par le Brexit », *Le Figaro*. 19 août 2020.

Britanniques. Les « *solutions de repli* » mentionnées dans la note, induisent en effet une moindre résilience du réseau britannique. Elles sont expliquées dans une communication du *Single Day-Ahead Coupling (SDAC)* datant de novembre 2020 : « *La capacité électrique des interconnexions UE-Grande-Bretagne ne sera pas disponible pour les enchères implicites journalières à partir du 31 décembre 2020, et sera vendue par le biais de mécanismes alternatifs* »<sup>322</sup>. Cette déclaration instaure alors le remplacement des enchères implicites journalières par des enchères explicites sur les nœuds d'échange avec le Royaume-Uni<sup>323</sup>. Autrement dit, l'électricité générée à chaque extrémité d'une interconnexion électrique avec la Grande-Bretagne, sera désormais vendue séparément des capacités de transport.

Ce nouveau fonctionnement expose cependant le pays à certains risques de défaillances du système, puisque l'énergie ne sera plus vendue « au meilleur prix », car elle pourrait se voir sous-estimer, et que les capacités de transport pourraient également se voir saturer<sup>324</sup>. A titre d'exemple, la perte potentielle pour l'interconnexion Nemo, entre le Royaume-Uni et la Belgique, pourrait atteindre jusqu'à un milliard d'euros par an dans le cadre de ces nouveaux échanges, dont 60% seraient intégralement supportés par la Grande-Bretagne<sup>325</sup>. La sortie du Royaume-Uni du marché électrique européen risque donc de rendre les échanges avec l'UE, bien moins intéressants car peu rentables, et d'augmenter le coût final de l'énergie pour la Grande-Bretagne, et les pays européens auxquels elle est connectée. La suspension des projets d'interconnexion, combinée à une interopérabilité limitée des réseaux électriques et gaziers britanniques, risquent probablement d'exposer davantage le pays à des défauts d'approvisionnement en énergie, ou aux aléas climatiques extrêmes<sup>326</sup>. A cet égard, aucun pays n'échappe aujourd'hui au risque de panne d'électricité massive, le Royaume-Uni en connaît lui-même une durant l'été 2019, constituant la plus importante panne du pays depuis plus de dix ans<sup>327</sup>. Le couplage des marchés via des enchères implicites journalières permet notamment de pallier ce dysfonctionnement, en favorisant la

---

<sup>322</sup> Single Day-Ahead Coupling, "Single Day-Ahead Coupling (SDAC) and the GB parties are preparing for the anticipated impacts of Brexit on implicit day-ahead market coupling", Communication note, novembre 2020.

<sup>323</sup> Alice Paul, Clément Le Roy, « Brexit : un accord in extremis, quels impacts sur le marché électrique européen ? », art.cit.

<sup>324</sup> Paul, Le Roy, Ibid.

<sup>325</sup> Alice Paul, « Brexit : Quels impacts sur le marché de l'électricité européen ? », art.cit.

<sup>326</sup> Atlante, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », art.cit.

<sup>327</sup> Le Monde avec AP, « Coupures de courant massives au Royaume-Uni », Le Monde, aout 2019.



transmission immédiate d'énergie d'un pays à un autre en cas de pénurie. Cette configuration pourrait alors engendrer un coût d'approvisionnement plus élevé, le pays se voyant contraint à terme d'investir dans sa propre capacité de secours, au détriment du contribuable Britannique<sup>328</sup>.

Par ailleurs, la dépendance énergétique du Royaume-Uni envers certains États-membres de l'UE peut également constituer un moyen de pression dans le cadre des négociations du Brexit. En effet, le profond désaccord entre la France et la Grande-Bretagne vis-à-vis de la répartition des zones de pêche suite à l'annonce du Brexit, entraîne la menace de mesures répressives envers les Britanniques, faisant du levier énergétique un réel outil de puissance. En effet, malgré l'accord de commerce et de coopération trouvé entre les deux pays<sup>329</sup>, autorisant les pêcheurs français à pêcher dans la zone de six à douze miles marins au large des côtes britanniques jusqu'au 31 décembre 2021, des tensions ressurgissent autour de l'île anglo-normande de Jersey en mai de la même année. Les autorités britanniques continuent de restreindre l'accès des pêcheurs français à leurs eaux. Ces dernières publient notamment une liste de quarante et un navires autorisés à pêcher autour de l'île, sur trois-cent quarante-quatre demandes initiales de licences<sup>330</sup>. De plus, le Royaume-Uni décide également de nouvelles conditions d'accès à la zone de pêche, sans en notifier préalablement la Commission européenne<sup>331</sup>. Ces conditions restreignent considérablement les zones de pêche française, et déterminent le type de bateau autorisé à pénétrer dans les eaux britanniques. Face à cette décision, la ministre française de la mer, Annick Girardin mentionne de potentielles mesures de rétorsion à l'égard de Jersey, dont « *la suspension de l'alimentation électrique de l'île* », fournie à 95 % par EDF via des câbles sous-marins depuis la France. Un tel contentieux vient ainsi marquer une escalade majeure des tensions<sup>332</sup> entre la France et le Royaume-Uni dans le cadre des négociations du Brexit. « *La France menace d'éteindre les lumières de Jersey* » s'alarme le *Times*<sup>333</sup>. La dépendance énergétique des Britanniques à l'Hexagone expose notamment leur système d'approvisionnement à une

---

<sup>328</sup> Michael Grubb, « Brexit and energy: cost, security and climate policy implications », art.cit.

<sup>329</sup> Commission européenne, « Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », doc.cit.

<sup>330</sup> Olivier Duplessix, « Pourquoi la France menace-t-elle de couper l'électricité à Jersey ? », Ouest-France, mai 2021.

<sup>331</sup> Duplessix, Ibid.

<sup>332</sup> Daniel Boffey, « France threatens to turn off Jersey's lights in post-Brexit fishing row », The Guardian, mai 2021.

<sup>333</sup> Adam Sage, Bruno Waterfield, « France threatens to turn off Jersey's lights in post-Brexit fishing row », The Times, mai 2021.

vulnérabilité accrue. Bien que cette menace ne se concrétise pas, Jersey constitue l'exemple même des conséquences engendrées par la fin du cadre juridique de l'Union. En remplaçant le droit européen, le droit international économique s'impose lors d'un tel litige, favorisant davantage la rétorsion à la concertation<sup>334</sup>.

Cette situation révèle la capacité limitée d'un Royaume-Uni post-Brexit à s'imposer sur la scène internationale, notamment lors de négociations autour de sujets sensibles. Les enjeux énergétiques paraissent donc indissociables de la pratique de la politique étrangère des États, puisque l'influence qu'ils exercent sur cette dernière est réelle. Cette influence s'exprime notamment au travers des nombreuses hésitations gouvernementales en matière de stratégie énergétique et climatique à mener. Elles sont alors amplifiées par les incertitudes et les potentielles conflictualités générées par le Brexit. L'énergie représente ainsi pour le Royaume-Uni un véritable enjeu de souveraineté, de puissance et d'influence, que le pays ne peut négliger aujourd'hui, encore moins hors de l'Union européenne.

---

<sup>334</sup> Waldimir Garcin-Berson, « La France peut-elle vraiment couper le courant à Jersey ? », Le Figaro, Économie, mai 2021.

### **Chapitre 3 – Politique étrangère et enjeux énergétiques : des dynamiques indépendantes amenant à revaloriser d’autres acteurs de la transition énergétique**

Bien que les deux phénomènes que sont la politique étrangère britannique et les enjeux énergétiques, s’influencent et se nourrissent mutuellement, il arrive également que les deux adoptent leur propre dynamique, fonctionnant même parfois à contre-courant. Les ambitions guidant la stratégie extérieure du Royaume-Uni ne se limitent pas qu’au domaine énergétique, venant parfois compromettre les objectifs environnementaux préalablement fixés. Ceci met en lumière les leviers alternatifs de puissance auxquels recourt la Grande-Bretagne, et sert aussi parallèlement les intérêts énergétiques de l’UE. L’étude menée ici se révélerait par ailleurs incomplète si elle occultait le rôle déterminant d’autres acteurs de la transition énergétique. Le Royaume-Uni s’est en effet engagé dans une telle transition, et a constamment tenté de la réaffirmer – avec plus ou moins de succès – de la fin des années 1990 à nos jours. La politique énergétique menée à l’échelle locale par les régions, collectivités et communautés, s’avère particulièrement dynamique, et ne peut donc être négligée. Enfin, le rôle détenu par les villes britanniques s’avère central, puisque celles-ci représentent une nouvelle source de souveraineté pour une Grande-Bretagne post-Brexit aux ambitions mondiales. D’autre part, les municipalités semblent en mesure de promouvoir une transition énergétique renouvelée, palliant les défaillances du système énergétique national, pour bénéficier aux Britanniques eux-mêmes.

#### **A) Des objectifs parfois contradictoires : une politique étrangère britannique dont les ambitions de décarbonation ne constituent pas une priorité absolue**

Il peut arriver que la stratégie extérieure menée par les gouvernements britanniques, ne fasse pas des ambitions environnementales qu’ils se sont préalablement fixés, une de ses priorités centrales. La réduction significative des émissions de gaz à effet de serre sur laquelle le modèle énergétique national a fondé sa légitimité, se voit aujourd’hui compromise par un processus de délocalisation du CO<sub>2</sub> vers des pays tiers. Ces arrangements interrogent notamment la force des liens immatériels unissant le Royaume-Uni à ses partenaires stratégiques, amenant le pays à privilégier certaines relations diplomatiques en dépit des principes climatiques qu’il défend. La « relation spéciale » que la Grande-Bretagne

entretient avec les États-Unis, et que celle-ci a réaffirmé après le Brexit, relève notamment de cette priorisation des intérêts nationaux. Face à ce constat, il est donc probable que l'UE tire parti du retrait britannique pour approfondir certaines mesures énergétiques auxquelles le Royaume-Uni s'est toujours opposé, au profit d'une intégration accrue de l'Europe des 27.

### ***1) Des émissions de CO2 parfois simplement délocalisées***

« Un brouillard de suie et de fumée, qui se dirigeait confusément par-ci par-là, qui aspirait à la voûte céleste, qui se glissait sur la terre, au gré des vents qui se levaient et tombaient ou changeaient de direction : un fouillis dense et informe, avec des feuilles de lumière croisée qui ne montraient rien d'autre que des masses de ténèbres »<sup>335</sup>. C'est en ces mots que Charles Dickens décrit « Coketown », la ville industrielle imaginée par l'écrivain en 1854 dans son roman *Hard Times*. La ville britannique du XIXe siècle est alors dépeinte comme une ville polluée, où le charbon est omniprésent, celui-ci conditionnant son développement économique. Berceau de la révolution industrielle, le Royaume-Uni est pourtant parvenu en une décennie à éliminer le charbon de son mix énergétique, énergie qui lui a pourtant valu son ascension économique il y a deux siècles. Le combustible était encore à l'origine de 40% de l'électricité du pays en 2010, mais n'en génère plus que 2% en 2019<sup>336</sup>. Les objectifs de décarbonation affichés par le gouvernement au travers du *net zero* semblent donc en partie atteints grâce à cette transformation du mix énergétique britannique.

Cependant, la suppression du charbon sur le sol britannique n'induit pas nécessairement sa disparition totale dans l'électricité consommée. En effet, un rapport du *Centre for Policy Studies* (CPS) indique que bien qu'une décarbonation du système énergétique se soit enclenchée en Grande-Bretagne, le pays délocalise désormais une partie de ses émissions de carbone<sup>337</sup>. Cette délocalisation du CO2 est notamment rendue possible grâce aux importations d'électricité en provenance de centrales à charbon étrangères. Le Royaume-Uni importe en moyenne six fois plus d'électricité qu'il n'en exporte<sup>338</sup>. Celle-ci

---

<sup>335</sup> Charles Dickens, *Hard Times for These Times*, Bradbury and Evans, Londres, 1854, 228.

<sup>336</sup> Matthieu Jublin, « Comment le Royaume-Uni est sorti du charbon en dix ans », art.cit.

<sup>337</sup> Tony Lodge, "Pointmaker: the great carbon swindle – How the UK hides its emissions abroad", Center for Policy Studies, mars 2020.

<sup>338</sup> Matthieu Jublin, « Comment le Royaume-Uni est sorti du charbon en dix ans », art.cit.

est notamment directement importée de France, de Belgique et des Pays-Bas, via les interconnexions. Bien que l'électricité en provenance de la France soit largement décarbonée, puisqu'elle est tirée de l'énergie nucléaire du pays, celle en provenance des Pays-Bas est en revanche particulièrement carbonée selon le CPS<sup>339</sup>. En effet, le Royaume-Uni importe 8% de son électricité des Pays-Bas. Or, le charbon représente encore un quart de l'énergie néerlandaise aujourd'hui<sup>340</sup>, signifiant que l'électricité produite par le combustible est forcément exportée vers le Royaume-Uni.

Par ailleurs, l'électricité allemande repose encore elle aussi largement sur le charbon. En 2019, sa part dans le mix énergétique du pays s'élève à 38%<sup>341</sup>. Cependant, une part de l'électricité générée en Allemagne parvient à la Grande-Bretagne via ses interconnexions avec les Pays-Bas ou la Belgique. Celle-ci n'est notamment pas soumise au prix plancher du carbone en vigueur au Royaume-Uni depuis 2011, le *Carbon Price Floor*. L'électricité importée n'est pas non-plus soumise aux coûts de transport de courant, donnant à ces importations un certain avantage compétitif selon le rapport. Cette situation dessert par conséquent les objectifs de décarbonation revendiqués par le Royaume-Uni aujourd'hui. Au-delà de la garantie de sécurité d'approvisionnement que représentent les interconnexions reliées à la Grande-Bretagne, celles-ci semblent également se doter d'un véritable pouvoir symbolique. L'existence même de ces interconnexions semble ainsi illustrer le concept de « géopolitique de l'énergie » évoqué par Helen Thompson<sup>342</sup>, révélant le poids décisif que constituent les enjeux énergétiques dans la définition de la politique étrangère britannique. Les liens physiques créés par de telles interconnexions énergétiques avec des pays étrangers, peuvent alors s'assimiler à des outils de la politique extérieure du Royaume-Uni, servant la consolidation de liens plus intangibles et diplomatiques.

## ***2) Le maintien d'une relation spéciale avec les États-Unis en dépit des objectifs environnementaux défendus par les Britanniques***

Les liens que le Royaume-Uni entretient avec les États-Unis, font partie intégrante du capital diplomatique intangible britannique. L'avenir de la *special relationship* entre les

---

<sup>339</sup> Tony Lodge, "Pointmaker: the great carbon swindle – How the UK hides its emissions abroad", doc.cit.

<sup>340</sup> Lodge, Ibid.

<sup>341</sup> Lodge, Ibid.

<sup>342</sup> Helen Thompson, *Disorder: Hard Times in the 21st Century*, op.cit, 384.

deux pays est central dans la conception de la politique étrangère britannique après le Brexit. Ses partisans réaffirment constamment leur volonté de développer davantage l'« anglosphère », c'est-à-dire leurs liens avec les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ceci fait notamment écho au discours des trois cercles de Winston Churchill<sup>343</sup>, puisque le Royaume-Uni post-Brexit souhaite aujourd'hui se détourner de l'UE, pour espérer renforcer ses relations avec son allié américain<sup>344</sup>. Le Président américain au pouvoir après le référendum sur la sortie de l'UE, s'attache notamment à encourager un tel retrait. En se montrant particulièrement favorable au Brexit, Donald Trump prône la possibilité d'un accord de libre-échange avec la Grande-Bretagne, destiné à réaffirmer la relation spéciale qu'entretiennent encore les deux pays aujourd'hui<sup>345</sup>. Cependant, malgré l'élection du Président Biden début 2021, annonçant le retour immédiat des États-Unis au sein de l'Accord de Paris sur le climat<sup>346</sup>, le pays minimise considérablement le changement climatique sous l'administration Trump. Ce dernier désigne le phénomène durant sa campagne électorale en 2016, de « *canular* »<sup>347</sup>. Le dédain affiché du Président Trump envers la lutte contre le réchauffement climatique freine alors fortement les progrès mondiaux en matière de décarbonation.

La relation spéciale que le Royaume-Uni entretient avec les États-Unis semble donc paradoxale du point de vue environnemental, étant donné que la Première ministre Theresa May fait de la transition énergétique un levier stratégique de la puissance britannique grâce à l'objectif du *net zero* d'ici 2050. Son homonyme américain agit pourtant à contre-sens de cette transition, en lançant des projets et des mesures énergétiques particulièrement polluants. La multiplication de licences d'exploration pétrolières en Alaska, les travaux de l'oléoduc *KeystoneXL* dans le Minnesota, ou encore l'assouplissement général des contraintes environnementales imposées aux entreprises américaines<sup>348</sup>, ne font qu'affaiblir les efforts de décarbonation entrepris au niveau international, et auxquels le Royaume-Uni post-Brexit entend activement prendre part.

---

<sup>343</sup> Winston S. Churchill, « Conservative Mass Meeting: a speech at Llandudno – 9 October 1948 », doc.cit, 416-418.

<sup>344</sup> Pauline Schnapper, « Le Royaume-Uni et le monde après le Brexit », *Ifri, Politique étrangère*, vol., no. 4, 2018, 9-21.

<sup>345</sup> Schnapper, *Ibid*, 9-21.

<sup>346</sup> Arnaud Leparmentier, « États-Unis : en revenant dans l'accord de Paris, Joe Biden parie sur les bénéfices d'une diplomatie climatique offensive », *Le Monde*, janvier 2021.

<sup>347</sup> Carolyn Korman, « Trump and the truth: climate-change denial », *The New Yorker*, octobre 2016.

<sup>348</sup> Arnaud Leparmentier, « États-Unis : en revenant dans l'accord de Paris, Joe Biden parie sur les bénéfices d'une diplomatie climatique offensive », art.cit.

Le maintien de cette relation spéciale est pourtant largement réaffirmé dans le rapport intégré du gouvernement Johnson, déclarant : « *Les États-Unis resteront notre relation bilatérale la plus importante, essentielle aux alliances et groupes clés tels que l'OTAN et Five Eyes* »<sup>349</sup>. La stratégie déployée au travers de la *Global Britain* du gouvernement Johnson, semble donc principalement se structurer autour d'une coopération militaire et du renseignement. Les enjeux environnementaux et énergétiques semblent davantage relégués au second plan dans l'avenir de la *special relationship*, privilégiant les intérêts stratégiques de défense à la coopération environnementale et la coordination des politiques énergétiques des deux pays.

Le pacte AUKUS, conclu en septembre 2021 entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, témoigne notamment de cette volonté de renforcer la sécurité entre les alliés dans le Pacifique. Cependant, deux objectifs sous-tendent la mise en place d'AUKUS, et les bénéfices que l'alliance est susceptible d'apporter à la Grande-Bretagne<sup>350</sup>. D'une part, le pacte de sécurité permet de concrétiser les ambitions du Royaume-Uni post-Brexit, en lui donnant l'opportunité de s'engager davantage dans l'Indopacifique, comme annoncé dans le rapport intégré. D'autre part, il semble aussi lui permettre d'approfondir la collaboration britannique avec l'allié américain, voire de renforcer le poids de l'« anglosphère »<sup>351</sup>. En effet, tous les pays de cette sphère font notamment partie d'une alliance en matière de renseignement, surnommée « Five Eyes », mentionnée dans le rapport intégré. Le pacte de sécurité semble donc illustrer les ambitions mondiales du Royaume-Uni post-Brexit. La ministre britannique des affaires étrangères Liz Truss, affirme à cet égard, qu'AUKUS permet à la *Global Britain* de « *planter son drapeau sur la scène mondiale* »<sup>352</sup>.

Cependant, en réaffirmant une nouvelle politique étrangère britannique tournée vers le monde, et notamment diplomatiquement alignée avec les États-Unis, le pacte de sécurité semble s'inscrire en opposition avec la politique extérieure européenne. Ainsi, l'annonce d'AUKUS s'est précisément faite la veille de la présentation au Parlement européen de la

---

<sup>349</sup> HM Government, "Global Britain in a competitive age: The Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy", doc.cit.

<sup>350</sup> Georgina Wright, « AUKUS : une nouvelle corde à l'arc du Global Britain ? », septembre 2021.

<sup>351</sup> Wright, Ibid.

<sup>352</sup> Tristan De Bourbon, « Sous-marins australiens : Londres conforté dans sa stratégie de Global Britain », La Croix, septembre 2021.

stratégie de l'UE pour la coopération dans l'Indo-Pacifique<sup>353</sup> par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. AUKUS semble alors endiguer toute tentative d'affirmation de la politique étrangère de l'UE menée dans la région, étant donné que le pacte concentre l'essentiel de la couverture médiatique exercée à ce moment, aux dépens de la stratégie européenne<sup>354</sup>.

### ***3) Le retrait du Royaume-Uni : une nouvelle opportunité énergétique pour l'Union européenne ?***

Bien que la sortie du Royaume-Uni de l'UE soit susceptible d'affaiblir la politique climatique menée par l'Union, bénéficiant jusqu'alors de l'élan politique apporté par les Britanniques en matière énergétique ; elle pourrait également saisir l'opportunité de ce retrait pour approfondir certaines mesures politiques auxquelles le Royaume-Uni s'est opposé<sup>355</sup>. Ces dernières comprennent notamment la possibilité de fixer des objectifs nationaux obligatoires pour les énergies renouvelables, ou encore d'accorder un pouvoir accru à la Commission européenne en matière énergétique. En effet, la Grande-Bretagne s'est constamment attachée à réduire le pouvoir de la Commission au profit du pouvoir de décision national. Avant le Brexit, le pays condamnait notamment l'ingérence de cette dernière dans la conception des mix énergétiques des États-membres. Cette opposition s'illustre au travers du refus britannique de l'imposition d'un objectif européen obligatoire en matière d'énergies renouvelables d'ici 2030<sup>356</sup>. Le pays prône au contraire un système flexible, non-législatif, n'interférant pas avec le droit de décider de son bouquet énergétique<sup>357</sup>. Cette initiative est notamment fortement soutenue par certains pays d'Europe centrale et orientale, à l'image de la Pologne, qui s'inquiète de la menace que constitueraient des règles strictes pour le développement de son industrie. Celle-ci souhaite notamment défendre l'importance que constitue le charbon dans sa production d'électricité. En effet, en l'absence d'un objectif d'énergies renouvelables européen juridiquement contraignant, les États-membres peuvent alors choisir de continuer à recourir à d'autres énergies, présentant

---

<sup>353</sup> Commission européenne, « Questions/réponses : Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique », septembre 2021.

<sup>354</sup> David Camroux, « Pourquoi AUKUS bénéficie avant tout au Royaume-Uni », La Tribune, décembre 2021.

<sup>355</sup> Steve Pye, Carole Mathieu, Paul Deane, "The Energy Sector Implications of Brexit", doc.cit. 1-9.

<sup>356</sup> Severin Fischer, Oliver Geden, "Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe", Center for Security Studies, Politiques de sécurité : analyses du CSS ETH Zurich, no 197, 2016, 1-4.

<sup>357</sup> Sara Stefanini, "5 ways Brexit will transform energy and climate", PoliticoPro, juin 2016.



un potentiel de décarbonation moindre, voire absent<sup>358</sup>. Le Royaume-Uni peut ainsi continuer à développer sa filiale nucléaire, et à exploiter du gaz de schiste.

Par conséquent, la nouvelle architecture des objectifs de l'UE pour 2030 aurait été tout autre sans l'influence du Royaume-Uni au moment de sa négociation. En 2014, le Conseil européen approuve donc le deuxième Paquet Énergie-Climat. Celui-ci s'articule autour de trois objectifs à l'horizon 2030 : une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % par rapport au niveau de 1990, une amélioration de l'efficacité énergétique de l'UE d'au moins 27 % et un mix énergétique européen incluant au moins 27 % d'énergies renouvelables<sup>359</sup>. A ce moment, le Royaume-Uni est le deuxième pays le plus émetteur de gaz à effet de serre de l'UE derrière l'Allemagne<sup>360</sup>. L'alliance constituée entre le Royaume-Uni et les gouvernements d'Europe centrale et orientale plaide notamment en faveur d'un compromis de formulation lors de l'élaboration de ce Paquet<sup>361</sup>. En effet, l'objectif fixé quant à la part d'énergies renouvelables à atteindre, concerne l'ensemble du mix énergétique européen, soustrayant les États-membres à des objectifs nationaux véritablement contraignants.

Or, en l'absence du Royaume-Uni, il est désormais possible pour l'UE d'introduire des mécanismes de contrôle plus stricts vis-à-vis des objectifs d'énergies renouvelables à atteindre. Par conséquent, en novembre 2018, le Parlement européen approuve le relèvement de ces objectifs en modifiant la directive européenne relative aux énergies renouvelables : celle-ci fixe désormais un objectif de 32% d'énergies renouvelables d'ici 2030<sup>362</sup>, et s'accompagne cette fois-ci d'objectifs nationaux contraignants. Cette initiative se déploie notamment sous l'impulsion de l'Allemagne, du Danemark et de la Suède, souhaitant davantage s'assurer que les pays retardataires soient tenus responsables<sup>363</sup>. L'Union européenne parvient ainsi à tirer profit du Brexit pour renforcer les ambitions en matière de décarbonation de son mix énergétique. En mai 2022, la Commission européenne fait part de sa volonté de réviser une nouvelle fois la directive, pour relever les objectifs de l'UE en

---

<sup>358</sup> Anca Gurzu, "Toothless targets in EU's renewables project", PoliticoPro, Septembre 2015.

<sup>359</sup> Conseil européen, « Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 », Conclusions du Conseil européen, 23 et 24 octobre 2014.

<sup>360</sup> Fabienne Collard, « La politique énergétique en Europe », Courrier hebdomadaire du CRISP, 2018, 5-66.

<sup>361</sup> Severin Fischer, Oliver Geden, "Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe", doc.cit, 1-4.

<sup>362</sup> Parlement européen, « Énergie renouvelable : des objectifs ambitieux pour l'Union européenne », Actualité, novembre 2017.

<sup>363</sup> Sara Stefanini, "5 ways Brexit will transform energy and climate", art.cit.

matière d'énergie renouvelable d'ici 2030<sup>364</sup>. Elle souhaite notamment porter le bouquet énergétique global de l'UE à 40% de renouvelables pour 2030, contre 32% actuellement. Cette proposition s'inscrit dans le paquet législatif sur le climat porté par l'Union depuis juillet 2021, intitulé *Fit for 55*<sup>365</sup>. Son objectif est de réduire d'au moins 55% les émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici 2030, afin d'atteindre à son tour la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Par ailleurs, le retrait du Royaume-Uni est également susceptible de servir un renforcement des pouvoirs de la Commission européenne, au profit du projet de l'« Union de l'énergie ». Partisane d'une approche *light touch*<sup>366</sup>, la Grande-Bretagne ne souhaitait pas élargir les pouvoirs de la Commission européenne en matière de gestion climatique et énergétique<sup>367</sup>. Cette prise de position s'inscrit notamment dans un contexte plus large de condamnation de l'emprise jugée excessive de Bruxelles sur les États-membres. Depuis leur intégration à l'UE, les Britanniques défendent activement la primauté du principe de souveraineté nationale sur la souveraineté européenne<sup>368</sup>. Le Brexit peut ainsi offrir une nouvelle chance à la gouvernance de l'Union, en lui accordant la possibilité d'exercer un meilleur contrôle sur les orientations de ses États-membres en matière énergétique. C'est dans cette optique que s'inscrit notamment la création de l'Union de l'énergie, apparue deux ans après le référendum portant sur la sortie des Britanniques de l'UE. Cette stratégie est introduite en 2018, au moment de la révision de la directive relative aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Elle est destinée à fixer des objectifs communs en vue de garantir l'approvisionnement de l'UE en énergie propre<sup>369</sup>. L'Union de l'énergie a également vocation à donner à la Commission un meilleur contrôle de l'action commune des États-membres en matière climatique et énergétique<sup>370</sup>. Elle s'accompagne pour ce faire

---

<sup>364</sup> Kira Taylor, « LEAK : la Commission européenne envisage de revoir son objectif 2030 pour les énergies renouvelables à la hausse », Euractiv, mai 2022.

<sup>365</sup> Conseil européen, Conseil de l'Union européenne, « Ajustement à l'objectif 55 », 2022.

<sup>366</sup> Anca Gurzu, « Toothless targets in EU's renewables project », art.cit.

<sup>367</sup> Severin Fischer, Oliver Geden, « Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe », doc.cit, 1-4.

<sup>368</sup> Patrick Le Galès, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England?* », art.cit, 575-598.

<sup>369</sup> Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee, the Committee of the Regions and the European Investment Bank *on a Framework Strategy for a Resilient Energy Union with a Forward-Looking Climate Change Policy*, COM (2015) 080 final, février 2015, 25.

<sup>370</sup> Severin Fischer, Oliver Geden, « Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe », doc.cit, 1-4.

d'un « règlement sur la gouvernance », entré en vigueur en décembre 2018<sup>371</sup>. Celui-ci contraint les États-membres à rendre compte de leur contribution à l'Union de l'énergie, au moyen de plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat (PNEC). Ces plans, dont les premiers portent sur la période 2021-2030, définissent une stratégie nationale sur une période de dix ans, et s'assortissent d'un droit de regard de la Commission. L'Union de l'énergie se dote alors d'un véritable instrument de gouvernance permettant de restructurer les relations entre les États-membres et la Commission, au profit d'un renforcement des prérogatives de cette dernière<sup>372</sup>. La concrétisation de l'Union de l'énergie permet ainsi au marché intérieur de l'énergie d'être plus intégré, voire peut-être de renforcer l'intégration des États-membres à l'Union européenne dans son ensemble.

## **B) D'autres niveaux d'action existent : le potentiel des régions et des collectivités locales dans la transition énergétique britannique**

L'étude de la politique énergétique britannique, et donc de la transition dans laquelle elle s'engage depuis la fin des années 1990, attire naturellement l'attention sur les mobilisations et décisions gouvernementales élaborées en vue de cet objectif. Cependant, l'existence d'échelles de référence alternatives amène à repenser la mise en œuvre de cette transition, en soulignant l'importance des projets menés au niveau local par les régions, les collectivités et les communautés. La transition énergétique britannique s'articule donc aussi autour des objectifs ambitieux menés par l'Ecosse, qui capitalise largement sur sa politique climatique régionale pour s'émanciper d'un système souvent centralisé à l'échelle nationale. La transition énergétique se structure également autour d'initiatives citoyennes menées au sein des collectivités locales. Ces éléments viennent ainsi nuancer le rôle de la politique étrangère comme seul outil efficace permettant d'atteindre les objectifs de décarbonation du Royaume-Uni.

### ***1) La résilience de la politique énergétique écossaise comme élément de distinction vis-à-vis du pouvoir central***

---

<sup>371</sup> Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee, the Committee of the Regions and the European Investment Bank *on a Framework Strategy for a Resilient Energy Union with a Forward-Looking Climate Change Policy*, doc.cit, 25.

<sup>372</sup> Severin Fischer, Oliver Geden, "Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe", doc.cit, 1-4.

Bien que le contexte institutionnel du Royaume-Uni soit centralisé, donnant à Westminster le droit de définir la politique énergétique du pays, la politique de dévolution introduite par Tony Blair en 1999 permet aux nations dévolues de développer leurs propres compétences en la matière<sup>373</sup>. A cet égard, l'Ecosse se caractérise par une volonté de se démarquer du gouvernement central via des objectifs climatiques plus ambitieux<sup>374</sup>. La décentralisation de l'élaboration de la politique énergétique vers les régions constitue ainsi un véritable levier d'action au Royaume-Uni. En effet, les caractéristiques propres au contexte politique écossais encouragent une approche plus radicale de la politique environnementale et énergétique en Ecosse que dans le reste du Royaume<sup>375</sup>. L'héritage pétrolier de la région rend notamment l'opinion publique écossaise mieux informée de la politique et de l'économie de la production d'énergie, que l'opinion du pays dans son ensemble<sup>376</sup>. Cette information est notamment relayée par le parti politique écossais majoritaire : le SNP. Ce dernier dénonce la confiscation par Westminster de la rente générée par ses réserves pétrolières en mer du Nord à la fin des années 1990, l'empêchant de bénéficier des avantages à long terme que ces dernières auraient potentiellement pu procurer à la nation<sup>377</sup>. Le parti indique ainsi qu'une partie des revenus procurés par l'exploitation du pétrole aurait pu être réinvestie dans le développement d'énergies alternatives, permettant de préparer le pays à une transition énergétique plus soutenable.

Le renforcement de l'opposition en Ecosse envers le pouvoir central a alors consolidé l'idée que la nation doit occuper un rôle de premier plan dans la course aux énergies renouvelables au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>378</sup>. Cet antagonisme s'exprime notamment au travers du mépris gouvernemental affiché pour certaines décisions britanniques en matière énergétique. Contrairement au gouvernement central, le gouvernement écossais est formellement opposé à la fracturation hydraulique pour l'extraction du pétrole et du gaz de schiste. Le ministre de l'énergie, Paul Wheelhouse, déclare en 2019 aux membres du Parlement : « *Nous avons conclu que le développement du pétrole et du gaz non conventionnels à terre est incompatible avec nos politiques sur le changement climatique, la transition énergétique et*

---

<sup>373</sup> Nicola McEwen, Alexandra Remond, "The Repatriation of Competencies in Climate and Energy Policy after Brexit, Implications for devolution and multi-level government", doc.cit, 28.

<sup>374</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*, op.cit, 117-128.

<sup>375</sup> Stephen Maxwell, *Arguing for Independence: Evidence, Risk and the Wicked Issues*, Op.cit. 155-166.

<sup>376</sup> Maxwell, Ibid, 155-166.

<sup>377</sup> Maxwell, Ibid, 155-166.

<sup>378</sup> Maxwell, Ibid, 155-166.

la décarbonation de notre économie »<sup>379</sup>. Il annonce ainsi que les autorités écossaises ne délivreront aucune licence qui autorise la fracturation hydraulique, une décision distinguant manifestement le gouvernement écossais de son homonyme britannique.

Le gouvernement écossais poursuit donc sa stratégie de distinction vis-à-vis du reste du Royaume, en faisant preuve d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre particulièrement ambitieux, allant jusqu'à surpasser les objectifs fixés par Westminster. En 2009, le Parlement écossais vote donc la Loi sur le Changement Climatique<sup>380</sup>, prévoyant un objectif obligatoire de réduction des émissions nettes de carbone d'au moins 42% d'ici 2020 et 80% à l'horizon 2050. En 2011, le gouvernement écossais vient cependant relever davantage ces ambitions, en élaborant une feuille de route pour le déploiement des énergies renouvelables et du potentiel industriel écossais<sup>381</sup>. Celle-ci annonce vouloir assurer 50% de la demande brute annuelle d'électricité grâce aux renouvelables d'ici 2015, et 100% d'ici 2020. Malgré la faible capacité budgétaire et fiscale dont dispose le gouvernement, celui-ci décide tout de même de donner la priorité aux dépenses dans les énergies renouvelables<sup>382</sup>. Ces énergies représentent un moyen privilégié pour réindustrialiser l'Ecosse, stimuler sa compétitivité et lui permettre de se démarquer sur des marchés innovants. La majeure partie des projets concerne donc principalement l'éolien terrestre et *offshore*. Le soutien à la filière s'exprime au travers du *Scotland's National Marine Plan*, lancé en 2014<sup>383</sup>, introduisant notamment un plan d'infrastructures renouvelables nationales de 70 millions de livres sterling. 60 millions de livres supplémentaires sont accordés par la suite au secteur, grâce au *Low Carbon Infrastructure Transition Programme*<sup>384</sup>, se déployant entre 2015 et 2021. L'objectif de 2011 est presque atteint aujourd'hui, puisque selon un rapport du Parlement britannique, 97,4% de la consommation d'électricité en Ecosse provient de sources d'énergie renouvelable en 2021<sup>385</sup>. De plus, l'objectif fixé par la loi écossaise sur le changement climatique de 2009, est revu à la hausse en 2019, via l'introduction du *Climate Change*

---

<sup>379</sup> BBC News, "Scottish government confirms 'no fracking' policy", octobre 2019.

<sup>380</sup> Acts of the Scottish Parliament, "Climate Change (Scotland) Act 2009".

<sup>381</sup> Scottish Government, "2020 Routemap for Renewable Energy in Scotland", Juillet 2011.

<sup>382</sup> Rachel Guyet, « Stratégie bas carbone écossaise : l'exemple de la ville d'Aberdeen » (dans « Décentralisation énergétique et innovations territoriales : une comparaison européenne dans les secteurs de l'éolien, de la biomasse et du photovoltaïque » sous la direction de François Bafoil), Sciences Po centre de recherches internationales, CERI, CNRS, février 2016, 126-151.

<sup>383</sup> Scottish Government, "Scotland's National Marine Plan", décembre 2014.

<sup>384</sup> Scottish Government, "Renewable and low carbon energy – Low Carbon Infrastructure Transition Programme", Mars 2015.

<sup>385</sup> House of Commons, Scottish Affairs Committee, "Renewable energy in Scotland", Fourth Report of Session 2021-22, Septembre 2021.

(*Emissions Reduction Targets*) Act<sup>386</sup>. Celui-ci déclare la neutralité carbone de l’Ecosse à l’horizon 2045, soit cinq ans avant le reste du Royaume-Uni.

L’établissement d’objectifs de décarbonation plus ambitieux par le gouvernement écossais est notamment facilité par une meilleure acceptabilité sociale des projets d’énergies renouvelables par la population. En effet, selon un sondage conduit en mars 2015, 79% des Ecossais se prononcent en faveur de la poursuite de la politique énergétique verte menée par le gouvernement<sup>387</sup>. Contrairement au reste du Royaume-Uni, l’Ecosse dispose donc d’un fort soutien politique à l’énergie éolienne, conduisant à une plus grande propriété communautaire des parcs éoliens, et *in fine*, à un développement plus important de la filière sur le territoire<sup>388</sup>. La stratégie du gouvernement écossais consiste notamment à soutenir l’investissement citoyen<sup>389</sup>. Dans le *Climate Change Plan*, couvrant les années 2018 à 2032, le gouvernement écossais souligne qu’il : « *ne peut pas et ne devrait pas essayer de réaliser ce plan seul. Les gouvernements locaux, les autres personnes publiques, le secteur privé, le tiers secteur, les communautés, les individus et les ménages ont tous des rôles importants à jouer* »<sup>390</sup>. Tandis que la plupart des projets renouvelables dépend des grandes entreprises énergétiques du pays, la propriété des installations renouvelables est en grande partie détenue par les communautés ou acteurs locaux en Ecosse. Cette initiative est rendue possible grâce à la mise en place du *Community Energy Scotland*<sup>391</sup>, une association destinée à responsabiliser les communautés locales via le contrôle de leurs ressources d’énergie renouvelable. En tirant une partie des bénéfices générés par ces ressources locales, l’accessibilité des projets renouvelables en ressort décuplée.

Cette approche locale de la gestion climatique et énergétique pousse ainsi à nuancer le rôle de la politique étrangère comme seul outil efficace permettant d’atteindre les objectifs de décarbonation d’un État. En 1990, l’économiste américaine Elinor Ostrom estime déjà la gouvernance des biens communs comme une problématique centrale de la pensée

---

<sup>386</sup> Acts of the Scottish Parliament, “Climate Change (Emissions Reduction Targets) (Scotland) Act 2019”

<sup>387</sup> Rachel Guyet, « Stratégie bas carbone écossaise : l’exemple de la ville d’Aberdeen », doc.cit, 126-151.

<sup>388</sup> Kelly Gavin, Nick Pearce, *Britain beyond Brexit*, op.cit, 117-128.

<sup>389</sup> Rachel Guyet, « Stratégie bas carbone écossaise : l’exemple de la ville d’Aberdeen », doc.cit, 126-151.

<sup>390</sup> Scottish Government, “Climate Change Plan 2018-2032 – update: strategic environmental assessment – draft”, décembre 2020.

<sup>391</sup> Voir le site officiel : Community Energy Scotland

écologiste<sup>392</sup>. Elle considère notamment que les ressources renouvelables relèvent de ces biens communs. Pour éviter toute forme de conflit, la gestion des ressources naturelles ne doit pas revenir au secteur privé ou à l'État, mais plutôt aux collectivités locales selon elle. En s'auto-organisant, celles-ci peuvent alors disposer d'une propriété commune leur permettant de gérer au mieux la ressource et d'en tirer les meilleurs bénéfices. La thèse d'Ostrom se fonde notamment sur la critique de la tragédie des communs de Garrett Hardin<sup>393</sup>, obstruant selon elle la capacité des individus à changer les règles du jeu grâce à l'action collective. C'est pourquoi le gouvernement écossais entend encourager le dialogue dans l'espace public quant à la gestion du changement climatique, via des *Climate Conversations*<sup>394</sup>. Il évalue ainsi l'état de l'opinion en créant des rencontres au sein des communautés locales, des associations, ou encore des groupes religieux, afin de discuter du futur climatique de la nation à l'horizon 2030. Soutenir des actions à plusieurs échelles semble donc essentiel pour lutter contre le changement climatique. En conséquence, la participation des acteurs locaux à la transition énergétique du pays permet d'atteindre plus facilement les objectifs climatiques gouvernementaux, et renforce la résilience du système énergétique écossais tout entier. La contestation sociale autour des projets d'éoliennes terrestres y est considérablement moins forte qu'en Angleterre, où subsistent de nombreux conflits locaux liés à leur installation<sup>395</sup>.

## ***2) Le rôle non négligeable des collectivités et communautés locales dans la transition énergétique du Royaume-Uni depuis les années 2010***

Les autorités locales détiennent un potentiel considérable pour atteindre les objectifs énergétiques du Royaume-Uni. Leur rôle dans la production et les économies d'énergie semble indissociable du contexte actuel, caractérisé par l'augmentation du prix de l'énergie, et la nécessité d'une transition vers des énergies décarbonées<sup>396</sup>. En vue d'encourager l'implication du niveau local dans l'effort énergétique du pays, les collectivités locales

---

<sup>392</sup> Elinor Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990, 298.

<sup>393</sup> Hardin Garrett, "The Tragedy of the Commons" *Science*, vol. 162, no. 3859, 1968, 1243–48.

<sup>394</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », *doc.cit*, 19.

<sup>395</sup> Mark Bailoni, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes », *art.cit*.

<sup>396</sup> John McEldowney, II. Les autorités locales britanniques et la politique énergétique. In: *Droit et gestion des collectivités territoriales*. Tome 33, *Collectivités territoriales et énergie : ambitions et contradictions*, 2013, 277-285.

disposent de plusieurs moyens d'action. En effet, depuis août 2010, le *Local Authorities (England and Wales) Regulations 2010*<sup>397</sup> autorise celles-ci à vendre l'électricité excédentaire qu'elles produisent à partir de sources d'énergie renouvelables. Ce dispositif leur permet notamment de bénéficier des revenus supplémentaires générés, en les réinvestissant localement, mais également de réduire les résistances locales potentielles, liées à la mise en place d'infrastructures énergétiques<sup>398</sup>.

A cet égard, la réforme du gouvernement local que constitue le *Localism Act*<sup>399</sup> vient soutenir cette initiative. Promulguée en novembre 2011, la loi entend accorder davantage d'autonomie aux pouvoirs locaux, en donnant la possibilité aux habitants de participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique énergétique locale. Le *Localism Act* propose ainsi aux communautés locales de s'exprimer sur la localisation des futurs sites éoliens terrestres, de bénéficier des retombées économiques générées par la production d'électricité, voire de bloquer la construction d'un site si nécessaire (en cas de nuisance, ou de danger pour l'environnement ou la santé des riverains). En augmentant la capacité décisionnelle des autorités locales, cette législation permet aux collectivités et aux communautés de jouer leur part dans la transition énergétique du Royaume-Uni, via la mise en place d'une stratégie bas carbone à leur échelle<sup>400</sup>.

Le déploiement d'initiatives donnant des moyens d'action aux acteurs locaux s'inscrit alors dans le projet de *Big society* lancé par le gouvernement de David Cameron<sup>401</sup>. « *Nous devons repenser sérieusement le rôle et la taille de l'État. Notre alternative au Big Government, c'est la Big Society* » déclare en 2009 le futur Premier ministre<sup>402</sup>. Cette « grande société » a notamment vocation à rendre le pouvoir accaparé par les dirigeants politiques, aux citoyens britanniques. Ce concept constitue une étape clé de la doctrine du *New Public Management*, apparue à la fin des années 1970 en Grande-Bretagne, et

---

<sup>397</sup> UK Statutory Instruments, *The Sale of Electricity by Local Authorities (England and Wales) Regulations 2010*.

<sup>398</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>399</sup> UK Public General Acts, *Localism Act 2011*.

<sup>400</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

<sup>401</sup> Yvon Pesqueux, « New Public Management (NPM) et Nouvelle Gestion Publique (NGP) », HAL open science, Doctorat, 2020, 31.

<sup>402</sup> HM Government, "Big society speech", Cabinet Office, Prime Minister's Office, and the Rt Hon David Cameron, Juillet 2010.



formalisée ensuite par Ewan Ferlie dans son ouvrage *The New Public Management in Action*<sup>403</sup>. La « Nouvelle gestion publique » consiste ainsi à introduire des principes inspirés du secteur privé, dans la gestion des services publics<sup>404</sup>. Ce mode de gestion se base notamment sur une approche pragmatique des problèmes étatiques et prône une culture du résultat. A cet égard, en redonnant à la société civile un pouvoir de décision et d'exécution, le *Localism Act* semble découler directement de la notion de *Big society* défendue par Cameron. Habituellement assurés par l'État, la prise en charge des services municipaux est alors le fait des acteurs locaux. Cette loi vient ainsi acter le transfert de compétences du gouvernement central vers les autorités locales<sup>405</sup>. Il est à noter cependant que cette décision n'est pas sans fondement, puisqu'elle s'inscrit dans un contexte général de restrictions budgétaires de l'État, affectant directement les collectivités territoriales. Le parti conservateur de David Cameron justifie donc ces coupes dans les dépenses publiques, par le concept même de *Big society*. Selon lui, il revient à la société civile de gérer les services qui la concerne, dont la gestion de l'énergie.

En revanche, bien que le principe reposant derrière ce concept semble louable, en impliquant davantage la société civile à la stratégie de décarbonation de son système énergétique, l'autonomisation des collectivités paraît surtout desservir ces dernières. L'ancien archevêque de Canterbury, Rowan Williams, dénonce cette pratique gouvernementale comme « *un verbiage destiné à cacher un retrait profondément préjudiciable de l'État et de ses responsabilités envers les plus vulnérables* »<sup>406</sup>. En effet, l'illustration empirique de la *Big society* dans les années 2010, expose les limites du concept du *New Public Management*. Dans les faits, cette politique ne s'accompagne pas réellement d'un transfert de moyens et de compétences au niveau local, car les coupes budgétaires imposent la recentralisation d'un certain nombre de décisions<sup>407</sup>. La situation d'austérité budgétaire dans laquelle est plongée le Royaume-Uni constitue un frein significatif au développement de projets d'énergies renouvelables localement. L'autonomie législative accordée par le *Localism Act* ne s'accompagne donc pas d'une autonomie financière,

---

<sup>403</sup> Ewan Ferlie, *The New Public Management in Action*, Oxford University Press, 1996.

<sup>404</sup> Yves Chappoz, Pierre-Charles Pupion, « Le New Public Management », *Gestion et management public*, 2012/2 (Volume 1/n°2), 1-3

<sup>405</sup> Yvon Pesqueux, « New Public Management (NPM) et Nouvelle Gestion Publique (NGP) », doc.cit, 31.

<sup>406</sup> Pesqueux, Ibid, 31.

<sup>407</sup> Rachel Guyet, Kamila Waciega, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », doc.cit, 87-107.

pourtant indispensable à la concrétisation des projets d'énergie renouvelable, car l'essentiel du budget des autorités locales dépend de la décision du pouvoir central. Par ailleurs, la capillarité du processus décisionnel représente un obstacle supplémentaire au pouvoir d'action des collectivités locales<sup>408</sup>. A titre d'exemple, la ville de Liverpool en Angleterre souhaite s'engager dans une politique énergétique basée sur les éoliennes *offshores*. Or, celle-ci se trouve particulièrement longue à mettre en œuvre car elle nécessite préalablement des autorisations du pouvoir central. Ainsi, la décision de planification du projet d'éolienne en mer, pourtant essentielle à la mise en place de ce dernier, échappe aux pouvoirs locaux. Cette distribution des compétences, qui séquence les processus de validation des projets, prive donc les autorités locales d'un instrument d'action important, et se répercute directement sur la politique énergétique déployée au niveau local. Cependant, l'échec du *Localism agenda* du gouvernement Cameron, et plus globalement de son projet de *Big society*, ne signifie pas pour autant que les collectivités et communautés locales n'ont aucun rôle à jouer dans la transition énergétique du Royaume-Uni. Bien au contraire, il prouve que leur capacité à se saisir des enjeux de la stratégie de décarbonation dépend des compétences que le pouvoir central est véritablement disposé à leur déléguer.

### **C) Les villes dans la transition énergétique du Royaume-Uni : de nouvelles formes de solidarités et d'action coordonnées à l'échelle internationale par les municipalités**

Le changement d'échelles dans l'appréhension de la transition énergétique britannique invite également à se concentrer sur les dynamiques existantes au niveau des villes. Le rôle de ces dernières se voit en effet considérablement revalorisé aujourd'hui dans un système ouvert et mondialisé, favorisant la constitution de larges réseaux caractérisés par une multitude de flux. La capitale se dote ainsi d'une souveraineté à la fois économique et politique, que même un retrait de l'UE ne saurait soustraire. De plus, il semblerait que la politique énergétique particulièrement active menée par les grandes villes du territoire, puisse constituer la chance salvatrice d'un Royaume-Uni post-Brexit, en limitant en partie l'impact d'une sortie de l'UE. Les municipalités britanniques semblent donc aujourd'hui recouvrer une certaine autonomie, en faisant des services énergétiques publics, un nouveau levier d'action locale, à la notoriété parfois internationale.

---

<sup>408</sup> Guyet, Waciega Ibid, 87-107.

### 1) *Les villes comme nouvelle source de souveraineté britannique*

D'une économie internationale, organisée autrefois en une mosaïque de systèmes nationaux, s'impose aujourd'hui un système ouvert, organisé autour de grands pôles infranationaux, directement reliés entre eux, d'après le sociologue français Pierre Veltz<sup>409</sup>. Ce dernier met ainsi en évidence l'existence d'une « *économie d'archipel* », dont les îles seraient formées par les métropoles mondiales. Ces grandes agglomérations interconnectées, ont alors tendance à se détacher de leur périphérie pour concentrer l'essentiel de la richesse et du pouvoir d'un État. Londres par exemple, confisque à elle seule presque l'intégralité de la croissance économique britannique. L'économie mondiale se resserre alors autour de ces réseaux urbains, s'élevant en de véritables îlots de gouvernance qui servent de base à l'ordre mondial de demain confie l'économiste Saskia Sassen<sup>410</sup>. Ces filets planétaires forment selon elle des nœuds, dont une métropole occupe le centre. Elle identifie trois villes globales pilotant l'économie mondiale : New-York, Londres et Tokyo. Celles-ci représentent des acteurs incontournables de la mondialisation, allant jusqu'à supplanter l'influence des États auxquels elles sont rattachées, pour mettre à profit leurs propres connexions avec d'autres métropoles de la planète. Les échanges permanents entre ces réseaux de villes concernent autant les affaires économiques, que les relations politiques et diplomatiques mondiales. Les grandes villes semblent ainsi constituer un nouveau sujet, au centre des relations internationales, présentant un potentiel de souveraineté et de puissance hors-normes. Un ordre « multi-spatial » semble s'imposer<sup>411</sup>, faisant des métropoles les détentrices d'une souveraineté libératrice, les affranchissant du reste de la nation.

Cette souveraineté économique est notamment largement revendiquée au Royaume-Uni par les partisans du Brexit, qui affirment que le pays a enfin la possibilité de définir ses propres règles, sans être soumis aux contraintes de Bruxelles. En 2018, la Première ministre Theresa May semble ainsi convaincue que le Royaume-Uni est en mesure de « *redéfinir à nouveau sa place dans l'ordre mondial* »<sup>412</sup>. A l'inverse, les partisans du *Remain* ont

---

<sup>409</sup> Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Presses universitaires de France, 1996, 262.

<sup>410</sup> Saskia Sassen, *The Global City - New-York, London, Tokyo* (1991), Princeton University Press, 2001, 480.

<sup>411</sup> Bertrand Badie, *La fin des territoires : Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, 1995.

<sup>412</sup> HM Government, "PM speech on our future economic partnership with the European Union", Prime Minister's Office, and the Rt Hon Theresa May MP, Mars 2018.

exprimé leurs vives inquiétudes après le référendum de juin 2016, quant aux conséquences que le Brexit pourrait avoir sur les activités et l'attractivité financière de Londres. Cependant, la relation de dépendance caractérisant les échanges entre les réseaux de villes à l'échelle mondiale, pourrait paradoxalement constituer la chance salvatrice de l'économie britannique. L'imbrication des économies mondiales, faisant de la capitale londonienne l'un des centres financiers les plus puissants au monde, permettrait ainsi probablement de limiter l'impact d'une sortie de l'Union européenne sur ses activités économiques<sup>413</sup>. En effet, bien que les incertitudes quant à l'avenir des effets du Brexit persistent encore, les conséquences du retrait britannique s'avèrent plus légères que ce que beaucoup d'experts avaient initialement prévus<sup>414</sup>. Londres occupe toujours une place prédominante sur les marchés financiers mondiaux, la *City* se classant en deuxième position derrière *Wall Street*. En outre, la viabilité de l'attractivité économique de la capitale dépendra également de sa capacité à se réinventer dans la cadre du Brexit. Pour Sarah Hall et Dariusz Wójcik, la capacité régénératrice de Londres a constitué l'un des leitmotivs de son développement en tant que centre financier international de premier ordre<sup>415</sup>. Ils expliquent notamment que son pouvoir « *n'est pas une "chose" qui a été détenue par Londres et qui peut simplement être détruite ou transférée vers un autre centre financier en Europe, en Asie ou à New York. Au contraire, elle inclut une capacité à se réinventer, même face à l'adversité* »<sup>416</sup>. Par conséquent, bien que le Brexit fasse perdre à Londres son statut de capitale financière de l'Europe, la ville reste un espace de flux reliant en réseau une multitude d'acteurs financiers du monde entier (banques, entreprises, courtiers...), renforçant de fait sa souveraineté. Par ailleurs, sa capacité à se distinguer dans des secteurs d'activité innovants devrait contribuer à lui accorder une place de choix dans un ordre économique mondial post-Brexit. Le secteur énergétique, et la dynamique de transition vers un monde décarboné qu'il sous-tend, relèvent notamment de cette souveraineté britannique réinventée.

De même, la souveraineté économique que procure la capitale londonienne au Royaume-Uni, s'accompagne également du recouvrement d'une certaine souveraineté

---

<sup>413</sup> Susan Finding, « Introduction Brexit, souveraineté nationale et mondialisation », *Observatoire de la société britannique*, 24, 2019, 15-28.

<sup>414</sup> Martine Azuelos, « The New York-London Financial Nexus in the Shadow of Brexit », *Observatoire de la société britannique*, 24 | 2019, 119-140.

<sup>415</sup> Sarah Hall, Dariusz Wójcik, "'Ground Zero' of Brexit: London as an international financial centre", Geoforum, Oxford University Research Archive, 2018, 4.

<sup>416</sup> Hall, Wójcik, *Ibid*, 4.

politique, apportée par de nombreuses villes britanniques. Ces dernières l'affirment notamment grâce à leurs initiatives en matière de décarbonation à l'échelle locale, et au travers de la résonance des mouvements urbains qu'elles abritent à l'échelle mondiale. En Grande-Bretagne, les villes ne sont soumises à aucune obligation légale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Leurs engagements climatiques dépendent donc de la pression qu'exercent les habitants sur les autorités locales, de l'exemple des communes à proximité, et parfois de la présence d'effets visibles du dérèglement climatique sur leur territoire<sup>417</sup>. Cependant, même en l'absence de cadre réglementaire contraignant, les villes jouent un rôle particulièrement actif dans la lutte contre le réchauffement climatique, et occupent une place décisive dans la transition énergétique du pays. En Europe, les villes britanniques font parties de celles comptant le plus de plans d'action climatique ou d'objectifs locaux de réduction des émissions de carbone<sup>418</sup>. Ces derniers sont par ailleurs souvent plus ambitieux que les objectifs nationaux, témoignant de la capacité d'action non-négligeable de ces territoires. Londres par exemple, vise une diminution de 60% de ses émissions de CO2 d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 1990. Édimbourg entend atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2045. La ville de Manchester en Angleterre, souhaite quant à elle l'atteindre dès 2038. La ville d'Aberdeen dans le nord de l'Ecosse, constituait un symbole de la puissance pétrolière au XXe siècle. Elle se fixe pourtant un objectif de zéro émission nette d'ici 2045<sup>419</sup>.

D'autre part, les villes britanniques semblent souvent héberger l'embryon de nouvelles conflictualités autour de la question climatique et de la gestion énergétique. Certaines mobilisations citoyennes jouissent ainsi de la visibilité médiatique procurée par les grandes villes, pour faire entendre leurs revendications au-delà de leurs seules frontières nationales. Le mouvement *Extinction Rebellion* créé en 2018, illustre notamment l'appropriation par la société civile britannique, de la lutte contre le changement climatique, s'étendant par la suite à une multitude de pays étrangers. Le mouvement voit donc le jour à *Parliament Square*, par la déclaration de protestation d'un millier de manifestants devant le Palais de Westminster. Il s'engage alors dans une vaste campagne de désobéissance civile,

---

<sup>417</sup> Sarah Mann, Rebecca M.Briant, Maurizio Gibin, « Spatial determinants of local government action on climate change: an analysis of local authorities in England ». *Local Environment* 19, n° 8, 2014, 837-67.

<sup>418</sup> Martin Janicke, Rainer Quitzow, « Multi-Level Reinforcement in European Climate and Energy Governance: Mobilizing Economic Interests at the Sub-National Levels ». *Environmental Policy and Governance* 27, n° 2, 2017, 122-36.

<sup>419</sup> Thibault Laconde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19.

au travers du blocage des cinq principaux ponts londoniens le 17 novembre 2018<sup>420</sup>. En réaction à « *l'état d'urgence climatique* » déclaré par le Parlement britannique le 1er mai 2019<sup>421</sup>, *Extinction Rebellion* réclame des objectifs environnementaux deux fois plus ambitieux, soulignant la nécessité d'atteindre la neutralité carbone pour 2025<sup>422</sup>. Le caractère planétaire dont dispose le mouvement aujourd'hui, témoigne encore davantage de la nouvelle source d'influence que peuvent constituer les villes dans un Royaume-Uni post-Brexit. Cette souveraineté ne se limite pas uniquement au domaine économique, mais s'étend par conséquent également au domaine politique.

## **2) *La (re)municipalisation de l'énergie en Grande-Bretagne : un retour à la propriété publique locale ?***

Le terme de « municipalisation » désigne le processus consistant à faire passer des services auparavant privés ou privatisés, sous gestion publique au niveau local. Larry Reynolds et Chantal Pradines emploient notamment ce terme pour révéler les dynamiques inhérentes au secteur de l'énergie et à la transition énergétique du Royaume-Uni. La municipalisation de l'énergie semble selon eux s'imposer comme un moyen de réussir une transition vers la réduction d'échelle, et la production d'énergie renouvelable au niveau local<sup>423</sup>. Il conviendrait même de parler d'un processus de remunicipalisation de l'énergie en Grande-Bretagne, s'illustrant par un retour à la propriété publique, après avoir constaté les échecs de sa privatisation dans les années 1990. En effet, le vaste mouvement de libéralisation et de privatisation des fournisseurs d'énergie britanniques, initié sous le gouvernement Thatcher, a présenté ses limites dès le début des années 2000. L'ouverture du marché à la concurrence a ainsi paradoxalement favorisé la consolidation des plus grandes entreprises énergétiques du pays, conduisant à un monopole privé détenu par les *Big six*<sup>424</sup>.

Or, la dernière décennie se caractérise par une certaine reconquête des services publics de l'énergie en Grande-Bretagne, guidée par les pouvoirs locaux. Ces derniers tirent notamment leur motivation dans l'aspiration à fournir des services justes et abordables à

---

<sup>420</sup> BBC News, "Extinction Rebellion protests block London bridges", Novembre 2018.

<sup>421</sup> BBC News, "UK Parliament declares climate change emergency", Mai 2019.

<sup>422</sup> Thibault Laonde, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », doc.cit, 19.

<sup>423</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

<sup>424</sup> Voir chapitre 2 (B-3) : « la lutte contre la précarité énergétique comme nouveau défi depuis les années 2000 ».

leurs habitants, ou à participer à une transition énergétique susceptible de revaloriser leur territoire<sup>425</sup>. Au Royaume-Uni, cette municipalisation de l'énergie concerne une multitude de villes et de comtés : Birmingham, Bristol, Édimbourg, Gateshead, Glasgow, Leeds, Leicester, Liverpool, Islington (Londres), Greater London Authority, Greater Manchester Combined Authority, Newcastle, Nottingham, Oldham (Greater Manchester), Poole (Dorset), Sheffield, le comté du Shropshire et York<sup>426</sup>. Tous recourent aujourd'hui aux services d'une compagnie d'énergie municipale, parfois pour des raisons d'ordre économique, social ou environnemental, parfois pour toutes ces raisons à la fois. Ces compagnies tentent alors de tirer profit de la logique concurrentielle du marché de l'énergie en vigueur au Royaume-Uni, tout en essayant d'assurer une forme de gouvernance locale capable d'assurer une transition énergétique citoyenne, au fonctionnement plus démocratique.

Les stratégies employées par les collectivités locales concernées varient en fonction du modèle énergétique qu'elles souhaitent mettre en œuvre. Tandis que certaines préfèrent donner la priorité à la lutte contre la précarité énergétique, à l'image de Nottingham ou de Leeds, d'autres privilégient davantage une stratégie axée sur un rôle actif dans la transition énergétique afin de dynamiser le territoire, à l'image de la ville de Bristol. Ces villes offrent notamment un panel assez complet des motifs d'établissement d'une entreprise municipale d'énergie au Royaume-Uni. Les motivations ayant ainsi conduit la ville de Nottingham à créer sa propre compagnie d'énergie municipale, relèvent à la fois d'ambitions économiques et de raisons sociales. En effet, la stratégie de Nottingham repose sur la volonté de proposer aux habitants des tarifs les plus bas possible, tout en construisant un territoire plus résilient en réinjectant les revenus générés dans les services locaux de la ville. Ceci est notamment rendu possible grâce à la création en 2015 de la compagnie *Robin Hood Energy*, en référence à Robin des bois, le célèbre « héros des pauvres » bien connu des contes pour enfants. L'entreprise a donc pour slogan : « *Pas d'actionnaires privés. Pas de bonus pour les dirigeants. Juste des prix clairs et transparents* »<sup>427</sup>. L'objectif de cette compagnie est clair, il s'agit de se différencier des *Big six*, en pratiquant des prix justes et abordables, sans créer

---

<sup>425</sup> Transnational Institute (TNI), « Remunicipalisation : comment villes et citoyens écrivent l'avenir des services publics », Résumé presse, Juin 2017, 5-6.

<sup>426</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

<sup>427</sup> Transnational Institute (TNI), « Remunicipalisation : comment villes et citoyens écrivent l'avenir des services publics », doc.cit, 5-6.

la confusion parmi ses clients au travers de formules tarifaires complexes<sup>428</sup>. Elle insiste également sur le fait que leurs versements ne servent en aucun cas à rémunérer les actionnaires de l'entreprise. Cette dynamique contribue alors à promouvoir l'« image de marque » de la ville de Nottingham<sup>429</sup>, se distinguant sur le territoire national grâce à une industrie énergétique servant des considérations sociales en participant à la lutte contre la précarité énergétique des ménages les plus vulnérables. *Robin Hood Energy* est également parvenue à nouer des partenariats énergétiques avec d'autres grandes villes britanniques. En 2016, un partenariat avec la ville de Leeds voit donc le jour, après que cette dernière ait créé à son tour sa propre compagnie municipale d'énergie à but non lucratif. Celle-ci porte le nom de *White Rose Energy*, et couvre toute la région du Yorkshire et de Humberside<sup>430</sup>. Bien que *Robin Hood Energy* se voit contrainte de fermer en 2020, en raison de pertes financières trop importantes liées à l'absence de profits et aux répercussions économiques de la crise sanitaire<sup>431</sup>, cet épisode ne signe pas nécessairement la fin et l'obsolescence des compagnies municipales d'énergie au Royaume-Uni.

En effet, d'autres modèles existent à l'échelle locale, parvenant à concilier prospérité économique, réduction des inégalités sociales, et objectifs environnementaux ambitieux. Contrairement à Nottingham, qui a décidé de renoncer à ses excédents de revenus, la ville de Bristol recourt quant à elle à une stratégie misant sur les bénéfices générés par son entreprise municipale pour soutenir la transition énergétique locale. C'est dans cette optique que le conseil municipal de la ville créé en 2015, *Bristol Energy*. L'entreprise se dote immédiatement d'une ambition environnementale particulièrement forte, puisqu'elle participe à la stratégie générale de Bristol, cherchant à s'imposer en tant que « Capitale verte européenne »<sup>432</sup>. La même année, la municipalité de Bristol parvient ainsi à décrocher ce titre discerné par la Commission européenne<sup>433</sup>. *Bristol Energy* entend alors axer sa stratégie sur « l'énergie bas carbone produite localement, avec pour mission d'être le fournisseur local d'énergie le plus engagé pour l'environnement et bénéficiant du plus fort capital de

---

<sup>428</sup> Transnational Institute (TNI), Ibid, 5-6.

<sup>429</sup> Reynolds, Pradines, Ibid, 71-94.

<sup>430</sup> Transnational Institute (TNI), « Remunicipalisation : comment villes et citoyens écrivent l'avenir des services publics », doc.cit, 5-6.

<sup>431</sup> David Pittam, "Robin Hood Energy: The failed council firm that cost city millions", BBC News, Septembre 2020.

<sup>432</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

<sup>433</sup> Commission européenne, « Environnement : Bristol sera la Capitale verte de l'Europe en 2015 », Communiqué de presse, Juin 2013.



*confiance* »<sup>434</sup>. Cette ambition se retrouve notamment dans l'utilisation des revenus versés à l'entreprise, la distinguant fortement des autres modèles de compagnies municipales d'énergie. Les versements de ses clients sont ainsi utilisés pour financer certains services locaux utiles à la collectivité. Cet aspect paraît non-négligeable dans un contexte économique d'austérité en Grande-Bretagne, de coupes budgétaires pour les pouvoirs publics locaux, et plus récemment pour faire face au ralentissement économique généré par la crise sanitaire<sup>435</sup>. Ces revenus servent notamment à construire des infrastructures énergétiques pour le développement des renouvelables, et favorisent la création de nouveaux emplois locaux.

Cette dimension contribue à son tour à forger l'image de marque de la ville, notamment au niveau européen. Tout comme le marketing de marque employé par les entreprises, certaines villes peuvent recourir à des techniques de *branding* similaires, afin de promouvoir une image positive de leur territoire et renforcer leur attractivité<sup>436</sup>. La mise à profit de ce « marketing territorial » permet à la fois à la ville de prouver la valeur de ses engagements dans la transition énergétique locale, d'accroître sa responsabilité vis-à-vis de l'image qu'elle promeut, mais aussi de consolider la compétitivité économique de son territoire. Le titre de « Capitale verte de l'Europe » permet donc à Bristol d'accroître sa notoriété internationale, d'attirer les investissements publics et privés, et témoigne de sa capacité à concurrencer les plus grands fournisseurs énergétiques du pays<sup>437</sup>. La ville du sud-ouest de l'Angleterre est véritablement parvenue à s'imposer en tant que modèle d'économie verte en Europe, attestant de l'efficacité du marketing territorial mise en place par la municipalité. Le succès de *Bristol Energy* constitue la matérialisation concrète de la stratégie municipale menée par la ville britannique. Les municipalités semblent ainsi en mesure de promouvoir une transition énergétique réinventée, palliant les défaillances du système énergétique national et agissant au service des individus.

---

<sup>434</sup> Bristol Energy Network, "Bristol Community Strategy for Energy", Juin 2013.

<sup>435</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

<sup>436</sup> Christophe Alaux, Sarah Serval, Christelle Zeller, « Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations », *Gestion et management public*, 2015/4 (Volume 4 / n° 2), 61-78.

<sup>437</sup> Larry Reynolds, Chantal Pradines, *Les territoires de la transition énergétique*, op.cit, 71-94.

## CONCLUSION

Ce mémoire de recherche a tenté de comprendre la nature de la relation unissant la politique étrangère britannique à la politique énergétique du Royaume-Uni. Nous nous sommes donc demandé comment la stratégie extérieure menée par les gouvernements britanniques depuis la fin des années 1990, influence et définit les enjeux énergétiques à aborder. De plus, nous nous sommes attaché à déterminer si la politique étrangère du pays conditionne intégralement les orientations prises en matière énergétique en Grande-Bretagne.

Pour ce faire, nous avons montré dans quelle mesure la politique énergétique constitue un véritable outil au service des ambitions internationales du Royaume-Uni. Elle constitue ainsi un levier d'action privilégié de la politique étrangère britannique, lui permettant de se démarquer vis-à-vis des autres pays. La stratégie extérieure du pays s'illustre dans un premier temps par la volonté du gouvernement Blair d'affirmer la puissance britannique en Europe, en faisant du pays un pionnier de la lutte contre le réchauffement climatique au sein de l'Union européenne. Le gouvernement Brown s'inscrit dans la continuité de cette stratégie, puisqu'il consolide l'hégémonie du Royaume en matière de gestion climatique, en faisant du modèle énergétique britannique un exemple de décarbonation au niveau européen. L'outil énergétique est ensuite utilisé par les gouvernements suivants, encore jusqu'à aujourd'hui, pour servir d'autres desseins. Ces derniers font notamment de l'impératif d'indépendance nationale, une condition *sine qua non* de l'indépendance et de la pérennité du système énergétique britannique. L'indépendance nouvellement acquise grâce au Brexit permet alors au gouvernement Johnson d'approfondir l'autonomisation énergétique de la Grande-Bretagne, en faisant une composante de sa stratégie de *Global Britain*. Cependant, la projection de la puissance du Royaume-Uni sur un terrain plus global, transcendant les frontières européennes, se heurte à certaines craintes, ainsi qu'à des volontés d'autonomie internes au pays. Les nations dévolues peuvent alors décider de mettre à profit leur potentiel énergétique pour s'affranchir de la stratégie extérieure menée par le gouvernement central, au lieu de se plier à ses exigences en matière énergétique, et finalement se rapprocher de l'Union européenne.

Cette réappropriation des enjeux énergétiques met ainsi en lumière l'influence évidente de la question énergétique sur le déploiement de la stratégie extérieure de la Grande-Bretagne. Loin d'être unilatérale, la relation qu'entretiennent les deux phénomènes paraît fonctionner à double-sens. Il arrive ainsi que certains enjeux liés à la gestion de l'énergie au Royaume-Uni rejaillissent sur la stratégie gouvernementale, qui se voit alors tiraillée entre des objectifs politiques de court-terme, et des ambitions environnementales de long-terme. En résulte un lourd décalage entre les intentions affichées du gouvernement en matière de décarbonation du système énergétique britannique, et les moyens réellement mis en œuvre pour y répondre. Cette hésitation se traduit alors par de nombreuses contradictions dans la stratégie énergétique et climatique menée par le gouvernement Cameron, témoignant de son caractère confus. Or, malgré ce cap incertain, le gouvernement May semble par la suite replacer l'énergie au centre de ses priorités. Il annonce notamment un objectif national de neutralité carbone particulièrement novateur. Celui-ci s'inscrit dans la nécessité de faire face à l'urgence climatique actuelle, mais également dans celle de s'imposer dans un ordre international post-Brexit en revalorisant l'image de la Grande-Bretagne. Cependant, la réalisation du *net zero* d'ici 2050 semble illusoire, puisqu'il requerrait des efforts démultipliés dans la décarbonation, et une feuille de route énergétique bien plus précise et cohérente. Ainsi, la multiplication des rétropédalages du gouvernement en matière de gestion climatique et énergétique, fruit de ses atermoiements depuis les années 2010, vient considérablement remettre en cause la mise en œuvre de sa politique extérieure actuelle. Face à ce constat, force est d'admettre que les ambitions mondiales d'un Royaume-Uni affranchi de l'UE se voient fortement restreintes aujourd'hui. Le système énergétique britannique est encore largement dépendant d'un certain nombre d'États-membres pour la sécurité de ses approvisionnements et la stabilité de ses prix de l'énergie. Les enjeux de souveraineté liés au Brexit risquent donc d'exposer le pays à une vulnérabilité élevée, susceptible d'altérer sa sécurité énergétique et d'affaiblir sa compétitivité internationale, au détriment de sa population.

Nous avons enfin pu constater que la relation entre la politique étrangère britannique et les enjeux énergétiques au Royaume-Uni n'est pas toujours constante. Les liens unissant leurs deux dynamiques ne se caractérisent donc pas nécessairement par une permanence inéluctable. Il arrive ainsi que la stratégie extérieure menée par les gouvernements britanniques relègue les enjeux énergétiques au second rang de ses priorités. En résulte alors souvent une situation où les objectifs environnementaux du pays sont délaissés, au profit de

ses relations diplomatiques avec d'autres puissances. Parallèlement, ce recadrage stratégique opéré par la Grande-Bretagne bénéficie indirectement au système énergétique de l'Union européenne, qui profite du retrait britannique pour mettre en place des mesures environnementales plus engageantes, servant notamment une intégration approfondie de ses États-membres. Une approche « Top down » (du haut vers le bas) de la transition énergétique a donc souvent été privilégiée par les gouvernements du monde entier, le Royaume-Uni ne dérogeant pas à cet état de fait. Bien qu'essentiel, le cadre réglementaire transnational fixé par des accords internationaux engageant la majorité des pays du globe, couplé à une législation nationale ambitieuse s'inscrivant dans la continuité des gouvernements au pouvoir, semblent aujourd'hui trouver leurs limites. La relation « maudite » entre « l'Homme et l'énergie » identifiée par Jean-Marc Jancovici<sup>438</sup>, semble désormais capable de définir les conditions de son propre renouvellement. Celui-ci passe notamment par la capacité d'action des autorités locales, en provenance des régions, des collectivités et des communautés qu'elles hébergent. Toutes sont en mesure de peser dans les orientations stratégiques du Royaume en matière énergétique, bien que leur implication dans la transition vers un système décarboné et soutenable dépend aussi beaucoup des prérogatives que le gouvernement central est disposé à leur donner. Les succès à l'échelle locale révèlent cependant le potentiel d'action des grandes villes britanniques. Celles-ci jouent aujourd'hui un double rôle, puisqu'elles participent d'une part à la redéfinition de la souveraineté nationale du Royaume-Uni post-Brexit dans l'ordre mondial, et émergent d'autre part comme des acteurs incontournables d'une transition énergétique renouvelée, au profit des citoyens. Les municipalités britanniques s'avèrent ainsi capables de répondre aux défaillances du système énergétique défini à l'échelle globale et nationale, en faisant de la gestion énergétique et climatique un enjeu public, devenu l'affaire de tous. Elles replacent alors la dimension démocratique au cœur du processus de transition, procurant à celle-ci un caractère considérablement plus durable et vertueux.

Helen Thompson fait de la géopolitique de l'énergie une ligne de fracture fondamentale de la politique internationale<sup>439</sup>. Elle considère ainsi que les enjeux énergétiques produisent des effets se propageant entre les sphères géopolitiques, économiques et politiques des États. Selon elle, bien que les démocraties occidentales se

---

<sup>438</sup> Jean-Marc Jancovici, *Transition énergétique pour tous, ce que les politiques n'osent pas vous dire*, op.cit, 240.

<sup>439</sup> Helen Thompson, *Disorder: Hard Times in the 21st Century*, Oxford University Press, 2022, 384.

dotent d'objectifs de décarbonation ambitieux, couplés à des investissements élevés en vue d'atteindre ces derniers, l'abandon des ressources fossiles demeure une tâche herculéenne. La consommation mondiale d'énergie dépend encore en grande majorité de combustibles fossiles, tels que le gaz ou le pétrole. Pour Thompson, le terme de « transition » se révèle donc insuffisant pour décrire l'ampleur des défis énergétiques et politiques auxquels font face les gouvernements aujourd'hui. En effet, l'urgence climatique que nous nous sommes attaché à rappeler tout au long de cette étude, requerrait davantage une véritable révolution énergétique pour lutter efficacement contre le réchauffement de la planète. Elle implique également une révolution des modes de vie, puisque le passage à un monde décarboné nécessite une restructuration des systèmes économiques et bien souvent une hausse des prix de l'énergie, permettant de supporter les coûts d'infrastructures énergétiques plus propres. Obtenir l'approbation politique des populations à ces changements économiques n'est guère plus aisé.

Helen Thompson met ainsi en évidence l'importance croissante d'une nouvelle dynamique, se structurant autour d'une « géopolitique des énergies vertes ». Celle-ci se concrétise à mesure que le monde s'engage dans un processus de transition énergétique de plus en plus poussé. A cet égard, elle met en lumière la coexistence aujourd'hui d'une géopolitique dite « traditionnelle », se basant sur l'exploitation du gaz et du pétrole, avec de nouvelles formes de rivalités, notamment autour de la production d'énergies renouvelables. Par conséquent, il semble naïf de croire qu'une transition vers l'énergie verte puisse résoudre l'intégralité des questions énergétiques contemporaines, et donc des enjeux géopolitiques qu'elles sous-tendent. Il serait illusoire de penser que la seule force du vent et la chaleur du soleil puisse soustraire un pays aux tensions géopolitiques liées à l'exploitation des énergies propres. Tout d'abord, il est nécessaire de comprendre que les engagements en faveur de la neutralité carbone reposent en grande partie sur des technologies encore peu développées (résilience améliorée des batteries, technologie de capture et de stockage du carbone, développement de la filière hydrogène...), et des infrastructures particulièrement coûteuses. Cette situation accentue inévitablement les déséquilibres existants entre les pays disposant des ressources financières nécessaires à la mise à bien d'une transition énergétique, et les pays n'en ayant pas les moyens. D'autre part, toutes les infrastructures nécessaires au captage et à la production des énergies renouvelables, reposent souvent sur la rareté des terres et métaux précieux. Or, leur extraction et leur production relèvent aujourd'hui presque exclusivement de la Chine. Les conséquences géopolitiques de la domination du potentiel

de production des énergies vertes semblent alors univoques. La conflictualité internationale autour de ces ressources en ressort accrue, et fait également émerger des considérations éthiques contrevenant aux valeurs démocratiques des puissances occidentales. Ainsi, face aux conditions de travail douteuses entourant l'extraction de cobalt nécessaire aux batteries électriques, ou encore de polysilicium indispensable aux panneaux solaires photovoltaïques, il semble important de nuancer le rôle salvateur accordé aux énergies vertes. Tout l'enjeu actuel de la transition énergétique menée par les États et les individus qu'ils abritent, résidera probablement dans les aspirations matérielles auxquelles ils souhaitent prétendre, et les réalités éthiques qu'ils sont en mesure de supporter.

## BIBLIOGRAPHIE

### Documents juridiques et institutionnels

- Documents et communications officiels

- Banque européenne d'investissement, « La BEI soutient la réalisation de la première interconnexion électrique entre l'Allemagne et la Norvège », avril 2017.  
URL: <https://www.eib.org/fr/press/all/2017-097-eib-supports-first-interconnection-between-germany-and-norway>
- Commission européenne, « Questions/réponses : Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique », septembre 2021.  
URL: [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda\\_21\\_4709](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_4709)
- Commission européenne, « Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », janvier 2021.  
URL : [https://ec.europa.eu/info/strategy/relations-non-eu-countries/relations-united-kingdom/eu-uk-trade-and-cooperation-agreement\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/relations-non-eu-countries/relations-united-kingdom/eu-uk-trade-and-cooperation-agreement_fr)
- Commission européenne, « Se préparer aux changements : Communication sur la préparation à la fin de la période de transition entre l'Union européenne et le Royaume-Uni », juillet 2020.  
URL : [https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-actualites/CELEX\\_52020DC0324\\_FR\\_TXT.pdf](https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-actualites/CELEX_52020DC0324_FR_TXT.pdf)
- Commission européenne, « Environnement : Bristol sera la Capitale verte de l'Europe en 2015 », Communiqué de presse, Juin 2013.  
URL : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_13\\_545](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_13_545)
- Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee, the Committee of the Regions and the European Investment Bank *on a Framework Strategy for a Resilient Energy Union with a Forward-Looking Climate Change Policy*, COM (2015) 080 final, février 2015.  
URL: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2015:80:FIN>
- Commission européenne, « Questions et réponses: projets d'intérêt commun dans le domaine de l'énergie », MEMO, 2013.  
URL : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO\\_13\\_880](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_13_880)
- Conseil européen, Conseil de l'Union européenne, « Ajustement à l'objectif 55 », 2022.  
URL : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/green-deal/fit-for-55-the-eu-plan-for-a-green-transition/>
- Conseil européen, « Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 », Conclusions du Conseil européen, 23 et 24 octobre 2014.  
URL : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-169-2014-INIT/fr/pdf>

- Bristol Energy Network, “Bristol Community Strategy for Energy”, Juin 2013.  
URL:[https://gallery.mailchimp.com/18bc0f4d60d2b150f9e1dabd5/files/BCSfE\\_June\\_2013.pdf](https://gallery.mailchimp.com/18bc0f4d60d2b150f9e1dabd5/files/BCSfE_June_2013.pdf)
- ECK Thomas, « Royaume-Uni : En dix ans, une transition énergétique inédite », *Business France Londres*, 18 juin 2020.  
URL : <https://www.businessfrance.fr/Royaume-Uni-transition-energetique-sans-precedent>.
- GUYET Rachel, et WACIEGA Kamila, « Énergies renouvelables : la biomasse, l'éolien, le solaire. », *Caisse des dépôts et consignations (Paris)*, édité par François BAFOIL et Gilles LEPESANT, 2013, 87-107.  
URL : <https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/finalcdbcis.pdf>
- HM Government, “British energy security strategy”, Department for Business, Energy and Industrial Strategy, Prime Minister’s Office, Policy paper, avril 2022.  
URL:<https://www.gov.uk/government/publications/british-energy-security-strategy/british-energy-security-strategy>
- HM Government, « Contracts for difference (CfD) », Department of Energy and Climate Change (DECC), Policy paper, février 2022.  
URL:<https://www.gov.uk/government/publications/contracts-for-difference/contract-for-difference>
- HM Government, “Lord Frost Speech: Observations on the present state of the nation – 12 October 2021”, Cabinet Office and The Rt Hon Lord Frost CMG, octobre 2021.  
URL:<https://www.gov.uk/government/speeches/lord-frost-speech-observations-on-the-present-state-of-the-nation-12-october-2021>
- HM Government, « G7 leaders commit to protect planet and turbocharge global green growth », Prime Minister's Office and The Rt Hon Boris Johnson MP, juin 2021.  
URL:<https://www.gov.uk/government/news/g7-leaders-commit-to-protect-planet-and-turbocharge-global-green-growth>
- HM Government, « 2030 Roadmap for India-Uk future relations », Policy paper, Foreign, Commonwealth and Development Office, PM’s Office, mai 2021.  
URL:<https://www.gov.uk/government/publications/india-uk-virtual-summit-may-2021-roadmap-2030-for-a-comprehensive-strategic-partnership/2030-roadmap-for-india-uk-future-relations#iv-climate>
- HM Government, “UK enshrines new target in law to slash emissions by 78% by 2035”, Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Prime Minister's Office, The Rt Hon Kwasi Kwarteng MP, The Rt Hon Alok Sharma MP, and The Rt Hon Boris Johnson MP, avril 2021.  
URL: <https://www.gov.uk/government/news/uk-enshrines-new-target-in-law-to-slash-emissions-by-78-by-2035>
- HM Government, “Global Britain in a competitive age: The Integrated Review of Security, Defence, Development and Foreign Policy”, Ministry of Defence, Corporate report, mars 2021.  
URL:<https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm>



[ent\\_data/file/975077/Global Britain in a Competitive Age-  
the Integrated Review of Security Defence Development and Foreign Policy.pdf](#)

HM Government, “The ten point plan for a green industrial revolution”, Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Prime Minister’s Office, 10 Downing Street, Policy paper, novembre 2020.  
URL: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent\\_data/file/936567/10\\_POINT\\_PLAN\\_BOOKLET.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent_data/file/936567/10_POINT_PLAN_BOOKLET.pdf)

HM Government, « Energy White Paper, Powering our Net Zero Future », Department for Business, Energy & Industrial Strategy, décembre 2020.  
URL: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent\\_data/file/945899/201216\\_BEIS\\_EWP\\_Command\\_Paper\\_Accessible.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent_data/file/945899/201216_BEIS_EWP_Command_Paper_Accessible.pdf)

HM Government, “PM Theresa May: we will end UK contribution to climate change by 2050”, Prime Minister's Office, The Rt Hon Greg Clark MP, and The Rt Hon Theresa May MP, Press release, juin 2019.  
URL: <https://www.gov.uk/government/news/pm-theresa-may-we-will-end-uk-contribution-to-climate-change-by-2050>

HM Government, “Nuclear Sector Deal”, Department for Business, Energy & Industrial Strategy, Policy paper, juin 2018.  
URL: <https://www.gov.uk/government/publications/nuclear-sector-deal>

HM Government, “PM speech on our future economic partnership with the European Union”, Prime Minister’s Office, and the Rt Hon Theresa May MP, Mars 2018.  
URL: <https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-our-future-economic-partnership-with-the-european-union>

HM Government, “Clean Growth Strategy: An ambitious blueprint for Britain’s low carbon future”, Department for Business, Energy and Industrial Strategy, Policy paper, octobre 2017. URL: <https://www.gov.uk/government/publications/clean-growth-strategy>

HM Government, « Implementing Electricity Market and Reform (EMR) », Department of Energy and Climate Change, Policy paper, juin 2014.  
URL: <https://www.gov.uk/government/publications/implementing-electricity-market-reform-emr>

HM Government, « The UK’s Nuclear Future », Nuclear Industrial Strategy, 2013.  
URL: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent\\_data/file/168048/bis-13-627-nuclear-industrial-strategy-the-uks-nuclear-future.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent_data/file/168048/bis-13-627-nuclear-industrial-strategy-the-uks-nuclear-future.pdf)

HM Government, « The UK renewable energy roadmap », Department of Energy and Climate Change, Collection, novembre 2013.  
URL: <https://www.gov.uk/government/collections/uk-renewable-energy-roadmap>

HM Government, “Annual Report and Accounts 2012-13”, Department of Energy and Climate Change, mars 2013.  
URL: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent\\_data/file/209325/9589-TSO-DECC\\_AR-2012-13\\_Accessible.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachm ent_data/file/209325/9589-TSO-DECC_AR-2012-13_Accessible.pdf)

HM Government, “UK Renewable Energy Roadmap Update 2012”, Department of Energy and Climate Change, décembre 2012.

URL:[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/80246/11-02-13\\_UK\\_Renewable\\_Energy\\_Roadmap\\_Update\\_FINAL\\_DRAFT.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/80246/11-02-13_UK_Renewable_Energy_Roadmap_Update_FINAL_DRAFT.pdf)

HM Government, « Energy security strategy », Department of Energy and Climate Change, Policy paper, novembre 2012.

URL: <https://www.gov.uk/government/publications/energy-security-strategy>

HM Government, « Carbon Plan: Delivering our Low Carbon Future », Department of Energy and Climate Change, décembre 2011.

URL:[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/47613/3702-the-carbon-plan-delivering-our-low-carbon-future.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/47613/3702-the-carbon-plan-delivering-our-low-carbon-future.pdf)

HM Government, “Big society speech”, Cabinet Office, Prime Minister’s Office, and the Rt Hon David Cameron, Juillet 2010.

URL: <https://www.gov.uk/government/speeches/big-society-speech>

HM Government, « The UK Low Carbon Transition Plan, National strategy for climate change and energy », Department of Energy and Climate Change, juillet 2009.

URL:[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/228752/9780108508394.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/228752/9780108508394.pdf)

HM Treasury, « Stern Review final report », Archived content, Avril 2010.

URL:[https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20100407172811/https://www.hm-treasury.gov.uk/stern\\_review\\_report.htm](https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20100407172811/https://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_report.htm)

House of Commons, Scottish Affairs Committee, “Renewable energy in Scotland”, Fourth Report of Session 2021-22, Septembre 2021.

URL:<https://committees.parliament.uk/publications/7319/documents/76606/default/>

House of Commons, “Leaving the EU: implications for the civil nuclear sector”, Business, Energy and Industrial Strategy Committee, Second Report of Session 2017-19, décembre 2017.

URL: <https://publications.parliament.uk/pa/cm201719/cmselect/cmbeis/378/378.pdf>

House of Lords, “Brexit: Environment and Climate Change”, European Union Committee, Février 2017.

URL: <https://publications.parliament.uk/pa/ld201617/ldselect/ldeucom/109/109.pdf>

House of Lords, “No Country is an Energy Island: Securing Investment for the EU’s Future”, European Union Committee, 14<sup>th</sup> Report of Session 2012-2013, mai 2013.

URL:<https://www.parliament.uk/globalassets/documents/lords-committees/eu-sub-com-d/energy/euenergypolicyfinalreport.pdf>

Parlement européen, « Énergie renouvelable : des objectifs ambitieux pour l’Union européenne », Actualité, novembre 2017.

URL : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20171124STO88813/energie-renouvelable-des-objectifs-ambitieux-pour-l-union-europeenne>

Parlement européen, « Marché intérieur de l'énergie – Fiches thématiques sur l'Union européenne ».

URL : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/45/marche-interieur-de-l-energie>

Proposition conjointe de décision du conseil *relative à l'adoption d'une recommandation portant sur la mise en œuvre du plan d'action UE-Maroc mettant en œuvre le statut avancé* (2013-2017) JOIN (2013) 06 final - 2013/0107 (NLE).

URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52013JC0006&from=SL>

Scottish Government, “Climate Change Plan 2018-2032 – update: strategic environmental assessment – draft”, décembre 2020.

URL: <https://www.gov.scot/publications/update-climate-change-plan-2018-2032-draft-strategic-environmental-assessment/>

Scottish Government, “Scottish energy strategy: Scotland's Energy Efficiency Programme (SEEP)”, Janvier 2017.

URL: <https://www.gov.scot/publications/national-infrastructure-priority-energy-efficiency-scotlands-energy-efficiency-programme/>

Scottish Government, “Scotland’s place in Europe”, Corporate report, décembre 2016.

URL: <https://www.gov.scot/publications/scotlands-place-europe/>

Scottish Government, “Renewable and low carbon energy – Low Carbon Infrastructure Transition Programme”, Mars 2015.

URL: <https://www.gov.scot/policies/renewable-and-low-carbon-energy/low-carbon-infrastructure-transition-programme/>

Scottish Government, “Scotland’s National Marine Plan”, décembre 2014.

URL: <https://www.gov.scot/publications/scotlands-national-marine-plan-9781784128555/pages/11/>

Scottish Government, “2020 Routemap for Renewable Energy in Scotland”, Juillet 2011.

URL: [https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-actualites/2020\\_feuille\\_de\\_route\\_ecosse.pdf](https://www.connaissancedesenergies.org/sites/default/files/pdf-actualites/2020_feuille_de_route_ecosse.pdf)

Single Day-Ahead Coupling, “Single Day-Ahead Coupling (SDAC) and the GB parties are preparing for the anticipated impacts of Brexit on implicit day-ahead market coupling”, Communication note, novembre 2020.

URL: <https://www.nemo-committee.eu/assets/files/information-note-about-the-exiting-gb-parties-in-sdac.pdf>

UN Climate Change Conference UK 2021, « Green Grids Initiative – One Sun One World One Grid: One Sun Declaration », novembre 2021.

URL: <https://ukcop26.org/one-sun-declaration-green-grids-initiative-one-sun-one-world-one-grid/>

- **Législations**

“Climate Change Act 2008”. UK Public General Acts, Queen’s Printer of Acts of Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2008/27/contents>

“Climate Change (Scotland) Act 2009”. Acts of the Scottish Parliament.

URL: <http://www.legislation.gov.uk/asp/2009/12/contents>

“Climate Change (Emissions Reduction Targets) (Scotland) Act 2019” Acts of the Scottish Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/asp/2019/15/contents>

Directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil - établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil.

URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32003L0087&from=SV>

“Electricity Act 1989”. UK Public General Acts, Queen’s Printer of Acts of Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/1989/29/contents>

“Electricity Regulation (Amendment) (Single Electricity Earket) Act 2007”. Irish Statute Book.

URL: <https://www.irishstatutebook.ie/eli/2007/act/5/enacted/en/print>

“Energy Act 2013”. UK Public General Acts, Queen’s Printer of Acts of Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2013/32/contents/enacted>.

“Energy Act 2008”. UK Public General Acts, Queen’s Printer of Acts of Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2008/32/contents>

“Localism Act 2011”. UK Public General Acts, Queen’s Printer of Acts of Parliament.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2011/20/contents/enacted>

“Protocole de Kyoto 1997”, Convention-cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, 24.

URL : <https://unfccc.int/cop3/resource/docs/cop3/kpfrench.pdf>

« Renewable Energy Directive 2018/2001/EU », 11 décembre 2018.

URL : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.L\\_.2018.328.01.0082.01.ENG&toc=OJ:L:2018:328:TOC](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2018.328.01.0082.01.ENG&toc=OJ:L:2018:328:TOC)

« Traité sur l’Union européenne (version consolidée) », JO de l’Union européenne, 2012, 43-44.

URL : [https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-fd71826e6da6.0002.02/DOC\\_1&format=PDF](https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-fd71826e6da6.0002.02/DOC_1&format=PDF)

“The Sale of Electricity by Local Authorities (England and Wales) Regulations 2010 ”. UK Statutory Instruments.

URL: <https://www.legislation.gov.uk/uksi/2010/1910/contents/made>

« Utilities Act 2000 ». UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.  
URL:<https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2000/27/contents>

“Warm Homes and Energy Conservation Act 2000”. UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament.  
URL:<https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2000/31/contents>

- **Discours officiels**

CHURCHILL Winston S, “Conservative Mass Meeting: a speech at Llandudno – 9 October 1948”, London, Cassell, 1950, 416-418.  
URL:<https://web-archives.univ-pau.fr/english/special/SRdoc1.pdf>

CVCE, Discours de Tony Blair sur les travaux de la Convention européenne, Novembre 2002.  
URL :  
[https://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_tony\\_blair\\_sur\\_les\\_travaux\\_de\\_la\\_convention\\_europeenne\\_28\\_novembre\\_2002-fr-c8e73a30-5b3d-4117-bb0a-3f1263d95ac2.html](https://www.cvce.eu/obj/discours_de_tony_blair_sur_les_travaux_de_la_convention_europeenne_28_novembre_2002-fr-c8e73a30-5b3d-4117-bb0a-3f1263d95ac2.html)

HM Government, “Accelerating the global energy transition through international collaboration”, Cabinet Office and the Rt Hon Alok Sharma MP, Speech, septembre 2021.  
URL:<https://www.gov.uk/government/speeches/accelerating-the-global-energy-transition-through-international-collaboration>

HM Government, “Amber Rudd speech to the Business & Climate Summit”, Department of Energy & Climate Change and The Rt Hon Amber Rudd, juin 2016.  
URL:<https://www.gov.uk/government/speeches/amber-rudd-speech-to-the-business-climate-summit>

National Archives, « Joint Statement by Rt Hon Margaret Beckett, Secretary of State for Environment, Food and Rural Affairs, United Kingdom, and Paula Dobriansky, Under Secretary of State for Global Affairs, USA, on the Clean Energy Initiative and Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership », Department for Environment Food and Rural Affairs, 30 avril 2004.  
URL:<https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20081107203308/http://www.defra.gov.uk/corporate/ministers/statements/mb040428b.htm>

## **Ouvrages**

BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, Sciences Po Les presses, 2015, 800.

BOARDMAN Brenda, *Fuel poverty: From Cold Homes to Affordable Warmth*, Belhaven Press, 1991, 267.

DICKENS Charles, *Hard Times for These Times*, Bradbury and Evans, Londres, 1854, 228.

DUNYACH Jean-François, *Histoire de la Grande-Bretagne*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, *Que sais-je ?*, 2021, 119.

- HAZOUARD Solène et LASSERRE René, *La transition énergétique : Un défi franco-allemand et européen* (dir), CIRAC, 2017, 272.
- ÉTHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*. Nouvelle édition, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 274.
- FERLIE Ewan, *The New Public Management in Action*, Oxford University Press, 1996, 279.
- GAVIN Kelly et PEARCE Nick, *Britain beyond Brexit*. Chichester: Wiley in association with The Political Quarterly, 2019, 208.
- GLAMOTCHAK Marina, *L'enjeu énergétique dans les Balkans*, Editions Technip, 2013, 195.
- GUYET Rachel, *Accès à l'énergie en Europe*. Presses de Sciences Po, 2014, 400.
- JANCOVICI Jean-Marc, *Transition énergétique pour tous, ce que les politiques n'osent pas vous dire*, Éditions Odile Jacob, 2011, 240.
- JONES Moya, *Le Royaume Désuni : Angleterre, Irlande, Ecosse, Pays de Galles : Introduction à la Dévolution*, Ellipses, 2003, 128.
- LE PRESTRE Philippe, *Écopolitique internationale*, Québec, Guérin, 1997, 586.
- MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence: Evidence, Risk and the Wicked Issues*, Luath Press, Viewpoints, 2012, 185.
- OSTROM Elinor, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990, 298.
- REYNOLDS Larry et PRADINES Chantal, *Les territoires de la transition énergétique*, collection EDF Socio-économie de l'énergie. Sous la direction de Sylvie Douzou, Marc Guyon, Simon Luck, Lavoisier, 2019, 140.
- THOMPSON Helen, *Disorder: Hard Times in the 21st Century*, Oxford University Press, 2022, 384.

## Articles universitaires

- ALEX, Bastien, et MATELLY Sylvie, « Pourquoi les matières premières sont-elles stratégiques ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 84, no. 4, 2011, 53-60.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-4-page-53.htm>
- ALAUX Christophe, SERVAL Sarah, ZELLER Christelle, « Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations », *Gestion et management public*, 2015/4 (Volume 4 / n° 2), 61-78.  
URL: <https://www.cairn.info/revue-gestion-et-management-public-2015-4-page-61.htm>
- ANDERSON Alison, « Climate Change Communication in the United Kingdom ». In *Oxford Research Encyclopedia of Climate Science*. Oxford University Press, 2019.



URL:<https://pearl.plymouth.ac.uk/bitstream/handle/10026.1/12182/Anderson%20Climate%20Change%20Communication%20in%20the%20United%20Kingdom%20Final.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

AUVERLOT Dominique, « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». *Annales des Mines - Realites industrielles* 2021, n° 1 (1 février 2021): 45-52.

URL : <https://www.cairn.info/revue-realites-industrielles-2021-1-page-45.htm>

AVERCHENKOVA Alina, FANKHAUSER Sam, FINNEGAN Jared, « The impact of strategic climate legislation: evidence form expert interviews on the UK Climate Change Act ». *Climate Policy*, Volume 21, 2021, 251-263.

URL: <https://doi.org/10.1080/14693062.2020.1819190>

AVERCHENKOVA Alina, FANKHAUSER Sam, FINNEGAN Jared, « The role of independent bodies in climate governance: the UK's Committee on Climate Change ». London: *Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment and Centre for Climate Change Economics and Policy*, London School of Economics and Political Science. 2018.

URL: <https://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2018/10/The-role-of-independent-bodies-in-climate-governance-the-UKs-Committee-on-Climate-Change-Averchenkova-et-al.pdf>

BAILONI Mark, « Les évolutions du modèle énergétique britannique face aux enjeux géopolitiques internes ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 14 Numéro 3, décembre 2014.

URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.15550>.

BAILONI Mark, « La fin du charbon et le net zero : un modèle britannique de transition ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, décembre 2021, 511-528.

URL : <https://doi.org/10.4000/bagf.7480>

CARTER Neil Thomas et CLEMENTS Ben, "From 'greenest government ever' to 'get rid of all the green crap': David Cameron, the Conservatives and the environment", *White Rose Research*, University of York, 2015, 204–225.

URL:[https://eprints.whiterose.ac.uk/85469/1/Greenest\\_government\\_ever\\_or\\_green\\_crap\\_FINAL.pdf](https://eprints.whiterose.ac.uk/85469/1/Greenest_government_ever_or_green_crap_FINAL.pdf)

CHAPPOZ Yves, PUPION Pierre-Charles, « Le New Public Management », *Gestion et management public*, 2012/2 (Volume 1/n°2), 1-3.

URL : <https://www.cairn.info/revue-gestion-et-management-public-2012-2-page-1.htm>

COASE Ronald. H, "The Problem of Social Cost." *The Journal of Law & Economics* 3, 1960, 1-44.

URL: <http://www.jstor.org/stable/724810>.

FISCHER-HERZOG Claude, « L'Union de l'énergie : quelle sécurité énergétique en Europe ? » *Revue internationale et stratégique* 104, n° 4 (12 décembre 2016): 101-11.

URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2016-4-page-101.htm>

- GARRETT Hardin, “The Tragedy of the Commons” *Science*, vol. 162, no. 3859, 1968, 1243–48.  
URL: <http://www.jstor.org/stable/1724745>
- GRUBB Michael, « Brexit and energy: cost, security and climate policy implications », *UCL European Institute*, mai 2016.  
URL: [https://britannieurope.files.wordpress.com/2016/05/einote\\_3.pdf](https://britannieurope.files.wordpress.com/2016/05/einote_3.pdf)
- GUYET Rachel, « Stratégie bas carbone écossaise : l'exemple de la ville d'Aberdeen ». Dans « Décentralisation énergétique et innovations territoriales : une comparaison européenne dans les secteurs de l'éolien, de la biomasse et du photovoltaïque » sous la direction de BAFOIL François, Sciences Po centre de recherches internationales, CERI, CNRS, février 2016, 126-151.  
URL : <https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/679c89dj0m83c9mqhv16l6cmlo/resources/etude-ceri-volume-2.pdf>
- GUYET Rachel, « Précarité énergétique et justice énergétique : un droit à l'énergie est-il pensable ? », *L'Europe en Formation*, vol. 378, no. 4, 2015, 126-145.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2015-4-page-126.htm>
- HALL Sarah, WOJCIK Dariusz, “‘Ground Zero’ of Brexit: London as an international financial centre”, *Geoforum, Oxford University Research Archive*, 2018, 4.  
URL: [https://ora.ox.ac.uk/catalog/uuid:302f49b2-0682-4bd5-bda8-60db1906c18f/download\\_file?file\\_format=application%2Fpdf&safe\\_filename=Hall%26WojcikORA.pdf](https://ora.ox.ac.uk/catalog/uuid:302f49b2-0682-4bd5-bda8-60db1906c18f/download_file?file_format=application%2Fpdf&safe_filename=Hall%26WojcikORA.pdf)
- HELM Dieter, “Brexit and its implications for the British energy market”, *Energy Futures Network Paper 25*, avril 2018.  
URL: <http://www.dieterhelm.co.uk/assets/secure/documents/BREXIT-and-its-implications-for-the-British-energy-market-24.04.18.pdf>
- JANICKE Martin, et QUITZOW Rainer, « Multi-Level Reinforcement in European Climate and Energy Governance: Mobilizing Economic Interests at the Sub-National Levels ». *Environmental Policy and Governance* 27, n° 2, 2017, 122-36.  
URL : <https://doi.org/10.1002/eet.1748>.
- LE GALES Patrick, « L'État britannique recomposé par le Brexit. *Global Britain or Centralised England ?* », *Revue française de science politique*, vol. 71, no. 4, 2021, 575-598.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2021-4-page-575.htm>
- LOCKWOOD Matthew, « The Political Sustainability of Climate Policy: The Case of the UK Climate Change Act ». *Global Environmental Change* 23, n° 5, 2013, 1339-48.  
URL: <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2013.07.001>.
- MANN Sarah, M. BRIANT Rebecca, et GIBIN Maurizio, « Spatial determinants of local government action on climate change: an analysis of local authorities in England ». *Local Environment* 19, n° 8, 2014, 837-67.  
URL: <https://doi.org/10.1080/13549839.2013.798633>.



MCELDOWNEY John, II. Les autorités locales britanniques et la politique énergétique. In: *Droit et gestion des collectivités territoriales*. Tome 33, Collectivités territoriales et énergie : ambitions et contradictions, 2013, 277-285.

URL : [https://www.persee.fr/doc/coloc\\_2111-8779\\_2013\\_num\\_33\\_1\\_2413](https://www.persee.fr/doc/coloc_2111-8779_2013_num_33_1_2413)

PESQUEUX Yvon, « New Public Management (NPM) et Nouvelle Gestion Publique (NGP) », *HAL open science*, Doctorat, 2020, 31.

URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02506340/document>

SALIOU Monique. « Aux fondements de la politique étrangère britannique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 61, no. 1, 2006, 169-174.

URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2006-1-page-169.htm?contenu=article>

TELLENNE Cédric, « I / L'énergie, vecteur de développement et de puissance des États », Cédric Tellenne éd., *Géopolitique des énergies*. La Découverte, 2021, 9-31.

URL : <https://www.cairn.info/geopolitique-des-energies--9782348066450-page-9.htm?contenu=article>

TRUSCOTT Peter, « Bridging the UK renewables gap », *Whitehall Papers*, Volume 73, 2009, 62-75.

URL : <https://doi.org/10.1080/02681300903415517>

WALL Stephen, et BOULAIGUE Inès, « La politique étrangère britannique après le Brexit : la géographie, c'est le destin », *Politique étrangère*, vol 4, 2020, 27-40.

URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-4-page-27.htm?contenu=article>

## Littérature grise

*Atlante*, « Royaume-Uni/Union Européenne : les liens énergétiques à l'épreuve du Brexit », 25 août 2020.

URL : <https://www.atlante.fr/royaume-uni-union-europeenne-les-liens-energetiques-a-lepreuve-du-brexit/>.

AZUELOS Martine, « The New York-London Financial Nexus in the Shadow of Brexit », *Observatoire de la société britannique*, 24 | 2019, 119-140.

URL : <http://journals.openedition.org/osb/3311>

CHICHE Alice, « Étude de la valeur des interconnexions entre la France et la Grande-Bretagne », *Artelys*, octobre 2017.

URL : <http://www.cre.fr/documents/deliberations/orientation/interconnexion-royaume-uni/consulter-l-etude>

*Climate Change Committee*, « Reducing UK emissions: 2020 Progress Report to Parliament », 25 juin 2020.

URL : <https://www.theccc.org.uk/publication/reducing-uk-emissions-2020-progress-report-to-parliament/>

- Climate Change Committee*, « Summary Report - 2019 Progress Report to Parliament », juin 2019.  
URL: <https://www.theccc.org.uk/wp-content/uploads/2019/07/2019-Progress-Report-Summary.pdf>
- Climate Change Committee*, « The Climate Change Act: A Retrospective », 4 mars 2014.  
URL: <https://www.theccc.org.uk/2014/03/04/the-climate-change-act-a-retrospective/>.
- Climate Change Committee*, « The Fourth Carbon Budget Review – part 2: the cost effective path to the 2050 target », 11 décembre 2013.  
URL: <http://www.theccc.org.uk/publication/fourth-carbon-budget-review/>
- Climate Change Committee*, « Building a low-carbon economy – the UK’s contribution to tackling climate change », Décembre 2008.  
URL: <http://www.theccc.org.uk/publication/building-a-low-carbon-economy-the-uks-contribution-to-tackling-climate-change-2/>
- COLLARD Fabienne, « La politique énergétique en Europe », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2018, 5-66.  
URL : [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=CRIS\\_2403\\_0005&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CRIS_2403_0005&download=1)
- COLLARD Fabienne, « La transition énergétique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2016/36 (n° 2321), p. 5-44.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2016-36-page-5.htm>
- COLLINS Gabriel, MEDLOCK Kenneth, MIKULSKA Anna et MILES Steven, “Strategic response options if Russia cuts gas supplies to Europe”, *Rice University’s Baker Institute for Public Policy*, février 2022.  
URL: <https://www.bakerinstitute.org/media/files/files/185d955f/ces-pub-strategic-options-022122.pdf>
- DUCHATEL Mathieu et WRIGHT Georgina, « La stratégie du Royaume-Uni envers la Chine : plus européenne qu’on ne le pense ? », *Institut Montaigne*, mars 2021.  
URL : <https://www.institutmontaigne.org/blog/la-strategie-du-royaume-uni-envers-la-chine-plus-europeenne-quon-ne-le-pense>
- DUTTON Joseph, « UK-EU Electricity Interconnection: the UK’s Low Carbon Future and Regional Cooperation after Brexit », *E3G*, Janvier 2019, 12.  
URL: <https://www.jstor.org/stable/resrep21758>
- French Chamber of Great Britain*, “EDF Energy: Franco-British collaboration to reach net zero”, Mars 2022.  
URL: <https://www.ccfgb.co.uk/resources/latest-articles/n/news/edf-energy-franco-british-collaboration-to-reach-net-zero.html>
- FINDING Susan, « Introduction Brexit, souveraineté nationale et mondialisation », *Observatoire de la société britannique*, 24, 2019, 15-28.  
URL : <http://journals.openedition.org/osb/3146>

FISCHER Severin, GEDEN Oliver, “Brexit et la politique énergétique et climatique en Europe”, *Center for Security Studies*, Politiques de sécurité : analyses du CSS ETH Zurich, no 197, 2016, 1-4.

URL : <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-security-studies/pdfs/CSSAnalyse197-FR.pdf>

HEWITT Michael, “UK Energy Security and Resilience and the Challenges of Delivering Net Zero”, *Royal United Services Institute (RUSI)*, 2021.

URL: <https://ik.imagekit.io/po8th4g4eqj/prod/uk-energy-security-and-resilience.pdf>

*International Energy Agency*, « Energy Policies of IEA Countries: United Kingdom 2019 Review », Country report, June 2019.

URL: <https://www.iea.org/reports/energy-policies-of-iea-countries-united-kingdom-2019-review>

JOANNIN Pascale, « La Grande-Bretagne de Tony Blair et les enjeux européens : bilan et perspectives », *Fondation Robert Schuman*, Janvier 2005.

URL : <https://www.robert-schuman.eu/fr/supplements-lettre/0197-la-grande-bretagne-de-tony-blair-et-les-enjeux-europeens-bilan-et-perspectives>

KANSY Thomas, « Making the links between carbon markets in a post-Paris world », *Banque mondiale*, décembre 2016.

URL: <http://hdl.handle.net/10986/25160>

LACONDE Thibault, « Un modèle de décarbonation associant toutes les parties prenantes », *Climate Chance*, Cas d'étude Royaume-Uni 2019, 19.

URL: [https://www.climate-chance.org/wp-content/uploads/2019/07/cp1-2019-energy-uk\\_fr\\_20191003\\_complet.pdf](https://www.climate-chance.org/wp-content/uploads/2019/07/cp1-2019-energy-uk_fr_20191003_complet.pdf)

LE GROS Gaïc, « EDF dépose une demande pour la construction de deux EPR à Sizewell », *SFEN*, 2020.

URL : <https://www.sfen.org/rgn/edf-depose-demande-construction-epr-sizewell/>

LESCOEUR Bruno, « La politique énergétique du Royaume-Uni. Un point de vue », *Ifri*, Études de l’Ifri, février 2017, 52.

URL : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/lescoeur\\_politique\\_energetique\\_ru\\_2017.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/lescoeur_politique_energetique_ru_2017.pdf).

LEYDIER Gilles, « ‘Don’t panic but do worry!!’ L’Écosse et les enjeux économiques du Brexit », *Observatoire de la société britannique*, 2019, 87-104.

URL : <https://doi.org/10.4000/osb.3261>

LODGE Tony, “Pointmaker: the great carbon swindle – How the UK hides its emissions abroad”, *Center for Policy Studies*, mars 2020.

URL: <https://cps.org.uk/wp-content/uploads/2021/07/200313142718-pointmakertonylodgcarbonswindle.pdf>

*Margaret Thatcher Foundation*, “Speech to United Nations General Assembly (Global Environment)”, 1989.

URL: <https://www.margaretthatcher.org/document/107817>

- MATHIEU Carole, PYE Steve, DEANE Paul, « Brexit, Electricity and the No-Deal Scenario: Perspectives from Continental Europe, Ireland and the UK », *Ifri*, Etudes de l’Ifri, octobre 2018.  
URL: [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/mathieu\\_deane\\_pye\\_brexit\\_2018.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/mathieu_deane_pye_brexit_2018.pdf)
- MCEWEN Nicola et REMOND Alexandra, “The Repatriation of Competencies in Climate and Energy Policy after Brexit, Implications for devolution and multi-level government”, *The UK in a Changing Europe*, Janvier 2019, 28.  
URL: <https://ukandeu.ac.uk/wp-content/uploads/2019/01/Climate-and-energy-policy-after-Brexit.pdf>
- PAUL Alice et LE ROY Clément, « Brexit : un accord in extremis, quels impacts sur le marché électrique européen ? », *Connaissance des énergies*, janvier 2021.  
URL : <https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/brexit-un-accord-extremis-quels-impacts-sur-le-marche-electrique-europeen>
- PAUL Alice, « Brexit : Quels impacts sur le marché de l’électricité européen ? », *Wavestone*, EnergyStream, 28 mai 2019.  
URL : <https://www.energystream-wavestone.com/2019/05/brexit-quels-impacts-sur-le-marche-de-lelectricite-europeen/>.
- PYE Steve, MATHIEU Carole, DEANE Paul, “The Energy Sector Implications of Brexit”, *Ifri*, Insight\_e Hot Energy Topic, Janvier 2017.  
URL: [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/het20\\_brexit.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/het20_brexit.pdf)
- SCHNAPPER Pauline, « Le Royaume-Uni et le monde après le Brexit », *Ifri*, Politique étrangère, vol., no. 4, 2018, 9-21.  
URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-4-page-9.htm>
- STERN Nicholas, STIGLITZ Joseph, « Rapport de la Commission de haut niveau sur les prix du Carbone », mai 2017.  
URL : [https://static1.squarespace.com/static/54ff9c5ce4b0a53deccfb4c/t/59244eed17bffc0ac256cf16/1495551740633/CarbonPricing\\_Final\\_May29.pdf](https://static1.squarespace.com/static/54ff9c5ce4b0a53deccfb4c/t/59244eed17bffc0ac256cf16/1495551740633/CarbonPricing_Final_May29.pdf)
- TOMLINSON Shane, “Climate Change in the Brexit Negotiations : Crossfire, Contagion and COVID-19 Response”, *E3G*, Mai 2020, 8.  
URL: [https://9tj4025o153byww26jdkao0x-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/29\\_5\\_20-Brexit-Climate-Briefing.pdf](https://9tj4025o153byww26jdkao0x-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/29_5_20-Brexit-Climate-Briefing.pdf)
- Transnational Institute (TNI)*, « Remunicipalisation : comment villes et citoyens écrivent l’avenir des services publics », Résumé presse, Juin 2017, 5-6.  
URL : [https://www.tni.org/files/publication-downloads/rps\\_fr\\_briefing\\_web.pdf](https://www.tni.org/files/publication-downloads/rps_fr_briefing_web.pdf)
- Vivid Economics*, “Assessment of the impact of leaving the EU (“Brexit”) on the UK’s energy Sector”, mars 2016.  
URL : <https://www.vivideconomics.com/casestudy/the-impact-of-brexit-on-the-uk-energy-sector/>

World Energy Council, “Pursuing sustainability: 2010 assessment of country energy and climate policies”, 2010, 92.

URL: [https://www.worldenergy.org/assets/downloads/PUB\\_wec\\_2010\\_assessment\\_of\\_energy\\_and\\_climate\\_policies\\_2010\\_WEC.pdf](https://www.worldenergy.org/assets/downloads/PUB_wec_2010_assessment_of_energy_and_climate_policies_2010_WEC.pdf)

WRIGHT Georgina, « AUKUS : une nouvelle corde à l’arc du Global Britain ? », *Institut Montaigne*, septembre 2021.

URL : <https://www.institutmontaigne.org/blog/aukus-une-nouvelle-corde-larc-du-global-britain>

## Articles de presse

ALBERT Eric, « Le Royaume-Uni veut devenir l’Arabie Saoudite du vent », *Le Monde*, novembre 2020.

URL : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/11/23/le-royaume-uni-veut-devenir-l-arabie-saoudite-du-vent\\_6060754\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/11/23/le-royaume-uni-veut-devenir-l-arabie-saoudite-du-vent_6060754_3234.html)

ALBERT Eric, « Le Royaume-Uni veut débloquer l’exploitation de gaz du schiste », *Le Monde*, aout 2015.

URL: [https://www.lemonde.fr/energies/article/2015/08/20/gaz-de-schiste-malgre-l-opposition-de-la-population-londres-fait-pression\\_4730937\\_1653054.html](https://www.lemonde.fr/energies/article/2015/08/20/gaz-de-schiste-malgre-l-opposition-de-la-population-londres-fait-pression_4730937_1653054.html)

ALBERT Eric, « David Cameron veut en finir avec « les foutaises vertes » », *Le Monde*, novembre 2013.

URL : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/11/29/david-cameron-veut-en-finir-avec-les-foutaises-vertes\\_3522584\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/11/29/david-cameron-veut-en-finir-avec-les-foutaises-vertes_3522584_3214.html)

ALEXANDRE Amandine, « Gaz russe: Londres mise sur le nucléaire et l’éolien en mer », *Le Figaro*, avril 2022.

URL : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/gaz-russe-londres-mise-sur-le-nucleaire-et-l-eolien-en-mer-20220407>

AMBROSE Jillian, « UK Energy Market Crisis: What Caused It and How Does It Affect My Bills? » *The Guardian*, septembre 2021.

URL: <https://www.theguardian.com/business/2021/sep/19/uk-energy-market-crisis-what-caused-it-and-how-does-it-affect-my-bills>.

BOFFEY Daniel, “France threatens to turn off Jersey’s lights in post-Brexit fishing row”, *The Guardian*, mai 2021.

URL: <https://www.theguardian.com/uk-news/2021/may/04/france-threatens-to-cut-off-power-to-jersey-in-post-brexit-fishing-row>

CAMERON David, « We cannot afford to miss out on shale gas », *The Telegraph*, aout 2013.

URL: <https://www.telegraph.co.uk/news/politics/10236664/We-cannot-afford-to-miss-out-on-shale-gas.html>

CAMROUX David, « Pourquoi AUKUS bénéficie avant tout au Royaume-Uni », *La Tribune*, décembre 2021.

URL : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/pourquoi-aukus-beneficie-avant-tout-au-royaume-uni-898943.html>

CARRINGTON Damian, « George Osborne demands massive cuts to windfarm subsidies », *The Guardian*, juin 2012.

URL : <https://www.theguardian.com/politics/2012/jun/02/george-osborne-cuts-windfarm-subsidies>

DE BOURBON Tristan, « Sous-marins australiens : Londres conforté dans sa stratégie de Global Britain », *La Croix*, septembre 2021.

URL : <https://www.la-croix.com/Monde/Sous-marins-australiens-Londres-conforte-strategie-Global-Britain-2021-09-21-1201176498>

DE MONICAULT Frédéric, « Comment le Brexit peut impacter l'Europe de l'énergie », *Le Figaro*, juin 2017.

URL : <https://www.lefigaro.fr/societes/2017/06/23/20005-20170623ARTFIG00013-comment-le-brexit-peut-impacter-l-europe-de-l-energie.php>.

DUCOURTIEUX Cécile, « Le Royaume-Uni relève à nouveau ses ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre », *Le Monde*, avril 2020.

URL : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/04/22/le-royaume-uni-releve-a-nouveau-ses-ambitions-de-reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre\\_6077660\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/04/22/le-royaume-uni-releve-a-nouveau-ses-ambitions-de-reduction-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre_6077660_3244.html)

DUCOURTIEUX Cécile, « Avec la guerre en Ukraine, le gouvernement britannique reconsidère sa politique énergétique », *Le Monde*, mars 2022.

URL : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/03/25/avec-la-guerre-en-ukraine-le-gouvernement-britannique-reconsidere-sa-politique-energetique\\_6119094\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/03/25/avec-la-guerre-en-ukraine-le-gouvernement-britannique-reconsidere-sa-politique-energetique_6119094_3244.html)

DUPLESSIX Olivier, « Pourquoi la France menace-t-elle de couper l'électricité à Jersey ? », *Ouest-France*, mai 2021.

URL : <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2021-05-05/pourquoi-la-france-menace-t-elle-de-couper-lelectricite-a-jersey-5e9d84a0-bcbd-44b0-af44-8fb0f13f7e89>

GARCIN-BERSON Waldimir, « La France peut-elle vraiment couper le courant à Jersey ? », *Le Figaro*, Économie, mai 2021.

URL : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-france-peut-elle-vraiment-couper-le-courant-a-jersey-20210511>

GAUTIER Axel, « Pas de Brexit pour les électrons », *Les Echos*, mars 2020.

URL : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-pas-de-brexit-pour-les-electrons-1183080>

GODELIER Marine, « Nucléaire : Johnson prêt à écarter la Chine des appels d'offres britanniques », *La Tribune*, Juillet 2021.

URL : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/entre-londres-et-pekine-la-tension-monte-sur-le-nucleaire-889719.html>



- GRANDIN Jules, « Brexit : la carte des résultats par circonscription », *Le Monde*, Juin 2016.  
URL : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/24/brexit-la-carte-des-resultats-par-circonscriptions\\_4957131\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/24/brexit-la-carte-des-resultats-par-circonscriptions_4957131_4355770.html)
- GRUBB Professor Michael, « Why a Deal on Energy Could Break the Brexit Logjam ». *Euractiv*, Septembre 2020.  
URL : <https://www.euractiv.com/section/energy-environment/opinion/why-a-deal-on-energy-could-break-the-brexit-logjam/>.
- GURZU Anca, “Toothless targets in EU’s renewables project”, *PoliticoPro*, Septembre 2015.  
URL : <https://www.politico.eu/article/renewables-energy-union-2030-climate-eu/>
- HOUEIX Romain, « Avec le hard Brexit, l’Ecosse rêve à nouveau d’indépendance », *France 24*, mars 2017.  
URL : <https://www.france24.com/fr/20170306-hard-brexit-ecosse-reve-nouveau-referendum-independance-sturgeon-snp>
- JUBLIN Matthieu, « Comment le Royaume-Uni est sorti du charbon en dix ans ». *Alternatives Economiques*, Aout 2020.  
URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/royaume-uni-sorti-charbon-dix-ans/00093612>.
- KORMANN Carolyn, “Trump and the truth: climate-change denial”, *The New Yorker*, octobre 2016.  
URL : <https://www.newyorker.com/news/news-desk/trump-and-the-truth-climate-change-denial>
- LACONDE Thibault, « Brexit : quelles conséquences pour le secteur de l’énergie ? », *Le Monde de l’Energie*. Janvier 2017.  
URL : <https://www.lemondedelenergie.com/brexit-quelles-consequences-pour-le-secteur-de-lenergie/2017/01/06/>
- LELIEVRE Adrien, « Le Royaume-Uni poursuit sa révolution énergétique », *Les Echos*. Juin 2019.  
URL : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/le-royaume-uni-poursuit-sa-revolution-energetique-1031222>.
- Le Monde avec AP*, « Coupures de courant massives au Royaume-Uni », *Le Monde*, aout 2019.  
URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/09/coupures-de-courant-massives-au-royaume-uni\\_5498226\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/09/coupures-de-courant-massives-au-royaume-uni_5498226_3210.html)
- Le Monde avec AFP*, « David Cameron réitère son soutien au gaz de schiste », aout 2013.  
URL : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/08/12/david-cameron-reitere-son-soutien-au-gaz-de-schiste\\_3460252\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/08/12/david-cameron-reitere-son-soutien-au-gaz-de-schiste_3460252_3214.html)
- Le Point avec AFP*, « Boris Johnson réaffirme son opposition à un référendum sur l’indépendance de l’Ecosse », *Le Point - International*, janvier 2021.  
URL : [https://www.lepoint.fr/monde/boris-johnson-reaffirme-son-opposition-a-un-referendum-sur-l-independance-de-l-ecosse-03-01-2021-2407989\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/boris-johnson-reaffirme-son-opposition-a-un-referendum-sur-l-independance-de-l-ecosse-03-01-2021-2407989_24.php)

- LEPARMENTIER Arnaud, « Etats-Unis : en revenant dans l'accord de Paris, Joe Biden parie sur les bénéfices d'une diplomatie climatique offensive », *Le Monde*, janvier 2021.  
URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/21/etats-unis-en-revenant-dans-l-accord-de-paris-joe-biden-parie-sur-les-benefices-d-une-diplomatie-climatique-offensive\\_6067021\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/21/etats-unis-en-revenant-dans-l-accord-de-paris-joe-biden-parie-sur-les-benefices-d-une-diplomatie-climatique-offensive_6067021_3210.html)
- LESTAVEL Thomas, « Les projets d'interconnexions électriques freinés par le Brexit », *Le Figaro*. Août 2020.  
URL : <https://www.lefigaro.fr/societes/les-projets-d-interconnexions-electriques-freines-par-le-brexit-20200819>
- MARCHAND Leila, « COP 26 : l'Inde et le Royaume-Uni présentent un projet de réseau électrique « vert » mondial », *Les Echos*. Novembre 2021.  
URL : <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/cop26-linde-et-le-royaume-uni-presentent-un-projet-de-reseau-electrique-vert-mondial-1360821>
- MARK Alastair, « Marché britannique des renouvelables : la blockchain peut-elle atténuer un potentiel "Brexit dur" ? », *Le Monde de l'Energie*. Juillet 2019.  
URL : <https://www.lemondedelenergie.com/brexit-royaume-uni-renouvelables-blockchain/2019/07/16/>
- NUTT Kathleen, "Scotland faces 'the worst of all worlds' from UK Government's Brexit plans", *The National*, décembre 2020.  
URL : <https://www.thenational.scot/news/18933141.scotland-faces-worst-worlds-uk-governments-brexit-plans/>
- PERCIVAL Jenny, "Brown unveils £100bn renewable energy plan", *The Guardian*, juin 2008.  
URL : <https://www.theguardian.com/politics/2008/jun/26/greenpolitics.energy>
- RANDERSON James, « Cameron: I want coalition to be the 'greenest government ever' », *The Guardian*, mai 2010.  
URL : <https://www.theguardian.com/environment/2010/may/14/cameron-wants-greenest-government-ever>
- RILEY-SMITH Ben, "Boris Johnson: West made a terrible mistake by failing to punish Vladimir Putin for Crimea invasion", *The Telegraph*, mars 2022.  
URL : <https://www.telegraph.co.uk/politics/2022/03/14/boris-johnson-west-made-terrible-mistake-failing-punish-vladimir/>
- ROBEQUAIN Lucie, « le Royaume-Uni fait sa révolution verte », *Les Echos*. juin 2020.  
URL : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/le-royaume-uni-fait-sa-revolution-verte-1219678>
- SAGE Adam et WATERFIELD Bruno, "France threatens to turn off Jersey's lights in post-Brexit fishing row", *The Times*, mai 2021.  
URL : <https://www.thetimes.co.uk/article/france-threatens-turn-off-jersey-lights-brexit-fishing-row-qjc7q5qb9>



SARA Kevin, « Brexit et Elecxit : sécurité énergétique au Royaume-Uni, opportunités dans un monde sous contrainte carbone », *Le Monde de l'Energie*. juillet 2021.

URL : <https://www.lemondedelenergie.com/brexit-energie-ru-carbone/2021/07/05/>.

STEFANINI Sara, “5 ways Brexit will transform energy and climate”, *PoliticoPro*, juin 2016.

URL: <https://www.politico.eu/article/5-ways-brexit-will-transform-energy-and-climate/>

TAYLOR Kira, « LEAK : la Commission européenne envisage de revoir son objectif 2030 pour les énergies renouvelables à la hausse », *Euractiv*, mai 2022.

URL : <https://www.euractiv.fr/section/energie/news/leak-la-commission-europeenne-envisage-de-revoir-son-objectif-2030-pour-les-energies-renouvelables-a-la-hausse/>

*The Economist*, « Expensive energy is baked into Britain’s future », janvier 2022.

URL: <https://www.economist.com/britain/2022/01/15/expensive-energy-is-baked-into-britains-future>.

*The Economist*, « How Britain decarbonised faster than any other rich country », février 2021.

URL: <https://www.economist.com/britain/2021/02/15/how-britain-decarbonised-faster-than-any-other-rich-country>.

*The Economist*, « Britain’s gas market is broken », septembre 2021.

URL: <https://www.economist.com/britain/britains-gas-market-is-broken/21804952>

*The Guardian*, « George Osborne letter to Ed Davey on gas and wind power », Environment, juillet 2012.

URL: <https://www.theguardian.com/environment/2012/jul/23/george-osborne-letter-ed-davey-gas-wind>

*The Guardian*, « Full text: Blair’s climate change speech », Green politics, septembre 2004.

URL: <https://www.theguardian.com/politics/2004/sep/15/greenpolitics.uk>

WAJSBROT Sharon, « Les tensions entre Londres et Pékin rebattent les cartes d’EDF », *Les Echos*. Juillet 2021.

URL : <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/nucleaire-les-tensions-entre-londres-et-pekin-rebattent-les-cartes-dedf-1334814>

WINTOUR Patrick, “Coalition energy policy row as Ed Davey slaps down new Tory minister”, *The Guardian*, octobre 2012.

URL: <https://www.theguardian.com/politics/2012/oct/31/coalition-energy-policy-row-ed-davey>

## Sites internet

*Celtic Interconnector*, « Subvention européenne accordée au projet Celtic Interconnector : RTE se félicite du soutien apporté », RTE, Eirgrid, octobre 2019.

URL : <https://www.celticinterconnector.eu/subvention-europeenne-accordee-au-projet-celtic-interconnector-rte-se-felicite-du-soutien-apporte/>

*Community Energy Scotland*.

URL: <https://communityenergyscotland.org.uk/>

EDF, « Prime Minister visits Hinkley Point C to announce new energy strategy », avril 2022.  
URL: <https://www.edfenergy.com/energy/nuclear-new-build-projects/hinkley-point-c/news-views/Prime-Minister-visits-Hinkley-Point-C-to-announce-new-energy-strategy>

*Energy Watch UK.*

URL : <https://www.ukenergywatch.org/>

*National Grid.*

<https://www.nationalgrid.com/>

*Ofgem.*

URL: <https://www.ofgem.gov.uk/>

*Taoiseach.*

URL: [www.taoiseach.gov.ie](http://www.taoiseach.gov.ie).

## **Podcasts et reportages**

*BBC News*, “MSPs pass Scottish National Investment Bank legislation”, Janvier 2020.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-51195959>

*BBC News*, “Scottish government confirms 'no fracking' policy”, octobre 2019.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-49924749>

*BBC News*, “UK Parliament declares climate change emergency”, mai 2019.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-politics-48126677>

*BBC News*, “Extinction Rebellion protests block London bridges”, Novembre 2018.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-london-46247339>

*BBC News*, “In full: Theresa May’s speech on future UK-EU relations”, mars 2018.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-politics-43256183>

*BBC News*, « Energy policy: Government sees off rebellion over 2030 carbon target », juin 2013.  
URL: <https://www.bbc.com/news/uk-politics-22764955>

*BBC News*, « Britain Facing Large Energy Gap », novembre 2005.  
URL: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/science/nature/4423456.stm>

BONNASSIEUX Mathilde, « Royaume-Uni : des câbles sous-marins pour une énergie plus verte », *Arte*, 2022.  
URL: <https://www.arte.tv/fr/videos/107922-000-A/royaume-uni-des-cables-sous-marins-pour-une-energie-plus-verte/>

*Confrontations Europe*, « Les conséquences du Brexit sur le secteur énergétique [Euradio] », janvier 2020.

URL : <https://confrontations.org/admin/les-consequences-du-brexit-sur-le-secteur-energetique-uradio/>.

*Le Monde* (vidéo), « Brexit : des députés écossais proeuropéens chantent l' « Hymne à la joie » lors d'un vote au Parlement britannique », février 2017.

URL : [https://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/video/2017/02/09/brexit-des-deputes-ecossais-proeuropeens-chantent-l-hymne-a-la-joie-lors-d-un-vote-au-parlement-britannique\\_5077311\\_4872498.html](https://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/video/2017/02/09/brexit-des-deputes-ecossais-proeuropeens-chantent-l-hymne-a-la-joie-lors-d-un-vote-au-parlement-britannique_5077311_4872498.html)

MAGNARD Camille, « La flambée des prix du gaz bouleverse le marché de l'énergie britannique », *France Culture*, 2021.

URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-revue-de-presse-internationale/la-revue-de-presse-internationale-emission-du-lundi-20-septembre-2021>

PITTAM David, “Robin Hood Energy: The failed council firm that cost city millions”, *BBC News*, Septembre 2020.

URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-nottinghamshire-54056695>

## ANNEXES

### Sommaire des annexes :

#### Annexe 1 :

« Chronologie du Brexit et implications pour l'appartenance du Royaume-Uni au marché intégré de l'énergie de l'UE », « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie ». *Annales des Mines - Realites industrielles* 2021, n° 1, 2021, 45-52.

#### Annexe 2 :

« Contenu du *Climate Change Act 2008* », UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament, 2008.

#### Annexe 3 :

« Approvisionnement total en énergie par source au Royaume-Uni 1990-2020 », *International Energy Agency (IEA)*, 2022.

#### Annexe 4 :

« Les interconnexions électriques entre le Royaume-Uni et les pays d'Europe », *National Grid, FT research*, 2021.

**Annexe 1 : « Chronologie du Brexit et implications pour l'appartenance du Royaume-Uni au marché intégré de l'énergie de l'UE », « Le sens du take back control dans le secteur de l'énergie », *Annales des Mines - Realites industrielles* 2021, n° 1, 2021, 45-52.**

23 juin 2016	Victoire du Leave lors du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE.
29 mars 2017	Notification par le gouvernement britannique au Conseil européen de son intention de se retirer de l'Union, déclenchant formellement l'application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne.
Octobre 2019	Accord de retrait incluant un protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord.
31 janvier 2020	Date de sortie du Royaume-Uni des institutions européennes.
Mai 2020	Publication par le Royaume-Uni de deux projets d'accords relatifs pour l'un au marché de l'énergie, et pour l'autre à la coopération nucléaire civile.
1 <sup>er</sup> janvier 2021	Début du Brexit : le citoyen britannique ne dépend plus des lois européennes.

**Annexe 2 : « Contenu du *Climate Change Act 2008* », UK Public General Acts, Queen's Printer of Acts of Parliament, 2008.**



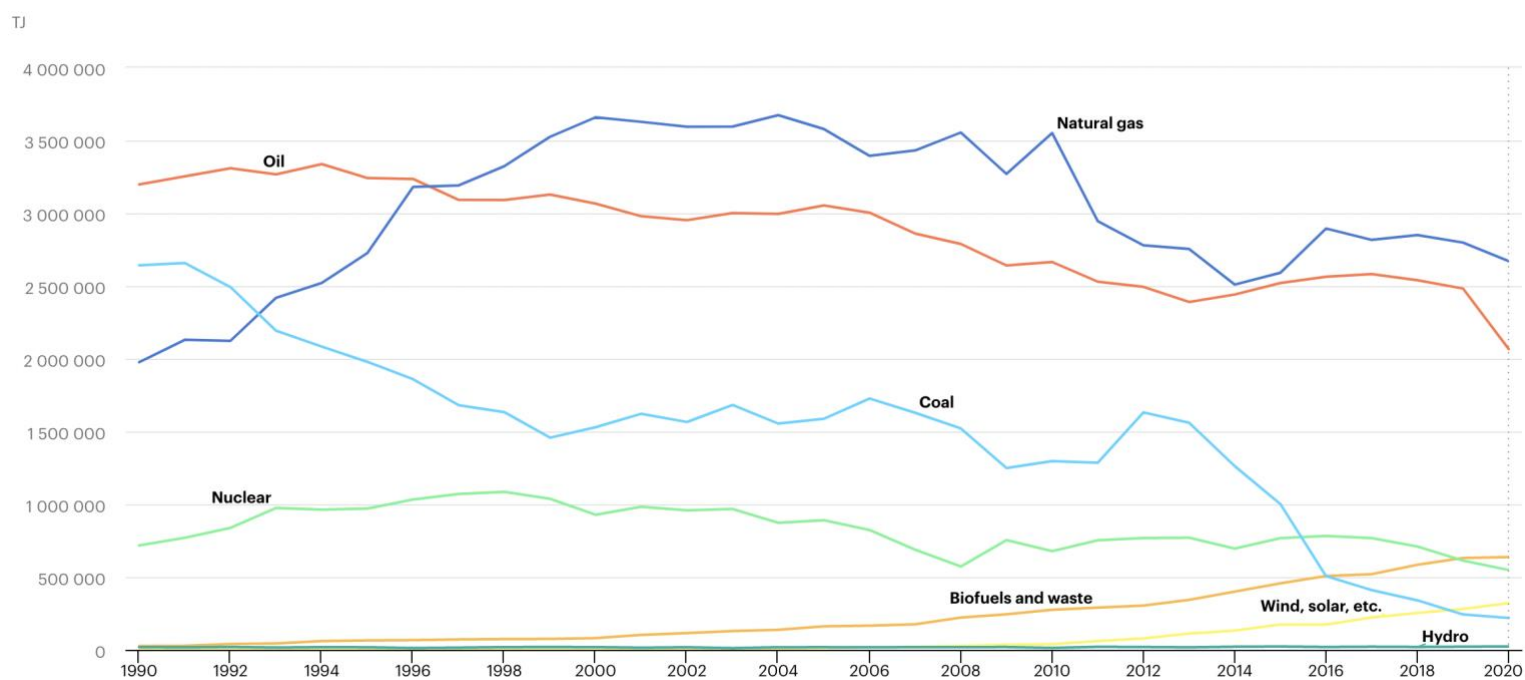
## Climate Change Act 2008

### 2008 CHAPTER 27

An Act to set a target for the year 2050 for the reduction of targeted greenhouse gas emissions; to provide for a system of carbon budgeting; to establish a Committee on Climate Change; to confer powers to establish trading schemes for the purpose of limiting greenhouse gas emissions or encouraging activities that reduce such emissions or remove greenhouse gas from the atmosphere; to make provision about adaptation to climate change; to confer powers to make schemes for providing financial incentives to produce less domestic waste and to recycle more of what is produced; to make provision about the collection of household waste; to confer powers to make provision about charging for single use carrier bags; to amend the provisions of the Energy Act 2004 about renewable transport fuel obligations; to make provision about carbon emissions reduction targets; to make other provision about climate change; and for connected purposes. 9

[26th November 2008]

**Annexe 3 : « Approvisionnement total en énergie par source au Royaume-Uni 1990-2020 », International Energy Agency (IEA), 2022.**



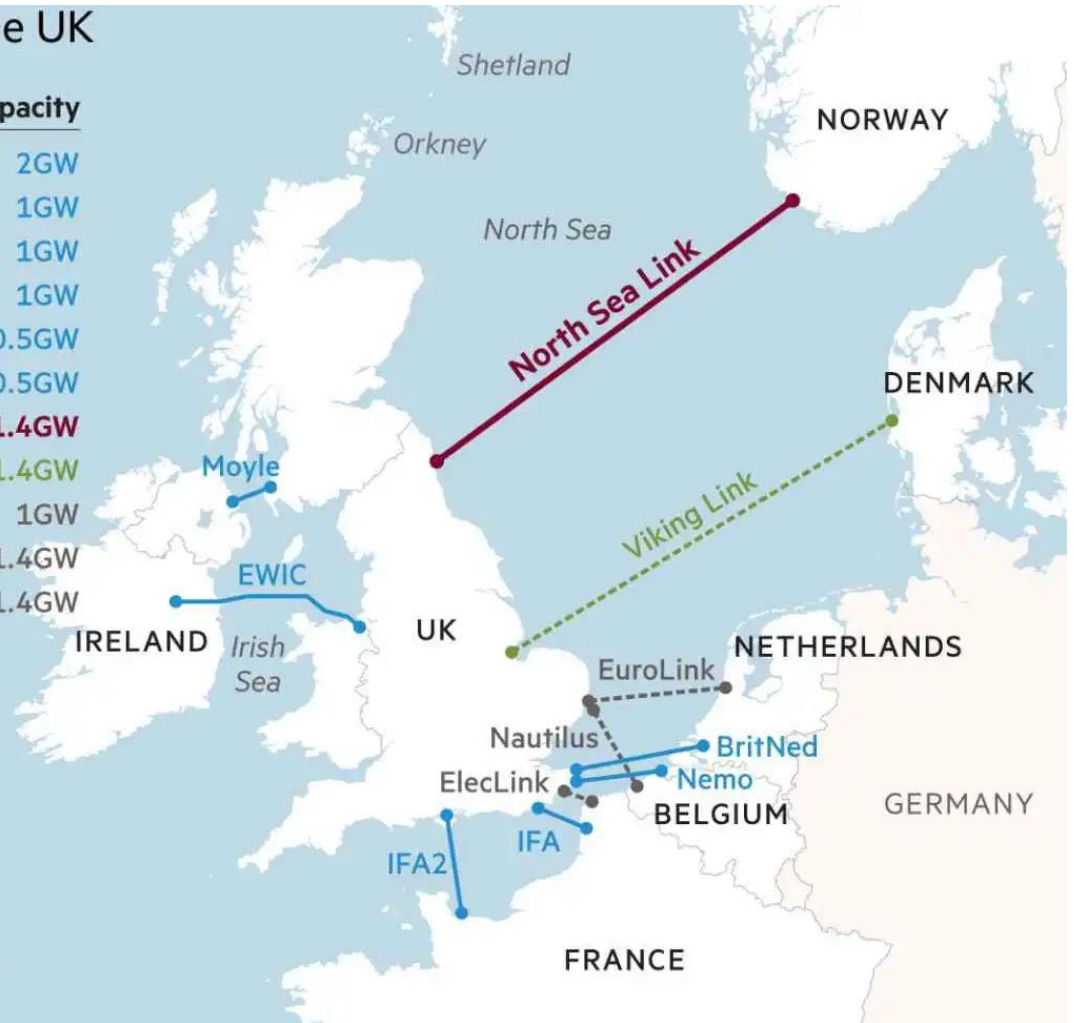
Annexe 4 : « Les interconnexions électriques entre le Royaume-Uni et les pays d'Europe », National Grid, FT research, 2021.

Interconnectors of the UK

Projects	Go-live date	Capacity
IFA	1986	2GW
BritNed	2011	1GW
Nemo	2019	1GW
IFA2	2020	1GW
Moyle	2001	0.5GW
EWIC*	2012	0.5GW
<b>North Sea Link</b>	<b>2021</b>	<b>1.4GW</b>
Viking Link	2023	1.4GW
ElecLink	2022	1GW
EuroLink	2030	1.4GW
Nautilus	2028	1.4GW

- Existing projects
- Testing
- - - ● - - - Under construction
- - - ● - - - Under development

\* The East West Interconnector  
 Source: National Grid, FT research  
 © FT





## TABLE DES MATIERES

<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des acronymes</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>8</b>
Les nouveaux enjeux en matière de politique énergétique du Royaume-Uni.....	9
Méthodologie de recherche.....	13
État de la recherche .....	16
Problématique .....	22
<b>CHAPITRE 1 – L’INFLUENCE DE LA POLITIQUE ETRANGERE BRITANNIQUE SUR LES ORIENTATIONS ENERGETIQUES DU ROYAUME-UNI : UNE VOLONTE CONTINUE DE SE DEMARQUER</b> .....	<b>24</b>
<b>A) L’affirmation d’un leadership « vert » du Royaume-Uni : une capacité à impulser certaines orientations stratégiques de l’Union européenne en matière énergétique depuis la fin des années 1990</b> .....	<b>24</b>
1) Le gouvernement Thatcher : précurseur en Europe de la libéralisation des marchés et la privatisation des grands fournisseurs d’énergie .....	25
2) Le Climate Change Act 2008 : une législation britannique novatrice dans la lutte durable menée contre le réchauffement climatique.....	28
3) Le départ du Royaume-Uni : un frein pour les ambitions énergétiques de l’Union ?.....	32
<b>B) Du gouvernement Cameron au gouvernement Johnson : de l’indépendance énergétique à l’indépendance politique</b> .....	<b>35</b>
1) La stratégie du gouvernement Cameron : le nucléaire et le gaz de schiste comme leviers d’indépendance énergétique .....	35
2) Le plan en 10 points du gouvernement Johnson : la transposition énergétique d’une nouvelle indépendance politique.....	39
3) Les opportunités énergétiques de la Global Britain.....	41
<b>C) D’un « État-membre à un État démembré » : des revendications d’indépendance nationale préexistantes et accentuées par le Brexit</b> .....	<b>45</b>
1) Une dépendance énergétique de l’Irlande préoccupante .....	46



- 2) L'enjeu écossais : un riche potentiel énergétique ravivant les vellétés d'indépendance dans un Royaume-Uni post-Brexit..... 48
- 3) Un « Royaume Désuni » ? : la tentation de se tourner vers les alliés européens  
51

**CHAPITRE 2 – LA QUESTION ENERGETIQUE AU ROYAUME-UNI : LES EFFETS D'UN DECALAGE ENTRE INTENTIONS ET REALISATIONS SUR LA POLITIQUE ETRANGERE BRITANNIQUE..... 54**

**A) Les espoirs déçus des années 2010 : des contradictions et des objectifs aux contours flous comme signe d'un manque de stratégie claire en matière énergétique..... 54**

- 1) La permanence de la polarisation politique et des vellétés électorales sous le gouvernement Cameron ..... 55
- 2) 2010-2015 : Le difficile arbitrage entre objectifs environnementaux et sécurité d'approvisionnement..... 57
- 3) La lutte contre la précarité énergétique comme nouveau défi depuis les années 2000..... 60

**B) Le *net zero* du gouvernement May : une illusion ?..... 63**

- 1) L'objectif du net zero à l'horizon 2050 : la refonte du modèle énergétique britannique aux ambitions mondiales..... 64
- 2) Net zero ou low carbon transition ? : D'un glissement sémantique au changement de paradigme..... 67

**C) Le Royaume-Uni post-Brexit : une capacité relativement limitée à s'imposer sur la scène internationale et à faire valoir ses intérêts..... 71**

- 1) L'enjeu du gaz russe comme affirmation d'une autonomie de la politique étrangère britannique..... 71
- 2) La persistance d'une dépendance accrue au reste de l'UE pour une grande partie des ressources et infrastructures énergétiques du Royaume-Uni..... 74
- 3) Les incertitudes du Brexit : une menace à la sécurité énergétique et la compétitivité du pays à l'échelle mondiale..... 77

**CHAPITRE 3 – POLITIQUE ETRANGERE ET ENJEUX ENERGETIQUES : DES DYNAMIQUES INDEPENDANTES AMENANT A REVALORISER D'AUTRES ACTEURS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ..... 83**

**A) Des objectifs parfois contradictoires : une politique étrangère britannique dont les ambitions de décarbonation ne constituent pas une priorité absolue ..... 83**

- 1) Des émissions de CO2 parfois simplement délocalisées..... 84

2) Le maintien d'une relation spéciale avec les États-Unis en dépit des objectifs environnementaux défendus par les Britanniques.....	85
3) Le retrait du Royaume-Uni : une nouvelle opportunité énergétique pour l'Union européenne ? .....	88
<b>B) D'autres niveaux d'action existent : le potentiel des régions et des collectivités locales dans la transition énergétique britannique.....</b>	<b>91</b>
1) La résilience de la politique énergétique écossaise comme élément de distinction vis-à-vis du pouvoir central.....	91
2) Le rôle non négligeable des collectivités et communautés locales dans la transition énergétique du Royaume-Uni depuis les années 2010.....	95
<b>C) Les villes dans la transition énergétique du Royaume-Uni : de nouvelles formes de solidarités et d'action coordonnées à l'échelle internationale par les municipalités ...</b>	<b>98</b>
1) Les villes comme nouvelle source de souveraineté britannique.....	99
2) La (re)municipalisation de l'énergie en Grande-Bretagne : un retour à la propriété publique locale ? .....	102
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>106</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>132</b>
Annexe 1 : « Chronologie du Brexit et implications pour l'appartenance du Royaume-Uni au marché intégré de l'énergie de l'UE ».....	133
Annexe 2 : « Contenu du <i>Climate Change Act 2008</i> » .....	133
Annexe 3 : « Approvisionnement total en énergie par source au Royaume-Uni 1990-2020 » .....	134
Annexe 4 : « Les interconnexions électriques entre le Royaume-Uni et les pays d'Europe » .....	135
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>136</b>